

Eva Watch & Cie à Genève
impr. Büssly PJ 34



Maladies pulmonaires, Toux, Catarrhes, Bronchites et Influenza

sont promptement soulagés et guéris en employant le célèbre *remède populaire* bien connu depuis nombre d'années

Hans Hodel's

„NATURA”

liquide en *flacons* ou sous forme de *tablettes*

Contre la toux, catarrhes et maladies pulmonaires



Véritable seulement avec cette marque.

Les remerciements et attestations nous rentrent journalement et que nous tenons volontiers à la disposition des intéressés, prouvent que :

„Natura” est le seul remède connu et apprécié dans son genre pour combattre les maladies susnommées.

„Natura” apporte après l'emploi de la première bouteille déjà un soulagement et une amélioration et après une cure de peu de semaines la guérison sera certaine.

„Natura” doit sa renommée aux admirables succès de guérison, à son emploi depuis nombre d'années contre la „Toux” les „catarrhes” habituels et chroniques, l’„influenza”, ainsi que toutes les „affections pulmonaires”.

N'oubliez pas de posséder dans votre ménage „Natura”, comme moyen préventif contre les maladies susnommées.

Plus de 10,000 attestations et lettres de remerciements.

Lisez les attestations suivantes :

Ayant contracté une pleurésie, je souffrais il y a un an et demi d'expectorations de matières purulentes. Lorsque j'osai quitter le lit, le médecin me déclara vouée à une mort certaine. Le poumon droit étant déjà très atteint, le docteur m'ordonna de suite une cure. Je lui fis remarquer que mes moyens ne me le permettaient pas ; alors celui-ci m'avoua qu'il n'y avait rien à faire. En aucun cas il ne me fut permis de continuer le travail d'horlogerie (ce que cependant j'accomplis encore aujourd'hui).

Je restai à la maison et je commandai tout de suite 4 flacons de „NATURA”. Déjà après l'emploi de 2 bouteilles le mieux se faisait sentir et après l'emploi de 12 flacons j'étais guérie.

J'avais souvent des douleurs dans le dos et je désespérais et maintenant, cette année, j'ai pu même faucher de l'herbe.

Je puis donc recommander chaleureusement „NATURA” à tous ceux qui souffrent d'affections pulmonaires.

Günsberg, le 22 août 1921.

sig. Mme Louise DREYER.

Prix du flacon: fr. 4.50; 4 flacons fr. 16.—, port en plus. — Tablettes „Natura”, fr. 1.— par rouleau.

En vente chez HANS HODEL's ERBEN, SISSACH (Bâle-Campagne).

Selon désir, nous nous ferons un plaisir d'adresser à chacun, gratuitement, la brochure intéressante intitulée : « Pour combattre les maladies pulmonaires ». — « Un rayon de lumière pour les poitrinaires ». — P 214 K

St-Gall, le 22 mars 1922.

sig. G. KOLLER, secrétaire.

OBSERVATIONS



Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1923	5
Epacte	XIII
Cycle solaire	19
Indiction romaine	6
Lettre dominicale	g
Lettre du martyrologue	n

Fêtes mobiles

Septuagésime, le 28 janvier
Cendres, le 14 février.
Pâques, le 1 avril.
Rogations, les 7, 8 et 9 mai.
Ascension, le 10 mai.
Pentecôte, le 20 mai.
Trinité, le 27 mai.
Fête-Dieu, le 31 mai.
1 ^{er} Dimanche de l'Avent, 2 décembre

Quatre-Temps

Février, les 21, 23 et 24.
Mai, les 23, 25 et 26.
Septembre, les 19, 21 et 22.
Décembre, les 19, 21 et 22.

Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1923, le 21 mars à 4 heures 27 minutes du soir.

L'été commence le 22 juin à 12 heures 2 minutes du soir.

L'automne commence le 24 septembre à 3 heures 8 minutes du matin.

L'hiver commence le 22 décembre à 10 heures 2 minutes du soir.

Eclipses en 1923

Il y aura en 1923, deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune. Dans notre contrée, la première éclipse de lune sera seule visible.

1^o Eclipse partielle de lune, le 3 mai ; commencement à 3 h. 28 minutes du matin ; fin de l'éclipse à 5 h. 36 minutes. Le commencement sera visible dans la partie Ouest de l'Asie, en Europe, en Afrique, dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Sud, dans l'Amérique du Nord à l'exception des régions Nord Ouest et dans la partie Est de l'Océan Pacifique. La fin de l'éclipse sera visible en Europe, en Afrique à l'exception de la partie orientale, dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Nord et du Sud et dans la partie orientale de l'Océan Pa-

cifique. Dans notre contrée la lune se couchant le 3^e mars à 7 heures du matin, elle se trouvera ainsi pendant l'éclipse du côté Sud Ouest.

2^o Eclipse annulaire de soleil le 17 mars ; commencement à 10 h. 50 minutes du matin ; fin de l'éclipse à 4 h 39 minutes du soir. Elle commencera en Amérique du Sud et sera visible dans le Sud, de l'Océan Atlantique et dans la moitié de l'Afrique méridionale.

3^o Eclipse partielle de lune, le 26 août ; commencement à 10 h. 52 du matin ; fin de l'éclipse à 12 h. 27 du soir. Le commencement sera visible en Amérique du Nord, dans la partie Ouest de l'Amérique du Sud, dans l'Océan Pacifique, en Australie, à l'exception de la partie Sud-Ouest. La fin sera visible dans l'Amérique du Nord, à l'exception de la partie Nord-Est, aux extrémités Nord-Est de l'Amérique du Sud, dans l'Océan Pacifique, en Australie et dans l'Asie orientale. Dans notre région, la lune se couchera le 26 août à 5 h. du matin.

4^o Eclipse totale de soleil, le 10 septembre ; commencement à 7 h. 14 minutes du soir ; fin de l'éclipse à 12 h. 20 du matin. Elle commencera aux confins de l'Asie orientale, sera visible en Amérique du Nord et dans la partie Nord Ouest de l'Amérique du Sud.

Les douze signes du zodiaque

Bélier		Lion		Sagittaire	
Taureau		Vierge		Capricorne	
Gémeaux		Balance		Verseau	
Ecrevisse		Scorpion		Poissons	

Signes des phases de la lune

Nouvelle lune		Pleine lune	
Premier quart.		Dernier quart.	

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologue romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Église. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre.	vv. — veuve.



JANVIER

Notes	1.	MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE etc.	du SOLEIL	du SOLEIL
	Lundi	1 CIRCONCISION. s. Odilon <i>a.</i>		8 13	4 22
	Mardi	2 S. <i>N. de Jésus.</i> s. Adélard <i>a.</i>		8 13	4 23
	Merc.	3 ste Geneviève <i>v.</i> , s. Florent <i>év.</i>		8 13	4 24
	Jeudi	4 s. Rigobert <i>év.</i>		8 12	4 25
	Vend.	5 s. Télesphore <i>P.m.</i> , ste Emilienne <i>v.</i>		8 12	4 27
	Sam.	6 EPIPHANIE. s. Gaspard <i>r.</i>		8 12	4 28
	1.	Jésus retrouvé au temple <i>Luc. 2.</i>			Pleine lune le 3 à 3 h. 33 matin
	DIM.	7 1. s. Lucien <i>pr. m.</i> , s. Clerc <i>diac. m.</i>		8 12	4 29
	Lundi	8 s. Séverin <i>a.</i> , s. Erard <i>év.</i>		8 11	4 30
	Mardi	9 s. Julien <i>m.</i> , ste Basilisse <i>v. m.</i>		8 10	4 31
	Merc.	10 s. Wilhelm <i>év.</i> , s. Agathon <i>P.</i>		8 10	4 33
	Jeudi	11 s. Hygin <i>P.</i> , m.s. Théodore <i>a.</i>		8 10	4 34
	Vend.	12 s. Arcade <i>m.</i> , ste Tatienne <i>m^{re}.</i>		8 9	4 35
	Sam.	13 s. Léonce <i>év.</i> , s. Hermyle <i>m.</i>		8 9	4 37
	2.	Noces de Cana. <i>JEAN, 2.</i>			Dern. quart. le 10 à 1 h. 54 mat.
	DIM.	14 2. s. Hilaire <i>év. d.</i> , ste Macrine		8 8	4 38
	Lundi	15 s. Paul <i>er.</i> , s. Maur <i>a.</i>		8 7	4 39
	Mardi	16 s. Marcel <i>P. m.</i> , s. Honorat <i>év.</i>		8 7	4 41
	Merc.	17 s. Antoine <i>abbé s.</i> Sulpice <i>év.</i>		8 6	4 43
	Jeudi	18 Chaire s. <i>Pierre.</i> , ste Prisque <i>v. m.</i>		8 5	4 44
	Vend.	19 s. Marius <i>m.</i> , s. Canut <i>r. m.</i>		8 4	4 46
	Sam.	20 ss. Fabien et Sébastien <i>mm.</i>		8 3	4 47
	3.	Guérison du lépreux. <i>MATTH. 8.</i>			Nouv. lune le 17 à 3 h. 41 mat
	DIM.	21 3. s. Meinrad <i>m.</i> , ste Agnès <i>v. m.</i>		8 2	4 49
	Lundi	22 ss. Vincent et Anastase <i>mm.</i>		8 1	4 50
	Mardi	23 s. Raymond <i>c.</i> , s. l'dephonse <i>év.</i>		—	4 52
	Merc.	24 s. Timothée <i>év. m.</i> , s. Babilas <i>év.</i>		7 59	4 54
	Jeudi	25 Conversion de s. <i>Paul.</i> s. Ananie		7 58	4 55
	Vend.	26 s. Polycarpe <i>év.</i> , ste Paule <i>vv.</i>		7 57	4 57
	Sam.	27 s. Jean Chrysostome <i>év. d.</i>		7 56	4 59
	4.	Les ouvriers dans la vigne. <i>MATTH. 20</i>			Prem. quart. le 25 à 4 h. 59 mat.
	DIM.	28 Septuagésime. ss. Project et Marin		7 54	5 —
	Lundi	29 s. François de Sales <i>év. d.</i> s. Valère		7 53	5 2
	Mardi	30 ste Martine <i>v. m.</i> , sté Aldegonde <i>v.</i>		7 52	5 4
	Merc.	31 s. P. Nolasque <i>c.</i> , sté Marcelle <i>vv.</i>		7 50	5 5

Les jours croissent, pendant ce mois, de 57 minutes

Victor Hugo entrant un jour dans un salon parisien où il y avait déjà du monde, ne trouvait pas de siège disponible. La maîtresse de la maison qui s'en aperçoit, s'avance et lui dit : Oh ! M. Hugo, je vois que vous n'avez pas de quoi vous asseoir.

— Je vous demande pardon. Madame, ré-

pond aussitôt le poète ; j'ai bien de quoi m'asseoir, seulement je ne sais où le mettre.

* * *

— Mais, comment arrivez-vous à faire des économies par le temps qui court ?

— C'est bien simple ! J'achète tout à crédit.

Foires du mois de janvier 1923

— SUISSE —

Aarau	17	Châtel-St-Denis	15	Morat	3	Sépey	19
Aarberg	ch. 10 b. 31	Chiètres	25	Môtiens-Travers	8	Sidwald	11
Aeschi	9	Dagmersellen	15	Moudon	29	Sissach	3
Affoltern	b. et p. 15	Delémont	23	Muri	2	Soleure	8
Aigle	20	Dielsdorf	24	Nyôn	4	Stein	31
Altdorf	31	Estavayer	10	Ollon	12	Sursee	8
Andelfingen	10	Flawil	8	Oron-la-Ville	10	Thoune	17
Anet	24	Fribourg	8, 20	Olten	29	Tramelan-dessus	10
Appenzell	10, 24	Gossau	8	Payerne	18	Unterseen	12, 31
Baden	2	Interlaken	31	Pfäffikon	15	Uster	25
Berne	2, 16	Landeron-Combes	15	Porrentruy	22	Vevey	30
Berthoud	4	Langenthal	23	Reinach	18	Viège	8
Bienne	11	Laufon	2	Romont	9	Weinfelden	b. 10, 31
Boltigen	9	Lausanne	10	Rougemont	17	Wilchingen	15
Bremgarten	8	Lenzbourg	11	Rue	17	Willisau	25
Brugg	9	Liestal	10	Saignelégier	8	Winterthour	4, 18
Bülle	11	Locle (Le)	9	Schaffhouse	2	Zofingue	11
Bülach	3	Lyss	22	Schüpfheim	8		
Büren	17	Martigny-Bourg	8	Schwytz	29		

La crise du sourire. — Il y a dition, une crise de sourire. On rit encore, et même assez lourdement. Mais l'expression de la fine gaieté a disparu de nos lèvres. On ne sourit plus ; on ne comprend plus l'ironie ; on ne prend plus plaisir aux jeux subtils de l'illusion, de la réticence ou de l'antiphrase. L'aimable enjouement est une qualité qui se fait rare.

Un savant français, le docteur Pauchet, déplore cet assouplissement de nos visages, et dénonce les ravages croissants qu'accompagnent sur nos traits fatigués la mélancolie et l'idée fixe. Nous ne voyons dans les rues que front soucieux et regards sévères. L'humanité semble avoir perdu la divine insouciance du cœur.

Mais ce compatissant médecin croit avoir découvert un remède à cette fâcheuse épidémie. Sa virtuosité chirurgicale ne l'a point conduit à un ravalement énergique, par le moyen d'audacieuses incisions, de nos faces creusées de rides précoces. C'est dans le plan psychologique qu'il exerce sa dextérité d'opérateur. Il se propose de faire la rééducation du sourire par un entraînement physico-physiologique, par une sorte de gymnastique suédoise des commissures des lèvres. En vertu des lois bien connues de l'expression des émotions, la simple manifestation extérieure de la joie produira, mécanique-

ment, en nous, des états de satisfaction et rétablira, promptement, notre santé morale un instant compromise. « Apprenez à être heureux, nous dit-il, comme on apprend à jouer du violon. » Entraînez-vous à l'expression du bonheur et le bonheur obéira à ces sollicitations méthodiques. N'attendez pas d'être heureux pour sourire : souriez d'abord et vous finirez par être heureux.

Cette méthode n'est point arbitraire. Elle s'inspire, en somme, des principes des maîtres du sourire : les Japonais. L'art du sourire, appris, par discipline morale, dès l'enfance, est une des manifestations les plus curieuses de l'âme nippone. Savoir sourire sans effort apparent, aux heures les plus pathétiques ou les plus brutales de la vie, est une forme du courage chez le peuple japonais.

* * *

En chair et en os. Une dame entre précipitamment dans une église et s'adressant à la donneuse d'eau bénite.

— Madame, je voudrais immédiatement parler à M. le curé pour affaire urgente.

— Oh ! madame, impossible, M. le curé est en chaire.

— Alors, pourrais-je m'adresser au sacristain.

— Oh ! pour celui-là, madame, il y a huit jours qu'il est en noce.

FÉVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE
	Jeudi Vend. Sam.	1 s. Ignace év. m. s. Ephrem <i>di.</i> 2 PURIFICAT. DE LA Ste VIERGE 3 s. Blaise év. <i>m.</i> , s. Anschaire év.
	5	La parole de Dieu et la semence. <i>Luc. 8.</i>
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	4 <i>Sexagésime.</i> André Corsini év., s. G. 5 ste Agathe <i>v. m.</i> , s. Avit év. 6 s. Tite év., ste Dorothée <i>v. m.</i> 7 s. Romuald <i>a.</i> , s. Richard <i>r.</i> 8 s. Jean de Matha <i>c.</i> 9 s. Cyrille év. <i>d.</i> , ste Apolline 10 ste Scholastique <i>v.</i> , s. Sylvain év.
	6.	Jésus guérit un aveugle. <i>Luc 8.</i>
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeud. Vend. Sam.	11 <i>Quinquag.</i> Notre-Dame de Lourdes. 12 7 Fond. des Servit., ste Eulalie <i>v.</i> 13 s. Bénigne <i>m.</i> , s. Lézin év. 14 <i>Les Cendres.</i> s. Valentin <i>pr. m.</i> , s. E. 15 ss. Faustin et Jovite <i>mm.</i> 16 s. Onésime <i>escl.</i> , ste Julienne 17 s. Fintan <i>pr.</i> , s. Silvin év.
	7.	Jeûne et tentation de N.-S. <i>MATTH. 4.</i>
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	18 1. <i>Quad.</i> s. Siméon év. <i>m.</i> 19 s. Mansuet év., s. Barbat év. 20 s. Eucher év. s. Eleuthère év. 21 <i>Q.-T ss.</i> Germain et Randoald <i>mm.</i> 22 <i>Ch. de St-Pierre à Antioche.</i> 23 <i>Q.-T.s.</i> Pierre D. év. <i>d.</i> 24 <i>Q.-T.s.</i> MATTHIAS, <i>ap.</i>
	8.	Transfiguration de N. S. <i>MATTH. 17.</i>
	DIM. Lundi Mardi Merc.	25 2 s. Césaire <i>méd.</i> s. Félix III 26 ste Marguerite de Cort. 27 s. Léandre, év., ste Honorine <i>v.</i> 28 s. Romain <i>a.</i> , s. Lupicin <i>a.</i>

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 26 minutes.

Un bon cigare.

Rapineau offre à un ami un affreux cigare que ce dernier s'efforce en vain de fumer.

— Comment, fait Rapineau, ce cigare n'est pas bon ? Je t'assure cependant que j'ai donné un franc pour ce bout-là.

— Possible, mon vieux, retorque l'ami, mais le marchand a dû te rendre au moins quatre-vingt-quinze centimes.

* * *

Recevoir toute la vérité, quoiqu'elle com-

batte mon orgueil, faire justice à tous, quel-

que soit mon intérêt, aimer avec joie tout ce

qui est beau, bon et saint, quel que soit l'ê-

tre en qui se trouvent ces qualités.

Channing.

* * *
Papa, deux enfants qui naissent en même temps, c'est des jumeaux... Quand il y en a trois, c'est-il ce qu'on appelle des trumeaux ?

COURS de la LUNE etc	LÉVER du SOLEIL	COUCH du SOLEIL
Clair	7 49 7 47 7 46	5 7 5 8 5 10
		Pleine lune le 1 à 4 h. 53 soir

	7 44	5 12
	7 43	5 14
	7 41	5 15
	7 40	5 17
	7 38	5 19
Doux	7 37	5 21
	7 35	5 22

Dern. quart.	le 8 à 10 h. 16 mat
	7 33
	7 31
	7 30
	7 28
	7 26
Clair	7 24
	7 23

Nouv. lune le 15 à 8 h. 7 soir

Prem. quart. le 24 à 1 h. 6 mat.

Sec	7 7	5 48
	7 5	5 50
	7 3	5 52
	7 1	5 53

Foires du mois de février 1923

— SUISSE —

Aarau	21	Delémont	20	Locle (Le)	13	Schwarzenbourg	15
Aarberg	14	Dielsdorf	28	Lyss	26	Schüpfheim, porcs	5
Affoltern b. et p.	19	Echallens	1	Martigny-Bourg	5	Sidwald	22
Aigle	17	Eglisau	6	Monthey	7	Sierre	5
Altendorf	1	Einsiedeln	5	Morat	7	Sion	10
Altstätten	8	Estavayer	14	Morges	7	Sissach	21
Andelfingen	14	Fenin	26	Moudon	26	Soleure	12
Appenzell	14, 28	Frauenfeld	5, 19	Motiers-Travers	12	Stein	28
Aubonne	6	Fribourg	12, 24	Münster	8	Sursee	5
Baden	6	Gessenay	14	Muri	12	Thoune	21
Balsthal	12	Gorgier	26	Nyon	1	Tramelan-dessus	14
Bellinzone	7	Gossau	5	Orbe	12	Unterseen	2
Berne	6, 13	Hérisau, Ap. E.	—	Oron	7	Uster	22
Berthoud	1	Hitzkirch	13	Pfäffikon	6, 19	Weinfelden	14, 28
Bex	15	Huttwil	7	Payerne	15	Wilchingen	19
Bièvre	1	Kaltbrunn	8	Porrentruy	19	Willisau	12
Bremgarten	5	Landeron	19	Ragaz	5	Winterthour	1, 15
Brugg	13	Langenthal	27	Reinach	15	Wil	6
Bülach	7, 27	Langnau	28	Romont	6	Yverdon	6
Bulle	8	Laufon	6	Rue	21	Zofingue	8
Büren	21	Lausanne	14	Saignelégier	5	Zoug	13
Château-d'Ex	1	Lenzbourg	1	St-Triphon	16	Zurzach	5
Châtel-St-Denis	12	Lichtensteig	5	St-Ursanne	12	Zweisimmen	15
Chiètres	22	Liestal	14	Sargans	27		
Cossonay	8	Lignières	13	Schaffhouse	20, 21		

Le bolide du Laos. — Dernièrement, un postier perdu dans un « trou » du Laos (Indo-Chine française, à l'ouest du Tonkin) bâillait à se décrocher la mâchoire. Il n'y avait pas de clients à faire attendre. Il n'y avait pas de télégrammes. Il n'y avait pas de courrier. Il n'y avait rien que la solitude et que le silence.

Le postier eut alors l'idée de faire une farce, une innocente farce télégraphique.

Il télégraphia donc à un collègue de Saïgon :

« Bolide environ sept cents grammes tombé ici. »

Il supposait que sa plaisanterie n'aurait point de suite. Mais le collègue, mû par un zèle scientifique des plus louables, se précipita, dès qu'il eut reçu le télégramme, chez le gouverneur général.

M. Maurice Long, qui gouverne le splendide empire français d'Extrême-Orient, ne pouvait pas ne point s'intéresser au bolide. Il donna donc ordre à ses services de suivre l'affaire.

Et les services télégraphièrent au petit postier du Laos :

« Veillez sur bolide. Envoyons mission scientifique... »

Alors, le pauvre postier, farceur et confus, envoya au gouverneur général cette simple et magnifique dépêche :

« N'envoyez pas mission. Bolide reparti. »

* * *

Non, l'Eglise ne sera jamais asservie ! C'est que l'Eglise est placée plus haut, c'est qu'elle voit de plus loin, c'est qu'elle embrasse d'un coup d'œil le vaste espace, d'une longue histoire, et c'est vous, gouvernement laïque, gouvernement de parvenus, qui voulez ruser avec un tel pouvoir, un pouvoir éternel qui tient les balances de la justice dans ce monde et dans l'autre ! Je vous dis : vous n'êtes pas de force à ruser avec le Pape ; vous feriez mieux de vous rendre tout de suite. Vous pourrez être, vous serez prisonniers de l'Eglise. L'Eglise ne sera jamais en votre possession. Napoléon a tenu le Pape prisonnier à Fontainebleau. Vous connaissez la revanche. Vous n'êtes pas plus forts que Napoléon.

Cette « pensée » a d'autant plus de poids que son auteur n'est autre que Clemenceau, l'illustre homme d'Etat français archiradical et nullement suspect de cléricalisme.

MARS

NOTES	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH	COURS de la LUNE etc.	LEVER du SOLEIL	COUCH. du SOLEIL
Jeudi	1	s. Aubin év., ste Eudoxie			
Vend.	2	s. Simplice P. ste Janvière m.			
Sam.	3	ste Cunégonde <i>imp.</i> , s. Astère m.			
	9.	Jésus chasse le démon muet. LUC. 11.			
DIM.	4	s. Casimir c., s. Lucius P.			
Lundi	5	<i>Reliques de s. Ours et s. Vic.</i>			
Mardi	6	s. Fridolin pr., ss. Félix et Perp.			
Merc.	7	<i>Mi-Carême</i> s. Thomas d'Aquin d.			
Jeudi	8	s. Jean de Dieu c.			
Vend.	9	ste Françoise Romaine <i>vv.</i>			
Sam.	10	Les 40 martyrs. s. Attale a.			
	10.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN. 6			
DIM.	11	s. Eutime év., s. Firmin a.			
Lundi	12	s. Grégoire P. d., s. Maximil. m.			
Mardi	13	ste Christine v. m., s. Nic.			
Merc.	14	ste Mathilde ri.			
Jeudi	15	s. Longin sold., s. Probe év.			
Vend.	16	s. Héribert év. m			
Sam.	17	s. Patrice év., ste Gertrude v.			
	11.	Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.			
DIM.	18	5. <i>Passion.</i> s. Cyrille év. d., s. N.			
Lundi	19	s. JOSEPH.			
Mardi	20	s. Vulfran év. s. Cuthbert év.			
Merc.	21	s. Benoit abbé.			
Jeudi	22	B. Nicolas de Flue c.			
Vend.	23	s. Victorien m., s. Nicon m.			
Sam.	24	s. Siméon m., s. Gabriel arch.			
	12.	Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.			
DIM.	25	6 <i>Rameaux. Annonciation.</i> s. H.			
Lundi	26	s. Ludger év.			
Mardi	27	s. Jean Damascène c. d. s. Rupert			
Merc.	28	s. Gontran r., s. Eustase			
Jeudi	29	s. Ludolphe év. m.			
Vend.	30	s. Quirin m., s. Pasteur év.			
Sam.	31	Semaine sainte ste. Balbine v., B. Amédée duc.			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 43 minutes.

Si nous voulons que le sentiment du devoir pénètre jusque dans nos os et se lie en nous aux sources mêmes de la vie, ne compsons pour cette grande cure que sur la famille.

* * *
Nous avons tous un peloton de poésie au

fond de l'âme, mais il y a diverses manières de le dévider.

* * *
— Cher maître, vous faites mon portrait et vous ne me regardez jamais ?

— Vous m'avez dit de vous faire belle : je ne veux pas me laisser influencer.

Foire du mois de mars 1923

— SUISSSE —

Aarau	21	Dielsdorf	28	Malleray	26	Schöftland	2
Aarberg ch.	14	Echallens	22	Martigny-Ville	12	Schüpfheim	12
Aigle	10	Eglisau	19	Montfaucon	26	Schwarzenbourg ch.	22
Alt St-Johann	20	Erlenbach	13	Monthey	7	Schwytz	12
Altstätten	8	Estavayer	14	Morat	7	Sempach	12
Altdorf	14, 15	Flawyl	12	Morges	21	Sépey	26
Amriswil	21	Fontaines	19	Môtiers-Travers	12	Sidwald	15
Andelfingen	14	Frauenfeld	5, 19	Moudon	26	Sierre	19
Anet	21	Fribourg	12, 24	Münsingen	19	Signau	15
Appenzell	14, 28	Frutigen	16	Muri	5	Sion	31
Aubonne	20	Gessenay	5	Neuveville	28	Sissach	28
Baden	6	Gossau	5	Nyon	1	Soleure	12
Bâle	1, 2	Gorgier	1	Ollon	16	Sumiswald	9
Berne	6	Grandson	7	Olten	5	Sursee	6
Berthoud ch.	1	Gr.-Hochstetten	21	Oron-la-Ville	7	Stein	28
Bevaix	15	Herzogenbuchsee	21	Payerne	15	Thoune	14
Bienne	1	Huttwil	14	Pfäffikon	19	Tramelan-dessus	14
Bözingen	26	Interlaken	7	Porrentruy	19	Unterseen	7
Bremgarten	12	Landeron-Combès	19	Ragaz	26	Uster	29
Brigue	8, 22	Langenthal	27	Reichenbach	20	Vevey	27
Brugg	13	La Ferrière	19	Reinach	15	Wald	13, 14
Bülach	7	La Sarraz	27	Richensee	17	Wattwil	7
Bulle	1	Laufon	6	Riggisberg	9	Weinfelden	14, 28
Büren	21	Laupen	8	Romont	6	Wilchingen	19
Cerlier	28	Lausanne	14	Rue	21	Willisau	29
Châtel-St-Denis	19	Lenzbourg	1	St-Anbin	26	Winterthour	1, 15
Château-d'Oex	22	Liestal	14	St-Blaise	5	Yverdon	13
Chiètres	29	Lignières	23	St-Ursanne	12	Zofingue	8
Cossonay	8	Locle	13	Saignelégier	5	Zurzach	12
Delémont	20	Lyss	26	Schmitten	5	Zweisimmen	1

Pensées

Ce n'est pas sur les autres qu'il faut jeter les yeux quand on veut faire le bien ; c'est sur soi-même.

On doit faire le bien tout seul, dans un coin, obstinément, désespérément. On doit imiter les abeilles.

Voyez-les ! Chacune d'elles a entrepris de construire et de remplir une seule alvéole. Elle part, bourdonnante, se plonge dans la fleur, en ramasse le sac parfumé et revient continuer l'ouvrage commencé.

Et quand elle a fait son alvéole, il se trouve que toutes les abeilles ont fait comme elle et que la ruche se dresse, magnifique et bien ornée.

Eh bien, nous de même. Nous avons chacun notre alvéole ; nous avons chacun notre sphère. Nous pouvons tous convaincre, ne fût-ce qu'un homme, ne fût-ce qu'un enfant ; et lorsque sans nous désespérer, sans regarder si, à côté de nous, l'ouvrage avance, nous aurons accompli notre tâche individuelle ; il

viendra, oui, il viendra le moment où la ruche, c'est-à-dire la société, sera reconstituée, intacte, comme elle le fut jadis. Cornély.

* * *

Les maximes de l'ex-poilu

Ne jamais chercher à comprendre.

Ne jamais exécuter un ordre avant d'avoir reçu le contre-ordre.

Ne jamais faire le jour même ce qu'un camarade peut faire le lendemain.

S'en foutre et ne rien faire, mais rendre compte.

Il vaut mieux avoir tort avec le règlement que d'avoir raison à soi tout seul.

Ne s'occuper que de ce qui vous regarde, et encore.

Ne pas se faire repérer ; tout finit par se tasser, il n'y a pas d'exemple que les choses ne se soient pas arrangées.

La continuité dans l'incohérence est ce qu'on appelle l'esprit de suite.

AVRIL

Notes

4.

MOIS PASCAL

13.

Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 1 PAQUES s. Hugues év.
2 s. François de Paule c.
3 ste Agape v. m. s. Vulpien m.
4 s. Isidore év. d. s. Ambroise
5 s. Vincent-Ferrier c.
6 s. Célestin P., s. Sixte P. m.
7 B. Hermann Joseph

14.

Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 8 1. Quasimodo. s. Amant év.,
9 ste Vautrude vv.
10 s. Macaire év., s. Térence m.
11 s. Léon P. d.
12 s. Jules P.
13 s. Herménégild
14 s. Justin m., s. Tiburce m.

15.

Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 15 2 s. Eutichès m., ste Anastasie m.
16 s. Benoît Jos. Labre
17 s. Anicet P. m., s. Rodolphe m.
18 Solen. de S. Joseph
19 s. LÉON IX P. ste Agnès de M. v.
20 s. Théotime év.
21 s. Anselme év. d.

16.

Dans peu vous me verrez. JEAN 16.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 22 3. ss. Soter et Caïus PP. mm.
23 s. Georges m., s. Adalbert év. m.
24 s. Fidèle de Sigmaringen m.
25 s. MARC évang.
26 ss. Clet et Marcellin PP. mm.
27 s. Anastase P., ste Zite
28 s. Paul de la Croix c., s. Vital m.

17.

Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16.

DIM.
Lundi

- 29 4. s. Pierre m., s. Robert a.
30 ste Catherine de Sienne v.

COURS
de la
LUNE

LEVER
du
SOLEIL

COUCH.
du
SOLEIL

Pleine lune le 1 à 2 h. 10 soir

29	5	53	6	45
Froid	5	50	6	46
	5	48	6	48
	5	46	6	49
	5	44	6	51
	5	42	6	52
	5	40	6	54

Dern. quart. le 8 à 6 h. 22 matin

28	5	38	6	56
Clair	5	35	6	57
	5	33	6	59
	5	31	7	0
	5	29	7	2
	5	27	7	3
	5	25	7	5

Nouvelle lune le 16 à 7 h. 28 mat.

27	5	23	7	6
Froid	5	21	7	8
	5	19	7	10
	5	17	7	11
	5	15	7	13
	5	13	7	14
	5	11	7	16

Prem. quart. le 24 à 6 h. 20 mat.

26	5	9	7	17
	5	7	7	19
	5	5	7	20
Clair	5	3	7	22
	5	1	7	24
	4	59	7	25
	4	57	7	27

Pleine lune le 30 à 10 h. 30 soir

Frais	4	55	7	28
29	4	54	7	30

Les jours croissent pendant ce mois, de 94 minutes

Deux chiffonniers se livrant à leurs patientes recherches échangent leurs impressions. Et, philosophiquement l'un d'eux conclut :

— Bah ! pourquoi nous plaindre ? N'avons-nous pas aussi nos rentes sur les tas ?

Le président de Harley avait coutume de dire :

Rien n'est plus aisément à juger qu'une affaire quand elle se présente devant les tribunaux ; quand les avocats ont parlé, rien n'est plus difficile.

Foires du mois d'avril 1923

— SUISSE —

Aarau		18	Dielsdorf	25	Loëche-Ville	2	Sarnen	19
Aarberg	ch.	11	Echallens	26	Locle ch. et foire carto.	10	Sargans	3
Affoltern		16	Eglisau	24	Lucerne	30 avril	Schaffhouse	3, 17
Aigle		21	Einsiedeln	30	11 mai	G. B.	Schüpfheim	19
Altdorf		25, 26	Estavayer	11	Lyss	23	Schwytz	9
Andelfingen		11	Flawil	30	Martigny-Bourg	2	Sépey	25
Appenzell		11, 25	Frauenfeld	9, 23	Martigny-Ville	9	Sidwald	19
Aubonne		3	Fribourg	9, 21	Meyrin	20	Sierre	30
Baden		3	Gampel	24	Meiringen	10	Sissach	25
Bas-Chatillon		9	Gessenay	2	Monthey	4	Soleure	9
Berne du	9 au	21	Glovelier	23	Morat	4	Stalden	4
Berthoud		5	Gorgier	5	Môtiers-Travers	9	Stans	18
Bex		19	Gossau	2	Moudon	30	Sursee	30
Bièvre		5	Grandson	18	Moutier	12	Stein	25
Bremgarten		2	Gränichen	13	Muri	9	Tavannes	25
Brigue		5, 26	Kaltbrunn	24	Niederbipp	4	Thoune	4
Brugg		10	Kirchberg	18	Nyon	5	Trameian-dessus	4
Bülach		4	Landeron	9	Olten	2	Travers	20
Bulle		5	Langnau	25	Orbe	2	Unterseen	6
Büren		18	Langenthal	24	Oron-la-Ville	4	Uster	26
Cernier		16	La Roche	30	Payerne	19	Vevey	24
Châtel St-Denis		16	La Sagne	3	Pfäffikon	16	Viège	30
Chaux-de-Fonds		4	La Sarraz	24	Planfayon	18	Weinfelden	11, 25
Chiètres		26	Laufenbourg	2	Porrentruy	16	Willisau	26
Coffrane		30	Lausanne	11	Provence	16	Wimmis	17
Courtelary		3	Laufon	3	Ragaz	30	Winterthour	5, 19
Couvet		2	Lenzbourg	5	Riggisberg	27	Wilchingen	16
Cossonay		12	Les Bois	2	Romont	17	Yverdon	3
Cudrefin		30	Lichtensteig	9	Rue	11	Zofingue	12
Dagmersellen		9	Liestal	11	St-Ursanne	9	Zoug	2
Delémont		17			Saignelégier	3	Zweisimmen	3

Le défaut de la reine. — A propos du grand cortège de jeudi, à Paris, on rappelle que la reine des reines de la Mi-Carême appartient à l'administration de la ville de Paris. A l'état du personnel Mlle Béclu, sténodactylo, figure avec neuf prénoms comme tous les souverains : Yvonne, Yolande, Jeanne, Marie, Ismérie, Emilie, Gertrude, Lucie, Ida.

Elle est très bonne employée, elle travaille extrêmement vite et elle comprend les écritures les plus difficiles.

Mais elle a un défaut : elle ne peut pas arriver à l'heure.

Cette infirmité lui avait valu l'animadversion de ses chefs et, au moment où elle fut nommée reine, elle était menacée des foudres d'un de ces tribunaux professionnels qu'on appelle Conseils de discipline.

Mais elle fut élue reine. Et l'administration, avec une galanterie digne de l'ancien régime, pensa qu'elle ne pouvait pas conti-

nuer des poursuites contre une personne ainsi distinguée par ses concitoyens.

L'administration avait même prévu que Mlle Béclu, grâce à l'appui des conseillers municipaux, serait certainement élue reine des reines, car dans le rapport de son chef hiérarchique, qui rappelle ses méfaits, on relève cette phrase :

« Je serais d'avis de ne pas troubler, en usant des rigueurs du règlement, les joies de sa royauté éphémère et de ne pas l'exposer à cette mésaventure de comparaître au Conseil de discipline le lendemain du jour où — peut-être Reines des Reines — elle sera reçue solennellement à l'Elysée et à l'Hôtel-de-Ville, et comblée d'honneurs et de présents. »

On ne saurait être plus galant, ni plus spirituel.

L'exactitude étant la politesse des rois, la reine d'un jour va peut-être désormais se croire obligée d'arriver à l'heure.

MAI

Notes	5.	MOIS DE MARIE	COURS de la LUNE etc.	LEVER du SOLEIL	COUCH. du SOLEIL
Mardi	1	ss. PHILIPPE et JACQUES ap.		4  52	7  31
Merc.	2	s. Athanase év. d.,		4  50	7  33
Jeudi	3	INVENTION DE LA Ste CROIX.		4  48	7  34
Vend.	4	ste Monique vv., s. Florian m.		4  46	7  36
Sam.	5	s. Pie V P., s. Gothard		4  45	7  38
	18.	Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.			
DIM.	6	5. s. Jean devant Porte-Latine			
Lundi	7	Rogations. s. Stanislas év.			
Mardi	8	s. Jeanne d'Arc Ap. de s. Michel, a.			
Merc.	9	s. Grégoire de Naziance év. d.			
Jeudi	10	ASCENSION. s. Antonin év., ste Sop.			
Vend.	11	s. Béat c., s. Mamert év.			
Sam.	12	ss. Achille et Pancrace mm.			
	19	Jésus promet le Saint Esprit. JEAN 15 et 26.			
DIM.	13	6. s. Pierre év., s. Servais			
Lundi	14	s. Boniface m., s. Pacôme			
Mardi	15	s. Isidore, laboureur			
Merc.	16	s. J. Népomucène m., s. Ubald.			
Jeudi	17	s. Pascal c. s. Bruno			
Vend.	18	s. Venant m. s. Félix, cap.			
Sam.	19	Jeûne. s. Pierre Célestin P.			
	20.	Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.			
DIM.	20	PENTECOTE. s. Bernardin c..			
Lundi	21	s. Hospice c., s. Emile			
Mardi	22	ste Julie v. m. ste Rite v.			
Merc.	23	Q-T s. Florent moine			
Jeudi	24	N.-D de Bon-Secours.			
Vend.	25	Q-T s. Grégoire VII P.,			
Sam.	26	Q. T. s. Philippe de Néri c.			
	21.	Soyez miséricordieux. LUC, 6.			
DIM.	27	1. TRINITÉ s. Bède le Vénérable doc.			
Lundi	28	s. Augustin de Cantorbéry év.			
Mardi	29	ste Mad. P., s. Maximin év.			
Merc.	30	s. Ferdinand r.			
Jeudi	31	FÊTE-DIEU. ste Angèle de Mérici v.			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 74 minutes

Par ce temps de manque de logements, il n'est pas hors de propos de citer la « Freihaus » située à Wieden, faubourg de Vienne (Autriche). Cette « caserne » a 13 cours et 31 escaliers, compte 1500 pièces et abrite 2300 personnes appartenant à tous les corps d'état. Un facteur est attaché spécialement

au service de cette maison pour la distribution des lettres.

Le maître : Toto, qu'est-ce que ce tapage abominable ?

Toto : M'sieu, c'est une feuille de papier buvard qu'est tombée !

Foires du mois de mai 1923

— SUISSE —

Aarau	16	Dombresson	21	Montfaucon	14	Schaffhouse	22, 23
Aarberg	9	Echallens	30	Monthey	16	Schöftland	1
Affoltern	28	Erlenbach	8	Montreux-Rouvenaz	11	Schwarzenbourg	ch. 11
Aigle	19	Ernen	8	Morat	2	Schwytz	7
Altorf	16, 17	Estavayer	9	Morges	23	Sembrancher	1
Alstätten	3	Frauenfeld	7, 21	Môtiers-Travers	14	Sentier (le)	18, 19
Andelfingen	9	Fribourg	7, 19	Moudon	28	Sépey (le)	15
Anet	23	Frutigen	2	Moutier-Grandval	17	Sidwald	17
Appenzell	9, 23	Gersau	14	Münster	14	Sierre	28
Aubonne	15	Gessenay	1	Muri	3	Signau	3
Baden	1	Gimel	21	Neuveville	30	Sion	5, 19, 26
Bagnes	21	Glis	9	Nods	12	Sissach	16
Balsthal	21	Gossau	7	Nyon	3	Soleure	14
Bassecourt	8	Gorgier	21	Ollon	18	Stalden	14
Bayards	7	Grandson	30	Olten	7	Sumiswald	25
Bégnins	21	Grosshöchstetten	16	Orbe	21	Sursee	7, 28
Bellegarde	14	Hauts-Geneveys	1	Ormont-dessus	14	Thoune	9
Berthoud	ch. 3, 17	Huttwil	2	Oron-la-Ville	2	Tramelan-dessus	9
Bevaix	28	Hochdorf	3	Orsières	16	Troistorrents	1
Bex	17	Interlaken gros b.	1	Payerne	17	Unterbach	30
Biènne	3	Landeron-Combès	7	Pfäffikon	8, 21	Unterseen	2
Boudevilliers	25	Langenthal	15	Planfayon	16	Uster	31
Bremgarten	21	La Sarraz	22	Pont-de-Martel	15	Vallorbe	12
Breuleux	15	Laufon	1	Porrentruy	14	Vaulion	16
Brugg	8	Laufenbonrg	21	Provence	28	Verrières	18
Bützach	29	Laupen	24	Reinach	17	Wattwyl	2
Bulle	3	Lausanne	9	Richensee	21	Weinfelden	9, 30
Büren	16	La Lenk	18	Riggisberg	25	Wil	1
Carouge	12	Le Lieu	15	Romont	8	Wilchingen	21
Cerlier	9	Lenzbourg	2	Rorschach	17, 18	Winterthour	3, 17
Chaindon	9	Liestal	30	Rue	16	Wohlen	7
Charbonnières (les)	9	Lignières	22	Ruswil	1	Yverdon	8
Château-d'Oex	16	Le Locle	8	St-Blaise	14	Zofingue	17
Châtel St-Denis	14	Loëche-Ville	1	Ste-Croix	16	Zoug	21
Chiètres	31	Lucerne 30 avril au		St-Gall	5 au 13	Zurich	1
La Chaux-de-Fonds	2	11 mai		St-Imier	18	Zurzach	21
Cossonay	31	Lyss	28	St-Maurice	25	M. et P.	28
Courtelary	8	Lichtensteig	28	St-Ursanne	14	Zweisimmen	2
Couvet	31	Marbach	22	Saignelégier	7		
Delémont	15	Martigny-Bourg	14	Sargans	1		
Dielsdorf	23	Meyringen	15	Sarnen	9		

Benoit XV gentilhomme. Benoit XV avait un neveu, étudiant en médecine, qu'il aimait beaucoup et recevait avec plaisir au Vatican.

Un jour, après la déclaration de guerre de l'Italie, il le voit arriver au palais, habillé en soldat.

— Quel est cet uniforme ? dit-il à son neveu.

— Un uniforme d'infirmier : nous avons formé à l'école une ambulance générale, et ne pouvant partir comme médecin, je pars comme infirmier.

Le Pape, un long instant, considéra le

jeune homme puis se leva, les sourcils froncés :

— Monsieur, dit-il à son neveu, un della Chiesa ne sert pas comme infirmier en temps de guerre et de péril. Je tiens à vous le dire.

Le jeune homme pâlit et se retira. Quelques jours plus tard, il se représentait au Vatican. Il portait, cette fois, la tenue grise des fantassins.

— Quelle différence y a-t-il entre un champ et une pipe ?

— C'est que le champ se « fume » pour être « labouré » et que la pipe, on la « bource » pour la fumer.

JUIN

*Notes	6.	MOIS DU SACRÉ-CŒUR		COURS de la LUNE	LEVER du SOLEIL	COUCH. du SOLEIL
		1	2 s. Pothin év. <i>m</i>			
	Vend.	22.	2 s. Eugène <i>P.</i> , ste Blandine <i>mre</i>			
			Les conviés au grand festin. <i>Luc</i> , 14,			
	DIM.	3	2 s. Morand <i>c.</i>			
	Lundi	4	s. François Caracciolo		4 $\frac{1}{2}$ 10	8 $\frac{1}{2}$ 13
	Mardi	5	s. Boniface év. <i>m.</i>		4 $\frac{1}{2}$ 9	8 $\frac{1}{2}$ 14
	Merc.	6	s. Norbert év., s. Robert <i>a.</i>			
	Jeudi	7	s. Claude év., s. Licarion <i>m.</i>			
	Vend.	8	<i>S-C.</i> de Jésus s. Médard év.			
	Sam.	9	ss. Prime et Félicien <i>mm.</i>			
		23.	La brebis égarée. <i>Luc</i> , 15.			
	DIM.	10	3. ste Marguerite <i>ri.</i>			
	Lundi	11	s. Barnabé <i>ap.</i>			
	Mardi	12	s. Jean de S. Facond <i>c.</i>			
	Merc.	13	s. Antoine de Padoue <i>c.</i>			
	Jeudi	14	s. Basile év. <i>d.</i> , s. Rufin <i>m.</i>			
	Vend.	15	s. Bernard de M. <i>c.</i> ,			
	Sam.	16	ss. Ferréol et Ferjeux <i>mm.</i>			
		24.	Pêche miraculeuse. <i>Luc</i> , 5.			
	DIM.	17	4. s. Onuphre <i>c.</i> s. Ephrem <i>diac.</i>			
	Lundi	18	ss. Marc et Marcellin <i>mm.</i>			
	Mardi	19	ste Julianne de Falconière <i>v.</i>			
	Merc.	20	s. Silvère <i>P.</i> s. Novat <i>pr.</i>			
	Jeudi	21	s. Louis Gonzague <i>c.</i>			
	Vend.	22	s. Paulin év., 10,000 martyrs			
	Sam.	23	ste Audrie <i>ri.</i> , ste Agrippine <i>v m.</i>			
		25.	Justice des scribes et des pharisiens <i>Mat</i> . 5..			
	DIM.	24	5. s. JEAN-BAPTISTE			
	Lundi	25	s. Guillaume <i>a.</i> , s. Gallican <i>m.</i>			
	Mardi	26	ss. Jean et Paul <i>mm.</i>			
	Merc.	27	s. Ladislas <i>r.</i> , s. Anthelme év.			
	Jeudi	28	s. Léon II <i>P.</i> , s. Papias <i>m.</i>			
	Vend.	29	ss. PIERRE et PAUL <i>ap.</i>			
	Sam.	30	<i>Com.</i> de s. Paul. <i>ap.</i> , s. Martial év.			

Les jours croissent pendant ce mois, de 19 minutes et décroissent de 2 minutes

En classe. — *L'instituteur.* — Jean, qui est-ce qui a fait ton problème ?

Jean. — C'est papa, m'sieur !

L'instituteur. — Il l'a fait en entier ?

Jean. — Non, je l'ai aidé.

* * *

On parlait dernièrement, dans un salon parisien, d'une célèbre étoile de cinéma.

— Elle est encore très jeune, déclara quelqu'un, elle n'a que 28 ans.

— Comment, 28 ans, répondit une autre personne. Il y a quelque temps, elle était en Angleterre en même temps que moi et on lui en donnait 48 !

— Mais, c'est bien cela, dit Tristan Bernard, il y a le change.

Foires du mois de juin 1923

— SUISSE —

Aarau	20	Cossonay	14	Martigny-Bourg	11	St-Aubin	11
Aarberg	13, 27	Courchapoix	5	Montfacon	25	St-Ursanne	25
Affoltern b. et p.	18	Delémont	19	Monthey	6	Sidwald	21
Aigle	2	Dielsdorf	27	Morat	6	Sion	9
Andelfingen	13	Estavayer	13	Môtiers-Travers	11	Sissach	27
Andermatt	13	Frauenfeld	4, 18	Mondon	25	Soleure	11
Appenzell	13, 27	Fenin	4	Muri	11	Sursee	25
Baden	5	Fribourg	11	Münster	14	Stein	27
Bagnes	1	Gossau	4	Noirmont	4	Travers	15
Berthoud	7	Grandfontaine	12	Nyon	7	Unterseen	1
Bienne	7	Kreuzlingen	1	Olten	4	Uster	28
Bremgarten	11	Lajoux	12	Orsières	4	Verrières	20
Brévine	27	Landeron-Combès	18	Oron-la-Ville	6	Weinfelden	13, 27
Brigue	7	Laufon	5	Payerne	21	Wilchingen	18
Brugg	12	Lenzbourg	7	Pfäffikon	18	Willisau	4, 28
Bülach	6	Langenthal	19	Porrentruy	18	Winterthour	7, 21
Bulle	14	Lausanne	13	Reinach	14	Yverdon	5
Châtel-St-Denis	18	Le Locle	12	Romont	12	Zofingue	14
La Chaux-de-Fonds	6	Loëche-Ville	1	Rue	20	Zurzach	2
Chiètres	28	Lyss	25	Saignelégier	5		

Feminisme en herbe. — C'était à un mariage. Lunch très animé. On danse, on assiège le buffet, on félicite les jeunes époux, on complimente les parents. Dans un coin du salon, un groupe de fillettes — entre 6 et 10 ans — échangent leurs impressions.

— Moi, je me marierai dans dix ans avec un ambassadeur.

— Moi, je demanderai à mon mari une robe de dentelles et un collier en gros diamants.

— Et toi, Odette ?

Odette, qui paraît avoir huit ans, répond dans une moue :

— Moi, d'abord, je ne veux pas me marier.

Etonnement général :

— Oh ! et tu veux donc toujours rester vieille fille ? On s'ennuie, tu sais.

— Ou bien tu entreras dans un couvent et tu te feras religieuse ?

Alors, Odette, haussant les épaules avec un petit air de mépris :

— Mais non, voyons ! Moi, je veux être veuve.

* * *

La guerre aux buveurs dans l'Hindoustan. — Depuis un certain temps, on note une grande activité dans les milieux anti-alcooliques de l'Inde qui font une guerre

acharnée aux ivrognes et aux trafiquants de liqueur.

Pour punir leurs coreligionnaires qui s'adonnent à la boisson, les Mahométans de Bombay ont adopté un nouveau système : ils surveillent les débits de boisson, s'emparent des ivrognes, leur noircissent le visage et ainsi décorés les promènent à travers la ville en les conspuant. Certaines castes de l'Inde interdisent à leurs membres de boire des alcools et leur infligent des amendes énormes s'ils ne respectent pas cet ordre. En outre, les manifestations contre les trafiquants ne manquent pas ni les conduites de Grenoble pour les buveurs. C'est ainsi qu'un ramoneur, surpris en état d'ivresse, fut appréhendé par des gens de sa caste, décoré d'un collier de vieilles chaussures, et promené dans tous les bazars par une foule de 200 personnes tapant sur des boîtes de fer blanc. Il paraît que cette campagne anti-alcoolique n'est pas sans effets et que les marchands de liqueurs voient leurs affaires diminuer sensiblement.

* * *

Au Tribunal correctionnel de la Seine.

Accusé vous avez été déjà condamné douze fois.

— Bah ! Monsieur le président, c'était en province.

JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG	COURS	LEVER	COUCH.	
			de la LUNE etc.	du SOLEIL	du SOLEIL	
	26.	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.		Dern. quart. le 6 à 2 h. 56 mat.		
DIM.	1	6. Précieux-Sang. s. Théobald <i>er.</i> ,	4 ☽	8	8 27	
Lundi	2	Visitation. s. Othon <i>év.</i>	4 ☽	8	8 26	
Mardi	3	s. Irénée <i>év. m.</i>	4	9	8 26	
Merc.	4	s. Ulrich <i>év.</i>	4	10	8 26	
Jeudi	5	s. Antoine <i>M^{ie} Zaccaria conf.</i>	4	11	8 25	
Vend.	6	s. Isaïe <i>proph.</i> , s. Romule <i>év. m.</i>	4	12	8 25	
Sam.	7	ss. Cyrille et Méthode <i>év.</i>	4	12	8 24	
	27.	Gardez-vous des faux prophètes. MATTH. 7.		Nouvel. lune le 14 à 1 h. 45 mat.		
DIM.	8	7. ste Elisabeth <i>ri.</i> , s. Kilien <i>év. m.</i>	4	13	8 24	
Lundi	9	ste Véronique <i>ab.</i> , ste Anatolie <i>v.</i>	4	14	8 23	
Mardi	10	ste Rufine <i>v. m.</i> , ste Amelberge <i>v.</i>	4	15	8 23	
Merc.	11	ss. Placide <i>m.</i> et Sigisbert <i>c.</i>	4	16	8 22	
Jeudi	12	s. Jean Gualbert <i>a.</i> s. Basilide	4	17	8 21	
Vend.	13	s. Anaclet <i>P. m.</i> , s. Silas <i>ap.</i>	4	18	8 20	
Sam.	14	s. Bonaventure <i>év. d.</i> , s. Cyr <i>év.</i>	4	19	8 19	
	28.	L'économie infidèle. LUC. 16.		Prem. quart. le 21 à 2 h. 32 mat.		
DIM.	15	8. Scapulaire. s. Henri <i>emp.</i>	Beau	4	20	8 19
Lundi	16	N.-D. du Mont-Carmel		4	21	8 18
Mardi	17	s. Alexis <i>c.</i> , s. Théodore <i>m.</i>		4	22	8 17
Merc.	18	s. Camille <i>c.</i> s. Symphorose.		4	23	8 16
Jeudi	19	s. Vincent de Paul <i>c.</i>		4	25	8 15
Vend.	20	s. Jérôme Em. <i>c.</i> , ste Marguerite <i>v.</i>		4	26	8 14
Sam.	21	s. Arbogaste <i>év.</i> , ste Praxède		4	27	8 12
	29.	Jésus pleure sur Jérusalem. LUC. 19.		Pleine lune le 27 à 11 h. 33 soir		
DIM.	22	9. ste M.-Madel., pénit., s. Vandrille <i>a.</i>	Orages	4	28	8 11
Lundi	23	s. Apollinaire <i>év. m.</i> , s. Liboire <i>év.</i>		4	29	8 10
Mardi	24	ste Christine <i>v. m.</i> , B ^e Louise <i>vv.</i>		4	31	8 9
Merc.	25	s. JACQUES <i>ap.</i> s. Christophe <i>m.</i>		4	32	8 8
Jeudi	26	ste ANNE <i>mère de Marie.</i>		4	33	8 6
Vend.	27	s. Pantaléon <i>m.</i>		4	35	8 5
Sam.	28	s. Victor <i>P. m.</i> , s. Nazaire <i>m.</i>	Pluie	4	36	8 4
	30.	Le pharisien et le publicain. LUC. 18.				
DIM.	29	10 ste Marthe <i>v.</i> , ste Béatrix <i>m^{re}.</i>				
Lundi	30	ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i>				
Mardi	31	s. Ignace Loyola <i>c.</i> , s. Germain <i>év.</i>				

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 52 minutes.

Un nègre du plus beau noir, natif de Mozambique, comparait devant le commissaire de police du 18^e arrondissement (Montmartre, Gr. Carrières.)

— Qu'est-ce qui vous a amené ici ? demande le magistrat.

— Massa, ce sont deux gardiens de la paix.

— J'entends bien, mais est-ce que ce n'est pas pour ivrognerie ?

— Oui, Massa, ils étaient ivres tous les deux.

Foires du mois de juillet 1923

— SUISSE —

Aarau	18	Cossonay	12	Locle (Le)	10	Savagnier	30
Aarberg	11	Delémont	17	Lyss	23	Schaffhouse	3, 17
Affoltern b. et p.	16	Dielsdorf	25	Morat	4	Sidwald	19
Andelfingen	11	Echallens	26	Moudon	30	Sissach	25
Appenzell	11, 25	Estavayer	11	Möhlin	2	Soleure	9
Aubonne	3	Frauenfeld	2, 16	Münster	23	Stein	25
Baden	3	Fribourg	9	Muri	2	Sursee	19
Bellegarde	30	Gimel	16	Nyon	5	Unterseen	6
Bellelay	1	Gossau	2	Oltén	2	Uster	26
Berthoud b. et ch.	5, 12	Herzogenbuchsee	4	Orbe	9	Vevey	31
Biènne	5	Huttwil	18	Oron-la-Ville	4	Weinfelden	11, 25
Bœzingen	16	Kreuzlingen	6	Payerne	19	Wilchingen	16
Bremgarten	9	Landeron-Combès	16	Pfäffikon	16	Willisau	26
Brugg	10	Langenthal	17	Porrentruy	16	Winterthour	5, 19
Bülach	4	Langnau	18	Rheineck	30	Yverdon	10
Bulle	26	Laufon	3	Reinach	5	Zofingue	12
Büren	18	Lausanne	11	Romont	17	Zurzach	9
Châtel-St-Denis	16	Lenzbourg	19	Rue	18		
Chiètres	26	Liestal	4	Saignelégier	2		

La bêtise humaine. — Au mois de mai M. Paul Cambon, qui était allé passer quelques jours à Londres, fut invité à dîner par son vieil ami, le maréchal Wilson. Parmi les propos de table, le soldat dit au diplomate :

- Devinez à quoi je travaille ?
- Dites...
- A créer une nouvelle chaire à Oxford.
- Vraiment ! Et pour quel enseignement ?
- La bêtise humaine !
- Et qu'est-ce qui vous a suggéré cette idée ?
- La bêtise de mon gouvernement.

Et avec le grand sérieux qui convient à l'humour, le maréchal Wilson et M. Paul Cambon se mirent à rédiger les statuts de la fondation envisagée. Le maréchal est mort sans avoir terminé l'élaboration de ce projet.

C'est même peut-être pour cela qu'on l'a tué.

* * *

La photographie. — L'agent matrimonial :

— De toutes les dames qui m'ont chargé de leur trouver un mari, celle que je vous recommanderais le plus n'est, il est vrai, ni très jeune ni très jolie. Mais elle possède une grande et belle maison dans un des plus beaux quartiers de la ville.

— Vraiment ? Montrez-moi la photographie !

— De la dame ?

— Bêtise ! De la maison.

* * *

Mademoiselle B..., jeune fille très romanesque, étant tombée dans une rivière, fut sur le point de se noyer. Un libérateur se trouve par hasard qui la ramène évanouie, et elle est emportée chez elle. Lorsqu'elle reprend connaissance, elle déclare à sa famille qu'elle veut épouser celui qui l'a sauvée.

— Impossible, dit le père.

— Il est donc marié ? — Non.

— Ce n'est donc pas M. Edmond ?

— Eh ! non, c'est un chien de Terre-Neuve.

* * *

A l'époque de son voyage en France, Pie VII fit une visite au Museum; une foule immense s'y était portée et se prosternait pour recevoir sa bénédiction. Seul, un jeune homme reste debout, ayant l'air de regarder en pitié les assistants. Arrivé près de lui, le vénérable pontife l'aborde. Monsieur, lui dit-il, la bénédiction d'un vieillard porte bonheur à la jeunesse..., à ce titre permettez que je vous donne la mienne... Ces mots, ce ton paternel, ont touché le jeune homme ; il s'agenouille et courbe son front comme les autres.

AOUT

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie.
	Merc.	1. s. <i>Pierre aux Liens</i>
	Jeudi	2 <i>Portioncules.</i> s. Alphonse de Liguori év.
	Vend.	3 <i>Invention s. Etienne</i> , ste Lydie
	Sam.	4 s. Dominique c.
	31	Jésus guérit un sourd-muet. MARC, 7.
	DIM.	5 11. <i>N.-D. des Neiges.</i>
	Lundi	6 <i>Transfiguration.</i> s. Sixte
	Mardi	7 s. Gaétan, c., s. Albert c.
	Merc.	8 s. Cyriaque m., s. Sévère pr.
	Jeudi	9 s. Oswald r. m., s. Romain m.
	Vend.	10 s. Laurent diac. m.
	Sam.	11 ste Afre m., ss. Tiburce, Susanne mm.
	32.	Parabole du Samaritain. Luc, 10.
	DIM.	12 12. ste Claire d'Assise v.
	Lundi	13 ss. Hippolyte et Cassien mm.
	Mardi	14 <i>Jeûne.</i> s. Eusèbe c., ste Athanasie
	Merc.	15 ASSOMPTION. s. Alfred év.
	Jeud.	16 s. Joachim., s. Hyacinthe c.
	Vend.	17 B ^{te} Emilie v., Oct. s. Laur, m.
	Sam.	18 s. Agapit m. ste Hélène imp.
	33.	Jésus guérit dix lépreux. Luc, 17.
	DIM.	19 13. s. Louis év., s. Sébald c.
	Lundi	20 s. Bernard a. d., B. Burchard pr.
	Mardi	21 ste Jeanne de Chantal vv.
	Merc.	22 s. Symphorien m., s. Gunifort m.
	Jeudi	23 s. Philippe-Bénice c., s. Sidoine
	Vend.	24 s. BARTHÉLÉMY ap.
	Sam.	25 s. Louis r., s. Genest m.
	34.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.
	DIM.	26 14. s. Gebhard év., s. Zéphirin P. m.
	Lundi	27 s. Joseph Cal. c., s. Amédée év.
	Mardi	28 s. Augustin év. d., s. Hermès m.
	Merc.	29 <i>Décollation de s. Jean-Baptiste</i>
	Jeudi	30 ste Rose v., s. Félix, pr. m.
	Vend.	31 s. Raymond Nonnat conf.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 29 minutes.

Greco et Italiens. — Les Grecs et les Italiens se jaloussent de longue date. Un Grec disait à un Italien :

— Mais enfin, vous devriez bien reconnaître que de la Grèce sont sortis les arts, les sciences, la civilisation.

— Effectivement, répondit l'Italien... ils ne sont pas rentrés.

Pour cacher son âge. — La vieille de moiselle : Eh oui ! Je me marie demain ! Pensez donc ! Mon fiancé et moi, nous avons ensemble juste soixante ans !

— Mais... Mais... Je croyais qu'il n'était pas permis aux hommes de se marier avant l'âge de 18 ans !

COURS de la LUNE etc	LEVER du SOLEIL	COUCH du SOLEIL
	4 42	7 58
	4 43	7 56
	4 44	7 55
	4 45	7 53
Dern. quart. le 4 à 8 h. 22 soir		
Clair	4 47	7 52
	4 49	7 50
	4 50	7 48
	4 51	7 46
	4 53	7 45
	4 55	7 43
	4 56	7 41
Nouv. lune le 12 à 12 h. 17 soir		
	4 57	7 39
Clair	4 59	7 38
	5 1	7 36
	5 2	7 34
	5 3	7 32
	5 5	7 30
	5 6	7 28
Prem. quart. le 19 à 7 h. 7 mat.		
	5 8	7 26
Pluie	5 9	7 24
	5 11	7 22
	5 12	7 20
	5 14	7 18
	5 15	7 16
	5 17	7 14
Pleine lune le 26 à 11 h. 29 mat.		
	5 18	7 12
Frais	5 20	7 8
	5 21	7 8
	5 23	7 6
	5 24	7 4
	5 26	7 2

Foires du mois d'août 1923

— SUISSE —

Aarau	15	Dielsdorf	22	Malters chevaux	20	Saignelégier	7
Aarberg	8, 29	Echallens	16	Morat	1	Schaffhouse	28
Affoltern b et p.	20	Einsiedeln	27	Moudon	27	Schüpfheim	9
Alstätten	20	Estavayer	8	Moutier-Grandval	9	Schwarzenbourg ch.	23
Andelfingen	8	Frauenfeld	6	Muotathal	21	Sidwald	16
Anet	22	Fribourg	6	Muri	13	Sissach	22
Appenzell	8, 22	Gimel	27	Münsingen	27	Soleure	13
Aubonne	7	Gorgier	20	Neuveville	29	Sursee	27
Baden	7	Gossau	6	Noirmont	6	Thoune	29
Bassecourt	28	Kreuzlingen	3	Nyon	2	Tourtémagne	13
chevaux et poulains		Landeron-Combès	20	Oey-Diemtigen		Tramelan-dessus	22
Begnins	20	Langenthal	21	taureaux, chèvres	30	Unterseen	3
Berthoud	2	Laufon	7	Olten	6	Uster	30
Bièvre	2	Lausanne	8	Oron-la-Ville	1	Val-d'Illiez	18
Bremgarten	20	Lenzbourg	30	Payerne	16	Viège	10
Brugg	14	Les Mosses	25	Pfäffikon	20	Weinfelden	8, 29
Bülach	1	Les Bois	27	Porrentruy	20	Wilchingen	20
Bulle	30	Liestal	8	Reinach	16	Willisau	30
Châtel-St-Denis	20	Lignières	6	Richensee	10	Winterthour	2, 16
Chiètres	30	Locle	14	Riggisberg	31	Wohlen	27
Cossonay	9	Lucerne	7	Romont	21	Yverdon	21
Delémont	21	Lyss	27	Rue	8	Zofingue	9

La Cigale et la Fourmi

(composée par un soldat dans les tranchées.)

L'Allemagne ayant armé
Tout l'été,

Se trouva fort bien pourvue
Quand la guerre fut venue.

Et pour accroître sa chance
D'écraser la belle France,

Elle alla, fourbe et câline,
Chez l'Autriche, sa voisine,

La priant de lui prêter
Des armes, pour résister

Au Russe, allié fidèle.

« Je vous paierai, lui dit-elle,

Si je mets la France à mal,
Un intérêt colossal ».

Le Teuton d'abord gagna
Pas longtemps, puis recula.

Et pour mieux montrer sa rage
Organisa le pillage :

Il tua, brisa, vola,
Bombarda et incendia

Chez le peuple pacifique
De la France et de la Belgique.

Mais les alliés, de concert

Vinrent à bout du Kaiser.

On passe au règlement
De compte avec l'Allemand :

« Que faisiez-vous, bon larron ?
Dit l'Angleterre au Teuton,

« Jour et nuit, en vrai brigand,
Je pillais, ne vous déplaise ».

— Vous pilliez ? j'en suis fort aise,
Eh bien ! payez maintenant.

* * *

A la caserne, leçon d'histoire.

— Est-ce que les soldats de Clovis tou-
chaient leur prêt ?

— Parfaitement, mais déjà ils n'avaient
que cinq centimes par jour ; c'est ce qu'on
appelait le sou du Franc.

* * *

Un marchand de chaises, quelque peu
érudit, a fait preuve de son savoir en his-
toire ancienne en mettant sur sa boutique
cette enseigne démonstrative :

AU GRAND ANNIBAL
siège de cannes.

SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES	
		Sam.	1 ste Vérène <i>v.</i> , s. Gilles <i>a.</i>
	35.		Le fils de la veuve de Naïm. Luc, 7.
DIM.	2	15. s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>	
Lundi	3	s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i>	
Mardi	4	ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse <i>proph.</i>	
Merc.	5	s. Laurent-Just <i>év.</i> , s. Victorin <i>év.</i>	
Jeudi	6	s. Magne <i>a.</i> , s. Bertrand de G. <i>c.</i>	
Vend.	7	s. Cloud <i>pr.</i> , ste Rose de Viterbe <i>v.</i>	
Sam.	8	<i>NATIVITE DE N.-D.</i> s. Adrien.	
	36.	Jésus guérit un hydropique. Luc, 14.	
DIM.	9	16. ste Cunégonde, s. Gorgon <i>m.</i>	
Lundi	10	s. Nicolas <i>T.</i>	
Mardi	11	s. Félix <i>m.</i> ste Théodore <i>pén.</i>	
Merc.	12	S. Nom de Marie. s. Guy <i>c.</i> , s. Gerd.	
Jeudi	13	s. Materne <i>év.</i> , s. Amé <i>év.</i>	
Vend.	14	<i>Exaltation de la Ste Croix</i>	
Sam.	15	<i>N.-D. des 7 Douleurs</i> s. Nicomède	
	37.	Le grand commandement. MATTH. 22.	
DIM.	16	17. s. Corneille <i>P. m.</i> <i>Fête fédérale.</i>	
Lundi	17	Stigmates de s. François, s. Lambert	
Mardi	18	s. Jos. de Cupertino.	
Merc.	19	Q.-T. s. Janvier <i>év. m.</i>	
Jeudi	20	s. Eustache <i>m.</i>	
Vend.	21	Q.-T. s. MATTHIEU <i>ap.</i> , s. Lô <i>év.</i>	
Sam.	22	Q.-T. s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran <i>év.</i>	
	38.	Jésus guérit le paralytique. MATTH. 9.	
DIM.	23	18. s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>	
Lundi	24	N.-D. de la Merci. s. Gérard <i>év.</i>	
Mardi	25	s. Thomas de Villeneuve <i>év.</i>	
Merc.	26	Déd. de la Cathédrale de Soleure.	
Jeudi	27	ss. Côme et Damien <i>mm.</i>	
Vend.	28	s. Wenceslas <i>m.</i> ste Licoba <i>v.</i>	
Sam.	29	s. Michel <i>arch.</i>	
	39.	L'homme sans la robe nuptiale. MATTH. 22.	
DIM.	30	19. ss. Ours et Victor <i>mm.</i> , s. Jérôme	

Les jours décroissent pendant ce mois, de 98 minutes

Deux retardataires. — Un matin, devant la chapelle des Carmes, un gamin, montrant du doigt deux hommes qui sortaient de la messe, disait avec une suprême pitié :

— Tu parles, mon vieux, qu'ils sont en retard !...

Ces deux hommes s'appelaient : « de Lapparent, » secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, et « Branly, » inventeur de la télégraphie sans fil, et tous deux professeurs à l'Institut catholique de Paris. Et le gosse se croyait, sur eux, en avance !...

COURS de la LUNE	LEVER du SOLEIL	COUCH. du SOLEIL
44°	5 27	7 —

Dern. quart. le 3 à 1 h. 47 soir

Clair	5 29	6 58
	5 30	6 56
	5 32	6 54
	5 33	6 51
	5 35	6 49
	5 36	6 47
	5 38	6 45

Nouvelle lune le 10 à 9 h. 53 soir

Chaud	5 39	6 43
	5 41	6 41
	5 42	6 38
	5 44	6 36
	5 45	6 34
	5 47	6 32
	5 48	6 30

Prem. quart. le 17 à 1 h. 4 soir

Frais	5 49	6 27
	5 51	6 25
	5 53	6 23
	5 54	6 21
	5 56	6 19
	5 57	6 16
	5 59	6 14

Pleine lune le 25 à 2 h. 16 mat.

	6 —	6 12
	6 2	6 10
	6 3	6 7
Clair	6 5	6 5
	6 6	6 3
	6 8	6* 1
	6 9	5 59

	6 11	5 57

Foires du mois de septembre 1923

— SUISSE —

Aarau	19	Châtelec	25	Lenzbourg	27	St-Blaise	10
Aarberg	12	La Chaux-de-Fonds	5	Les Mosses	17	St-Cergues	20
Adelboden	10	Chiètres	27	Le Locle b. et ch.	11	Ste-Croix	19
Affoltern b. et p.	17	Cossonay	13	Lucerne	4	St-Gall	29
Aigle poulains	29	Côte-aux-Fées	10	Lüss	24	St-Nicolas	21
Albeuve	24	Courtelary	24	Malleray	24	Saas	10
Alt St-Johann	30	Dagmersellen	10	Marbach	12	Saignelégier	4
Altorf	24	Delémont	18	Martigny-Ville	24	Sargans	24
Amsteg	26	Dielsdorf	26	Meyringen	26	Schaffhouse	4, 18
Andelfingen	12	Echallens	27	Montfaucon	10	Schwarzenbourg	ch 20
Andermatt	15	Einsiedeln	25	Monthey	12	Schwytz	3, 24
Appenzell b. et p.	12, 26	Erschmatt-Feschel	19	Morat	5	Schöftland	21
Aubonne	24	Erlenbach	6, 7	Morges	19	Sembrancher	21
Baden	11	Estavayer	5	Morgins	3	Sidwald	20
Bagnes	28	Fontaines	12	Môtiers-Travers	10	Sissach	26
Bâle	20, 21	Frauenfeld	3, 17	Moudon	24	Soleure	10
Bayards	17	Fribourg	3	Muri	8	Sumiswald	28
Bellegarde	17	Frutigen g. 12 petit	11	Münster	24	Tavannee	20
Bellelay	1	Gessenay	3, 4	Nyon	6	Thoune	26
Bellinzone	5	Gorgier	6	Olten	3	Tramelan-dessus	19
Berne	4	Gossau	3	Oibe	3	Unterägeri	3
Berthoud	6	Grandfontaine	11	Ormont-dessus	3, 18	Unterbach	26
Bex	20	Grandson	26	Oron	5	Unterseen	21
Bienne	13	Herzogenbuchsee	12	Payerne	13	Uster	27
Bremgarten	10	Huttwil	12	Pfäffikon	17	Val d'Illiez	24
Breuleux	24	Hauts-Geneveys	20	Pläters	17	Verrières	18
Brévine	19	Interlaken	20, 21	Planfayon	12	Viège	27
Brugg	11	Kreuzlingen	7	Pont-de-Martel	4	Vissoye	27
Bütach	5	Lachen	26	Porrentruy	17	Weinfelden	12, 26
Bulle	24 au 27	Landeron-Combès	17	Provence	17	Wittringen	17
Bullet	21	Langenthal	18	Ragaz	17	Winterthour	6, 20
Büren	19	Langnau	19	Reichenbach	19	Willisau	27
Carouge	8, 9, 10	La Sagne b. et ch	24	Reinach	20	Yverdon	18
Cerlier	12	Laufon	4	Richensee	14	Zermatt	24
Chaindon	3	Lauenen	29	Riggisberg	28	Zofingue	13
Champéry	17	Gros-Laufenbourg	29	Romont	4	Zurzach	3
Châtel St-Denis	10	Laupen	19	Rougemout	1	Zweisimmen	5
Château-d'Oex	20	Lausanne	12	Rue	12		
				Ryffenmatt	6		

Petite leçon. — On demandait à Pyron quelle différence il y a entre une femme et une glace : « C'est, dit-il, qu'une femme parle sans réfléchir et qu'une glace réfléchit sans parler. »

— Sauriez-vous me dire, monsieur, riposta alors une dame, quelle différence il y a entre un homme et une glace ?... Vous ne répondez point. Eh bien, c'est qu'une glace est polie et qu'un homme ne l'est pas toujours. »

Problème

Un homme marche à raison de cinq kilomètres à l'heure. Il accorde une avance de un kilomètre à un autre qui ne fait que quatre kilomètres à l'heure. Ils se mettent

en route en même temps ; où se rencontreront-ils ?

Les élèves, avec ensemble :

— Au premier cabaret.

* * *

Chapeau à plume. — Ces jours derniers, au parc Monceau, à Paris, un gamin, qui avait déniché un nid d'oiseaux, fut admonesté par une jeune Anglaise :

— Comment pouvez-vous être assez sans cœur pour voler ces œufs ? Pensez à la pauvre oiselle, quand elle rentrera, et...

— Ça va bien, miss, interrompit le gavroche : la mère oiselle est morte.

— Comment pouvez-vous le savoir ?

— Eh ! je la vois sur votre chapeau !

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE	COURS de la LUNE etc.	LEVER du SOLEIL	COUCH du SOLEIL
	Lundi	1 s. Germain év., s. Rémy év.		6 12	5 54
	Mardi	2 <i>Les ss. Ang. gard.,</i>		6 14	5 52
	Merc.	3 s. Candide <i>m.</i>		6 16	5 50
	Jeudi	4 s. François d'Assise <i>c.</i>		6 17	5 48
	Vend.	5 s. Placide <i>m.</i> , ste Flavie		6 19	5 46
	Sam.	6 s. Bruno <i>c.</i> , ste Foi <i>v. m.</i>		6 20	5 44
	40.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4.			Dern. quart. le 3 à 6 h. 29 mat.
	DIM.	7 20. ROSAIRE. s. Serge, <i>m.</i> , ste Laur.		6 21	5 41
	Lundi	8 18. ste Brigitte <i>vv.</i> , s. Rustique, <i>m.</i>		6 23	5 39
	Mardi	9 s. Denis, <i>m.</i> , s. Abraham.		6 25	5 37
	Merc.	10 s. Franc.-Borgia <i>c.</i> , s. Géron <i>m.</i>		6 26	5 35
	Jeudi	11 s. Firmin év., s. Nicaise év.		6 28	5 33
	Vend.	12 s. Pantale év. <i>m.</i> , s. Maximilien.		6 30	5 31
	Sam.	13 s. Edouard <i>r.</i> , s. Hugolin <i>m.</i>		6 31	5 29
	41.	Les deux débiteurs MATTH. 18.			Nouvel. lune le 10 à 7 h. 5 mat.
	DIM.	14 21. s. Callixte <i>P. m.</i> , s. Burcard év		6 33	5 27
	Lundi	15 ste Thérèse <i>v.</i> , s. Roger év.		6 34	5 25
	Mardi	16 s. Gall <i>a.</i> , s. Gérard Majella <i>c.</i>		6 36	5 23
	Merc.	17 ste Hedwige <i>vv.</i> , ste Marg. Marie <i>v.</i>		6 38	5 21
	Jeudi	18 s. LUC évang. s. Athénodore év.		6 39	5 19
	Vend.	19 s. Pierre d'Alcantara <i>c.</i>		6 41	5 17
	Sam.	20 s. Jean de Kenty <i>c.</i>		6 42	5 15
	42.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22.			Prem. quart. le 16 à 9 h. 54 soir
	DIM.	21 22. ste Ursule <i>v. m.</i> , s. Hilarion <i>a</i>		6 44	5 13
	Lundi	22 s. Wendelin <i>abbé.</i>		6 46	5 11
	Mardi	23 s. Pierre-Pascase év. <i>m.</i>		6 47	5 9
	Merc.	24 s. Raphaël <i>arch.</i> , s. Théodore <i>m.</i>		6 49	5 7
	Jeudi	25 ss. Chrysanthie et Darie <i>mm.</i>		6 51	5 5
	Vend.	26 s. Evariste <i>P. m.</i> , s. Lucien <i>m.</i>		6 52	5 3
	Sam.	27 s. Frumence év., s. Elzéar <i>c.</i>		6 53	5 1
	43.	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.			Pleine lune le 24 à 7 h. 26 soir
	DIM.	28 23. ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla <i>v. m.</i>		6 55	5 —
	Lundi	29 ste Ermelinde <i>v.</i> , ste Eusébie <i>v. m.</i>		6 57	4 58
	Mardi	30 ste Zénobie <i>m^{re}.</i> ste Luc		6 59	4 56
	Merc.	31 Jeûne. s. Wolfgang év., s. Quentin <i>m.</i>		7 —	4 54

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 99 minutes.

X. après quelques leçons d'équitation, veut faire une sortie à cheval. Il n'est qu'à quelques pas qu'il est envoyé à terre par sa monture. Un passant, qui l'aide à se relever, lui dit :

— C'est la première fois que vous montez à cheval ?

— Non, c'est la dernière.

* * *
Une auto vient de culbuter un piéton, et le dialogue s'engage :

Le chauffeur. — C'est votre faute, je connais mon métier : voilà viugt ans que je conduis !

Le piéton. — Je connais aussi le mien : voilà cinquante ans que je marche !

Foires du mois d'octobre 1923

— SUISSE —

Aarau	17	Erlenbach	4, 5	Lyss	22	Schaffhouse	2, 16
Aarberg ch.	10, 31	Ernen	1	Malters	25	Schoftland	24
Adelboden	2	Estavayer	10	Martigny-Bourg	15	Schüpfheim	4
Affoltern b. et p.	15	Evolène	16	Meyrin	15	Schwarzenbourg	18
Aigle	13, 27	Flawil	8	Meiringen	12, 31	Schwytz	15
Alt-dorf	10, 11	Frauenfeld	1, 15	Monthey	10, 31	Sempach	29
Amriswil	17	Fribourg	1	Montreux	26	Sentier (le)	5, 6
Andelfingen	10	Frutigen	30 p. b. 29	Morat	3	Sépey	16
Andermatt	8	Gessenay	1, 2, 23	Môtiers-Travers	8	Sidwald	25
Anet	21	Gimel	1	Moudon	29	Sierre	1, 22
Appenzell	10, 24	Gossau	1	Moutiers-Grandval	4	Signau	18
Baden	2	Grandson	31	Münster	22	Sion	6, 13, 27
Bagnes	25	Gränichen	12	Munster	2, 9	Sissach	24
Bâle du 27 oct. au 10 novembre		Grosshöchsttten	31	Muri	8	Soleure	8
Berne	2, 23	Hérisau	8, 9	Niederbipp	31	Spiez	8
Berthoud	4	Heiden	12	Nods	8	Stalden	1, 15
chevaux	11	Hermance	25	Nyon	4	Stans	11
Bex	25	Hitzkirch	29	Ollon	12	Stein	31
Biènne	11	Hochdorf	4	Olten	22	Sursee	15
Bœzingen	29	Hundwyl	22	Orbe	8	Thoune	17
Boltigen	6, 23	Interlaken	10	Ormont-dessus	8, 15	Tramelan-dessus	10
Bremgarten	1	Kaltbrunn	11	Oron-la-Ville	3	Unterseen	10
Brigue	2, 16, 18	Kirchberg	3	Orsières	12	Uster	25
Brugg	9	Kreuzlingen	5	Payerne	18	Val-d'Illiez	18
Bülach	3, 30	Lachen	16	Pfäffikon	15	Vallorbe	20
Bulle	17, 18	Landeron-Combes	15	Planfayon	17	Verrières (Les)	9
Büren	17	Lajoux	8	Pont-de-Martel	29	Vevey	30
Cernier	8	La Ferrière	3	Porrentruy	15	Vouvriv	9
Charbonnières	3	La Roche	15	Riechenbach	24	Wald	30, 31
Châtel St-Denis	16	La Sarraz	16	Reinach	11	Wil	2
Château-d'Ex	11	Langenthal	16	Ried-Brigue	1	Wattwil	3
Chaux-de-Fonds	3	Gros-Laufenbourg	29	Riggisberg	26	Wattenwil	4, 31
Chiètres	25	Laufon	2	Romont	9	Willisau	22
Cossonay	4	Lausanne	10	Rougemont	1	Weinfelden	10, 31
Couvet	1	Lenzbourg	25	Rue	17	Wilchingen	15
Cudrefin	29	Lichtensteig	8	Ruswil	1	Wimmis	2
Dagmersellen	29	Lieu (le)	9	Sarnen	4	Winterthour	4, 18
Delémont	16	Lignières	8	Saignelégier	1	Wohlen	15
Diesse	29	Liestal	24	Ste-Croix	17	Wolfenschiessen	6
Dielsdorf	24	Locle (Le)	9	St-Gall	13 au 21	Yverdon	9
Echallens	25	Loëche-Ville	1, 13, 29	St-Imier	13	Zofingue	11
Einsiedeln	8	Lötschen	11	St-Martin	19	Zoug	1
Etzgen h. et p.	10	Lucerne	8, 19	St-Maurice	9	Zweisimmen	3, 25
				Sargans	3, 15	Zweilütschinen	17

L'épouse parfaite. — La *Croix meusienne* signale cette amusante définition de l'épouse parfaite, donnée par des feuilles anglaises :

L'épouse parfaite, y disait-on, doit être comme une bonne horloge municipale, comme l'escargot et comme l'écho.

Mais elle ne doit faire ni comme cette même horloge, ni comme ce même escargot, ni comme ce même écho.

Voilà qui demande explication :

Elle doit ressembler à une bonne horloge

municipale pour la ponctualité et la régularité : elle ne doit pas, toutefois, faire comme elle ; parler si haut que toute la ville l'entende.

Elle doit ressembler à l'escargot pour la prudence et ne jamais chercher à s'éloigner de sa maison ; mais il ne faut pas qu'elle soit comme lui qui porte toute sa fortune sur son dos.

Enfin, tel l'écho, elle doit répondre quand on l'interroge ; seulement, au rebours de l'écho, elle ne doit pas s'obstiner à avoir toujours le dernier mot.

NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire		
		1	LA TOUSSAINT.	
Jeudi	2		Commémoration des trépassés.	
Vend.	3		ste Ide <i>vv.</i> , s. Hubert év.	
Sam.		44		Jésus apaise la tempête. MATTH. 8.
DIM.	4		24.s. Charles Borromée év.	
Lundi	5		s. Pirminien év., s. Silvain <i>m.</i>	
Mardi	6		s. Protais év., s. Léonard <i>er.</i>	
Merc.	7		s. Ernest <i>a.</i> , s. Engelbert év.	
Jeudi	8		s. Godefroi év., s. Dieudonné <i>P.</i>	
Vend.	9		s. Théodore <i>soldat.</i>	
Sam.	10		s. André-Avelin <i>c.</i> , s. Tryphon <i>m.</i>	
		45.		Le bon grain et l'ivraie. MATTH. 13.
DIM.	11		25. s. Martin év., s. Mennas <i>m.</i>	
Lundi	12		s. Himier <i>er.</i> , s. Martin <i>P. m.</i>	
Mardi	13		s. Didace, <i>c.</i> , s. Brice év.	
Merc.	14		s. Josaphat <i>m.</i> , s. Albert le Grand	
Jeudi	15		ste Gertrude <i>v.</i> , s. Léopold <i>c.</i>	
Vend.	16		s. Othmar <i>a.</i> , s. Eucher év.	
Sam.	17		s. Grégoire Th. év., s. Hugues év.	
		46.		Le grain de sénévé. MATTH. 13.
DIM.	18		26. s. Odon <i>a.</i> , s. Romain <i>m.</i>	
Lundi	19		ste Elisabeth <i>vv.</i> , s. Pontien <i>P. m.</i>	
Mardi	20		s. Félix de Valois <i>c.</i> , s. Edmond <i>r.</i>	
Merc.	21		Présentation de Notre-Dame.	
Jeudi	22		ste Cécile <i>v. m.</i> , s. Philémon <i>m.</i>	
Vend.	23		s. Clément <i>P. m.</i> ste Félicité <i>m^{re}</i>	
Sam.	24		s. J. de la Croix <i>c.</i> , s. Chrysogone <i>m.</i>	
		47.		Signes avant la fin du monde. MATTH. 24.
DIM.	25		27. ste Catherine <i>v. m.</i> , ste Juconde <i>v.</i>	
Lundi	26		s. Sylvestre <i>ab.</i> , s. P. d'Alex. év. <i>m.</i>	
Mardi	27		s. Colomban <i>a.</i> , s. Virgile év.	
Merc.	28		B. Elisabeth Bona <i>v.</i>	
Jeudi	29		s. Saturnin <i>m.</i> , ste Philomène <i>m.</i>	
Vend.	30		s. ANDRÉ. <i>ap.</i> , s. Trojan év.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 76 minutes

Le change. — On parlait dernièrement, dans un salon parisien d'une célèbre étoile de cinéma.

— Elle est encore très jeune, déclara quelqu'un, elle n'a que 28 ans.

— Comment, 28 ans ! répondit une autre personne. Il y a quelque temps, elle était en Angleterre en même temps que moi et on lui en donnait 48 !

— Mais, c'est bien cela, dit Tristan Bernard, il y a le change.

* * *

— A Paris :

— Tiens, celui qui passe là-bas c'est un de ceux qui nous ont survolés pendant la guerre...

— Ah ! il était dans l'aviation ?

— Non... dans le ravitaillement.

COURS de la LUNE etc.	LEVER du SOLEIL	COUCH. du SOLEIL	
		7	8
	7	2	4 52
Frais	7	4	51
	7	5	49

Dern. quart. le 1 à 9 h. 49 soir

	7	7	4	47
	7	9	4	46
	7	11	4	44
	7	12	4	42
	7	14	4	41
Temp.	7	15	4	39
	7	17	4	38

Nouv. lune le 8 à 4 h. 27 soir

	7	18	4	36
	7	20	4	35
	7	22	4	34
	7	23	4	32
	7	25	4	31
Froid	7	27	4	30
	7	29	4	29

Prem quart. le 15 à 10 h. 41 mat

	7	30	4	27
	7	32	4	26
	7	33	4	25
	7	35	4	24
	7	37	4	23
Froid	7	38	4	22
	7	40	4	21

Pleine lune le 23 à 1 h. 58 soir

	7	41	4	20
	7	43	4	19
	7	44	4	18
	7	46	4	18
	7	47	4	17
	7	48	4	16

Foires du mois de novembre 1923

— SUISSE —

Aarau	21	Chiètres	29	Lyss	26	St-Aubin	5
Aarberg	ch. 14, 28	Cossonay	8	Martigny-Ville	12	Saignelégier	6
Aeschi	6	Couvet	10	Meiringen	19	Sargans	8, 22
Affoltern	19	Delémont	20	Möhlin	5	Sarnen	15
Aigle	17	Dielsdorf	28	Monthey	21	Schaffhouse	13, 14
Altdorf	7, 8	Echallens	22	Montreux	14	Schlüpfheim	13
Alt-St-Johann	13	Eglisau	20	Morat	7	Schwarzenbourg	22
Andelfingen	14	Einsiedeln	5	Morges	14	Schwytz	12
Anet	21	Erlenbach	13	Moudon	26	Sépey	26
Appenzell	14, 28	Estavayer	14	Moutier	1	Sidwald	15
Aubonne	6	Fribourg	12	Munsingen	19	Sierre	26, 27
Bâle du 27 oct.		Frauenfeld	5, 19	Munster	22	Sion	3, 10, 17, 24
au 10 nov.		Frutigen	23	Muri	12	Sissach	14
Balsthal	5	Gersau	5	Natiers	9, 29	Soleure	12
Begnios	12	Gessenay	14	Neuveville	28	Stans	14
Berne du 26 au 8 déc		Gimel	5	Nyon	1	Sumiswald	2
Berthoud	1 et ch. 8	Gorgier	1	Noirmont	5	Sursee	5
Bex	15	Gossau	5	Ollon	16	Thoune	14
Bienne	8	Grandson	28	Olten	19	Tramelan-dessus	14
Blankenbourg	16	Hochdorf	21	Orbe	19	Travers	1
Bremgarten	5	Herzogenbuchsee	14	Ormont-dessus	7	Unterseen	2, 21
Brent	14	Interlaken	1, 2, 20, 21	Oron-la-Ville	7	Uster	29, 30
Brienz	14	Kreuzlingen	2	Payerne	15	Vevey	27
Brigue	15	Lachen	6	Pfäffikon	6, 19	Viège	12
Brugg	13	Landeron-Combes	19	Porrentruy	19	Weinfelden	14, 28
Bülach	7	Langenthal	20	Ragaz	5	Wilchingen	19
Bulle	8	Langnau	7	Rances	2	Willisau	29
Büren	21	La Sarraz	20	Reinach	1	Winterthour	1, 15
Carouge	2	Laufon	6	Rheineck	5	Wil	20
Cerlier	28	Laupen	8	Riggisberg	30	Yverdon	20
Chaindon	12	Lausanne	14	Rolle	16	Zofingue	8
Châtel-St-Denis	19	Lichtensteig	5	Romont	13	Zurzach	5
Château d'Ex	1	Locle (Le)	13	Rorschach	8, 9	Zweisimmen	16
Cham	28, 29	Lucerne	20	Rue	21		

Le sac et la caisse. — Un homme se promenait dans les rues de Moscou, un sac à la main. Un policier soupçonneux l'arrêta et lui ordonna d'ouvrir son sac. Il était rempli de billets de banque. L'homme fut amené au poste.

— D'où vient tout cet argent, lui demanda le commissaire ?

— C'est à moi, répondit l'homme.

Comme on ne pouvait guère lui en faire un crime, on se borna à lui faire infliger une amende d'un million de roubles... pour le principe !...

Huit jours après... notre homme se faisait arrêter de nouveau. Il avait toujours son sac et ce sac était encore gonflé de banknotes.

On le condamna cette fois à une amende de deux millions de roubles.

Cinq jours plus tard, ce diable d'homme se faisait arrêter une fois de plus... avec son sac. On finit par lui dire : « Vous êtes décidément bien riche. Vous paierez une amende de dix millions de roubles ».

— Je vous apporterai ça dans deux jours, dit l'homme au sac sans s'émouvoir.

Et de fait, deux jours après, à l'heure dite, il arrivait, muni, cette fois, non plus de son fameux sac, mais d'une boîte en bois qui avait demandé, pour son transport, l'aide d'une voiture. De la caisse, il tira ses dix millions de roubles, puis quand il eut fini cette petite opération, il sortit de sa boîte une petite machine.

— Je vous ai apporté aussi, dit-il, la presse avec laquelle je fabrique ces billets de banque. Cela vous évitera à l'avenir bien des dérangements.

DÉCEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Concept.	COURS	LEVER	COUCH
			de la LUNE etc.	du SOLEIL	du SOLEIL
	Sam.	1 s. Eloi év., s. Procule év. m.			
	48	Le dernier avènement Luc, 21.			
DIM.		2 1 ^{er} Avent. ste Bibiane v. m., ste Paul.			
Lundi		3 s. François Xavier c.,			
Mardi		4 s. P. Chrysologue év. d. ste Barbe			
Merc.		5 s. Sabas a., s. Nicet év.			
Jeudi		6 s. Nicolas év., ste Denyse mre			
Vend.		7 s. Ambroise év. d., ste Fare v.			
Sam.		8 IMMACULÉE CONCEPTION.			
	49.	Jean envoie deux de ses disciples. MATT. 11.			
DIM.		9 2 ^e Av. s. Euchaire év., ste Léocadie			
Lundi		10 N.-D. de Lorette s. Melchiade P.			
Mardi		11 s. Damas P., s. Sabin év.			
Merc.		12 ste Odile v., s. Synèse m.			
Jeud.		13 ste Lucie v. m., s. Josse c.			
Vend.		14 s. Spiridion év. s. Nicaise év.			
Sam.		15 s. Célién m., s. Valérien m.			
	50.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.			
DIM.		16 3 ^e Av. s. Eusèbe év. m.			
Lundi		17 ste Adélaïde imp., s. Lazare év.			
Mardi		18 s. Gatien év., s. Auxence év.			
Merc.		19 Q.-T. s. Némèse m., s. Darius m.			
Jeudi		20 s. Ursanne c., ste Fauste.			
Vend.		21 Q.-T. s. THOMAS ap., s. Festus m.			
Sam.		22 Q.-T. B. Pierre Canisius c., s. Zénon			
	51.	Naissance de Jésus-Christ. MATTH 2.			
DIM.		23 4 ^e Av. ste Victoire v. m.			
Lundi		24 Jeûne. s. Delphin év., ste Irmine v.			
Mardi		25 NOËL. ste Anastasie m.			
Merc.		26 s. ETIENNE diac. 1 ^{er} martyr.			
Jeudi		27 s. JEAN ap. évang. s. Théophane év.			
Vend.		28 ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.			
Sam.		29 s. Thomas de Cantorbéry év. m.			
	52.	Présentation de Jésus au temple. Luc 2.			
DIM.		30 s. Sabin év. m., s. Raynier év.			
Lundi		31 s. Sylvestre P., s. Marius év.			

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 21 minutes et croissent de 4 minutes

A Paris, entre un tailleur et son client :

— Nous avons une auto pour les livraisons à domicile.

— C'est parfait, je garde le costume sur moi, reconduisez-nous chez moi !

Champoireau vient d'enterrer sa femme.

Après la cérémonie, la bonne vient lui demander ce qu'il veut manger pour son dîner:

— Puisque je suis en deuil, dit-il à travers ses larmes, faites des crêpes.

		7	50	4	16
Dern. quart. le 1 à 11 h. 9 mat.					
Doux		7	51	4	15
		7	53	4	15
		7	54	4	14
		7	55	4	14
		7	56	4	13
Neige		7	57	4	13
		7	58	4	13

	8	—	4	13	
	8	1	4	12	
	8	2	4	12	
	8	3	4	12	
	8	4	4	12	
Doux		8	4	12	
		8	5	4	12

	8	6	4	13
	8	7	4	13
	8	8	4	13
	8	8	4	13
	8	9	4	14
	8	10	4	14
	8	10	4	14

	8	11	4	15	
Doux		8	11	4	16
		8	11	4	16
		8	12	4	17
		8	12	4	18
		8	12	4	19
		8	12	4	19

	8	13	4	20	
Clair		8	13	4	21

Foire du mois de décembre 1923

— SUISSE —

Aarau	19, p. 31	Delémont	18	Lichtensteig	17	Saignelégier	3
Aarberg	12, 26	Dielsdorf	26	Liestal	5	Sargans	31
Affoltern	b. et p. 17	Echallens	20	Locle (Le)	11	Schaffhouse	4, 18
Aigle	15	Einsiedeln	3	Lyss petit b.	24	Schmitten	3
Altdorf	5, 6, 19, 20	Estavayer	12	Martigny-Bourg	3	Schwarzenbourg	20
Altstätten	13	Flawil	10	Monthey	31	Schwytz	3
Andelfingen	12	Frauenfeld	3, 17	Morat	5	Sidwald	13
Appenzell	12, 26	Fribourg	3	Morges	26	Soleure	10
Autonne	4	Gossau	3	Motiers-Travers	10	Sumiswald	29
Baden	4	Grandson	19	Moudon	27	Sursee	6
Bâle	20, 21	Grosshöchstetten	5	Münster	24	Thoune	19
Berne du 26 nov.		Hérisau	21	Muri	3	Tramelan-dessus	12
au 8 déc.		Hitkirch	10	Neuveville	26	Unterseen	7, 18
Berthoud	6 b. et ch. 27	Huttwil	5, 26	Nyon	6	Uster	27
Bienne	27	Interlaken	18	Ollon	21	Wattwil	5
Bremgarten	17-22	Kerns	5	Olten	17	Weinfelden	12, 26
Brugg	11	Kreuzlingen	7	Orbe	24	Wilchingen	17
Bülach	5	Lachen	18	Oron-la-Ville	5	Willisau	24
Bulle	6	Landeron	17	Payerne	20	Winterthour	6, 20
Büren	19	Langenthal	31	Pfäffikon	17	Yverdon	26
Châtel-St-Denis	17	Langnau	12	Porrentruy	17	Zofingue	20
Chaux-de-Fonds		Gros-Laufenbourg	21	Ragaz	3	Zoug	6
13 déc. 3 janv		Laufon	4	Reichenbach	11	Zweisimmen	13
Chiètres	27	Laupen	26	Reinach	6		
Cossonay	26	Lausanne	12	Romont	4		
Cully	7	Lenzbourg	13	Rue	19		

Commandements du parti socialiste

Tous les emplois cumuleras,
Et les salaires mêmement ;
Le brouet noir prôneras,
Sans en manger aucunement ;
Tous les abus attaqueras,
Pour t'en emparer seulement ;
Le peuple tu glorifieras,
Pour t'en servir utilement ;
Les priviléges combattras,
Pour changer leurs noms seulement ;
Tous les amis tu placeras,
Sans leur demander de talent ;
L'oubli de soi tu vanteras,
Sans t'y astreindre nullement ;
Et dans ta barbe tu riras,
Du peuple roulé qui payera
Les bêtises que tu feras.

* * *

Le curé à Zidore :
— Voyons, mon petit ami, combien y a-t-il de sacrements ?
— Y en a plus puisque vous avez donné les derniers à ma bonne-maman.

Papa surprise bébé au moment où il griffonne sur du papier.

— Que fais-tu ?

— Je t'écris.

— Mais tu ne sais pas écrire,

— Si.

— Alors, lis-moi ce que tu m'écris.

Bébé, un instant confondu, se remet :

— Papa, c'est pas ceux qui écrivent les lettres qui doivent les lire : c'est ceux qui les reçoivent.

* * *

Commisération ! — Entré dans le train, non sans peine, un monsieur passablement corpulent, constate avec dépit que toutes les places d'intérieur sont occupées. Tout à la fois subjuguée par sa belle taille et prise de commisération, une brave paysanne lui fait :

— Hé ! mon pauvre monsieur, vous n'avez pas de quoi vous asseoir !

— Si fait, répond-il en souriant, si fait, ma bonne dame, j'ai bien de quoi, mais... je ne sais pas où le mettre.

ALMANACH DES JUIFS

L'an 5683 et commencement de l'année 5684 du monde

1923		NOUVELLES LUNES & FÊTES	1923		NOUVELLES LUNES & FÊTES
Janvier	18	Le 1 <i>Chebat</i> .	Juillet	14	Le 1 <i>Ab</i> .
Février	17	Le 1 <i>Adar</i> .		— 22	— 9 Jeûne. Destruction du temple.
Mars	1	— 13 Jeûne d'Esther.	Août	13	Le 1 <i>Eloul</i> .
—	2	— 14 Pourim.	Septembre	11	Le 1 <i>Tirsi</i> . Nouvel-An. (5684). *
—	3	— 15 Suzan-Pourim		— 12	— 2 2 ^e jour.*
Avril	18	Le 1 <i>Nisan</i> .		— 13	— 3 Jeûne de Gédaliah.
	1	— 15 Pâque. *		— 20	— 10 Fête de la réconciliation.*
	2	— 16 2 ^e fête de Pâque. *		— 25	— 15 Fête des tabernacles. *
	7	— 21 7 ^e fête de Pâque. *		— 26	— 16 2 ^e fête des tabernacles. *
	8	— 22 8 ^e fête de Pâque. *	Octobre	1	— 21 Grand hosanna.
	17	Le 1 <i>Iyar</i> .		— 2	— 22 Octave des tabernacles.*
Mai	4	— 18 Fête des écoliers.		— 3	— 23 Fête de la loi. *
	16	Le 1 <i>Sivan</i> .		— 11	Le 1 <i>Marchesvan</i> .
	21	— 6 Pentecôte. *	Novembre	9	Le 1 <i>Kislev</i> .
	22	— 7 2 ^e fête de Pentecôte. *	Décembre	3	Le 25 Construction du temple.
Juin	15	Le 1 <i>Tamouz</i> .		— 9	Le 1 <i>Tebet</i>
Juillet	1	Le 17 Jeûne Prise du temple		— 18	— 10 Jeûne. Siège de Jérusalem

Les fêtes marquées d'un * doivent être rigoureusement observées. Les jeûnes qui tombent au sabbat sont remis au lendemain.

Marchés hebdomadaires

<i>Aarberg</i>	le mercredi	<i>Genève</i> , lundi, mardi et vendredi.	<i>Nyon</i> , le mardi, jeudi et samedi
<i>Aarau</i>	le samedi	<i>Herzogenbuchsee</i> le vendredi	<i>Olten</i> le jeudi
<i>Avenches (Vaud)</i>	le vendredi.	<i>Huttwyl</i> , le mercredi	<i>Payerne</i> , le jeudi
<i>Bâle</i>	le vendredi	<i>Lausanne</i> , lundi, mercredi et samedi	<i>Porrentruy</i> le jeudi
<i>Belfort</i> , lundi, mercr., vend., sam.		<i>Langenthal</i> le mardi	<i>Renan</i> le vendredi
<i>Berne</i>	le mardi et samedi	<i>Laufon</i> le lundi	<i>Romanshorn</i> le lundi
<i>Berthoud</i> ,	le jeudi	<i>Langnau</i> le vendredi	<i>Saignelégier</i> le samedi
<i>Bienne</i> ,	le jeudi	<i>Locle</i> le samedi	<i>Sion</i> le samedi
<i>Bulle</i> ,	le jeudi	<i>Moudon</i> le lundi et le vendredi	<i>Sierre</i> le vendredi
<i>Brigue</i>	le jeudi	<i>Martigny-Bourg</i> le lundi	<i>Soleure</i> le samedi
<i>Chaux-de-Fonds</i> mercr. et vendr.		<i>Monthey</i> le mercredi	<i>Schwyz</i> le samedi
<i>Châtel-St-Denis</i> , le lundi.		<i>Morat</i> , le mercredi et le samedi	<i>St-Hippolyte</i> le lundi
<i>Delémont</i>	le mercredi et samedi	<i>Moutier-Grandval</i> , le samedi	<i>St Imier</i> le mardi, vendr.
<i>Delle</i>	le mercredi et samedi	<i>Nidau</i> , le lundi	<i>St Ursanne</i> le samedi
<i>Fribourg</i>	le mercredi et samedi	<i>Noirmont</i> le mardi	<i>St Maurice</i> le mardi
<i>Frutigen</i>	le jeudi	<i>Neuchâtel</i> , le jeudi	<i>Uznach (St-Gall)</i> le samedi

 **NOTICE.** — Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à **Publicitas**, soc. an. suisse de publicité, **ALMANACHS**, à **Olten**, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux Almanachs.

† S. S. BENOIT XV

Le 22 janvier 1922, le grand Pape qui présidait aux destinées de l'Eglise, est mort des suites d'un refroidissement qu'il avait contracté quelques jours auparavant. N'ayant jamais subi de maladie, le Souverain Pontife a, malgré l'influenza, continué trop longtemps à vaquer à ses occupations ordinaires. Cette imprudence a provoqué la rechute à laquelle l'auguste malade a succombé.

C'est le 3 septembre 1914 que le Conclave réuni à Rome élut par 55 suffrages — presque l'unanimité — comme successeur de Pie X, de sainte mémoire, l'éminent archevêque de Bologne, le cardinal Della Chiesa : il prit le nom de Benoît XV, en souvenir du pape Benoît qui, comme lui, occupa le siège archiépiscopal de Bologne. Il déclarait lui-même que c'était aussi en témoignage d'affection pour cette ville qui lui était restée si chère, qu'il avait adopté ce nom.

La mère du St-Père appartenait à cette famille Migliorati qui a donné à l'Eglise le pape Innocent VII, qui fut aussi archevêque de Bologne.

A Rome, selon l'usage, du haut de la Loggia de Saint-Pierre, le Souverain Pontife répandit sa première bénédiction sur le monde. A travers quelques tempêtes sanglantes il la reçut !

N'est-on pas surtout frappé de ce fait : comme le cardinal Sarto, qui devint le successeur de Léon XIII, contrairement à toutes les prévisions, Benoît XV fut élu, à son tour, en dehors de tous les noms que la presse jetait aux quatre vents du ciel.

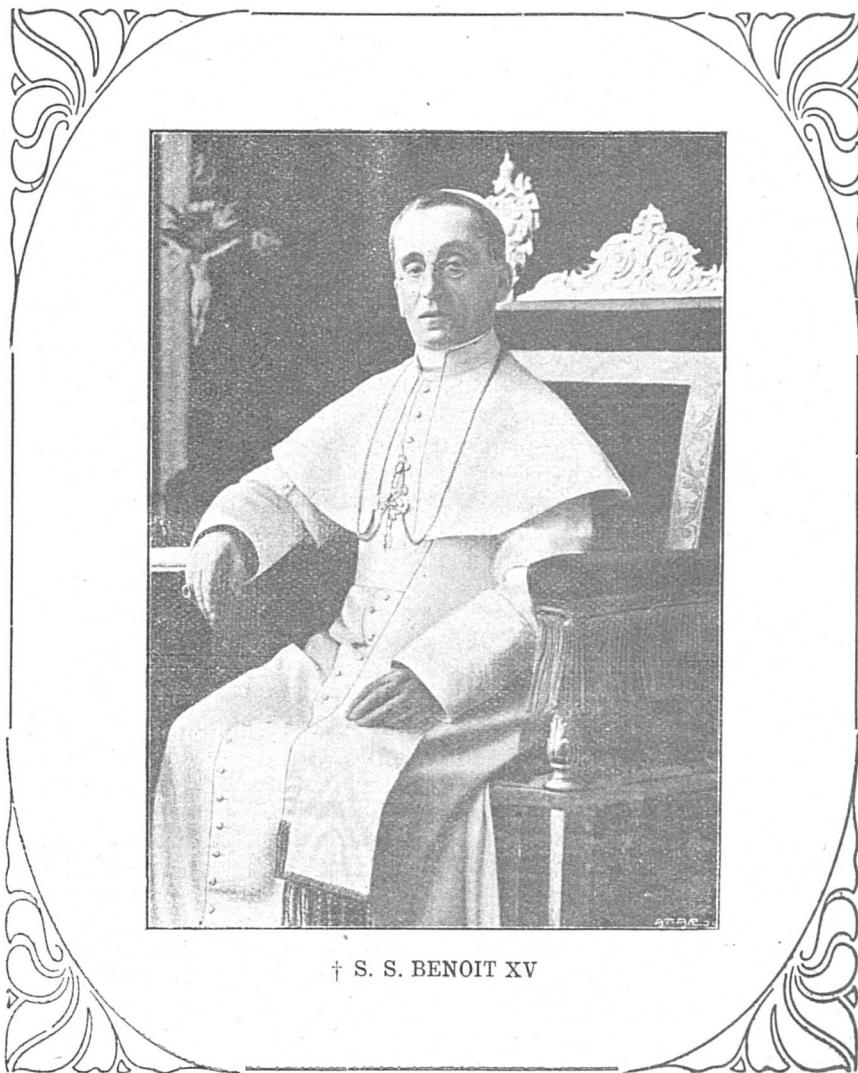
L'archevêque de Bologne était considéré comme un prélat de très haute valeur. N'est-ce pas comme une indication providentielle que Pie X l'ait appelé au cardinalat, il y avait quatre mois à peine ? Ce fut son choix suprême.

Benoît XV fut le 260e Pape. Il fut du-

rant sept ans le pilote clairvoyant et pieux ; son regard aussi perspicace que calme montrait la route et forçait les ténèbres. Il sut se soustraire aux fascinations des gestes faciles et des triomphes passagers pour rester le Père des âmes et le guide de tous. Il voulut être le gardien de la charité parmi les peuples et non le grand justicier des peuples et des gouvernements. Il savait, ce que beaucoup ignorent ou feignent ignorer, que le Christ n'est pas venu sur la terre pour juger, mais pour sauver, et cet amour s'a dresse non seulement aux âmes croyantes et aux meilleurs parmi les peuples, mais aux âmes païennes et aux peuples prévaricateurs et coupables. Benoît XV, savait, quand nous l'oubliions peut-être, qu'il était le Vicaire du Christ qui ne veut pas éteindre la mèche qui fume encore et qui avait dit : Je ne suis pas venu pour sauver les justes, mais pour réunir les brebis perdues du troupeau d'Israël. L'histoire rendra justice à la haute conception de la Papauté qui fut celle de Benoît XV. Et quand il apparut, pionnier d'amour et de réconciliation, les gouvernements vinrent l'un après l'autre chercher près de son trône l'appui de sa sérenité et le réconfort de sa supériorité morale. Et c'est au milieu d'une couronne d'ambassadeurs de tous les peuples civilisés, représentant tous les gouvernements de la terre, qu'est mort le Pape au cœur paternel et à l'action généreuse. Quelle belle victoire pour l'Eglise et pour son Chef que ce recours de tous à sa haute influence morale et à sa sereine indépendance. Sa diplomatie, si fine et si habile, n'a-t-elle pas été simplement celle d'un cœur désireux de servir les peuples en aidant les pouvoirs à remplir leur rôle de paix et d'ordre parmi les hommes ? Complètement désintéressée, la diplomatie de Benoît XV tendait non à dominer, mais à servir.

Pacificateur, Benoît XV le fut encore par son action sociale; aussi énergique dans la répression des actes capables de diviser les classes sociales que dans sa volonté de créer les œuvres protectrices des faibles et gardiennes de la paix dans la

gé en particulier de considérer l'action syndicale et professionnelle comme une tâche essentielle du ministère sacré. Nul surtout plus que lui ne révéla aux catholiques libéraux et aux réactionnaires que l'Eglise doit non seulement sauver les



† S. S. BENOIT XV

justice. Nul plus que lui, depuis Léon XIII, n'eut le sens de la nécessité de l'intervention chrétienne dans la vie publique. Nul plus que lui n'exprima avec clarté la nécessité des œuvres économiques et professionnelles restauratrices d'un ordre chrétien. Il demanda le concours de tous les fidèles et exigea du cler-

âmes, mais contribuer à restaurer ou à créer les institutions économiques et sociales qui sont les gardiennes de l'ordre chrétien et en dernière analyse de toute civilisation. Là encore, Benoît XV savait et voulait que sa mission était non de dominer, mais de servir avec désintéressement les peuples et les gouvernements. Au

milieu de l'anarchie politique et sociale de l'Europe, il voulait que le catholique devint un facteur de justice et de paix autant que de progrès économique et moral.

* * *

Enfin, Benoît XV fut le Pape de la pitié et de la miséricorde. Penché sur un monde où la souffrance, la cruauté, la barbarie crucifiait les cœurs et les corps, il sema les secours de sa charité sans mesure. Sa pitié se penchait vers tous, chrétiens ou païens, musulmans ou juifs; tout ce qui souffrait prit l'habitude de le considérer comme un Père. Les popes de Russie comme les rabbins juifs, les prêtres musulmans comme les représentants de la Croix Rouge se tournaient vers lui pour implorer et espérer; à tous, Benoît XV donnait le réconfort de sa parole, les secours des aumônes du monde catholique et l'appui de sa diplomatie, seule efficace souvent, parce que seule absolument désintéressée. Que de vies humaines arrachées ainsi durant la guerre à l'arbitraire des belligérants, sauvées de la cruauté des tyrans moscovites ou des fureurs des populations d'Orient !

Tous les peuples comprirent qu'il était l'image de la pitié et le symbole de l'espérance et sa statue fut dressée au sein des villes grecques et musulmanes par des mains jusque-là plus habituées aux massacres des chrétiens qu'à dresser des hommages à la Papauté de Rome. Jamais dans l'histoire, la Papauté n'exprima mieux son rôle de Providence universelle et de ministre de charité catholique. Benoît XV restera, en ce XXe siècle, lourd de sang, chargé de cruauté, de haine et d'égoïsme national ou social comme la figure rayonnante de la Bonté, de la Pitié agissante et de la Charité.

* * *

Que d'œuvres qui resteront, que de hautes leçons pendant ces sept années d'un trop court pontificat !

Benoît XV l'inaugura par la magistrale encyclique : *Ad beatissimi Aposto-*

lorum sur les trois causes fondamentales de la guerre : la haine, l'anarchie, la cupidité.

Puis ce fut la protestation solennelle concernant le bombardement des villes ouvertes.

Enfin, les émouvantes encycliques pour célébrer les glorieux centenaires de saint Jérôme. (Septembre 1920) du Dante (1921) du VIIe centenaire du Tiers-Ordre franciscain de saint Dominique.

La situation nouvelle de l'Europe politique eut pour résultat de profonds bouleversements religieux : il n'y a qu'à citer l'ancienne monarchie austro-hongroise, avec ces Etats naissants : la Tchéco-Slovaquie, la Grande Serbie, la Pologne, la Lituanie.

Que d'efforts, que d'études et de travaux délicats pour régler la situation religieuse dans ces pays, et parer à certains dangers pour la foi, tel que le schisme tchèque, dont les ravages ont été si étendus !

Benoit XV éleva la voix, pour réservé les droits de l'Eglise dans le nouveau statut de la Palestine, au consistoire du 10 mars 1919.

Il institua à Rome une congrégation nouvelle spécialement chargée des affaires orientales et fonda un Institut spécial pour les jeunes prêtres des rites orientaux. Et tout récemment pourrions-nous passer sous silence l'action diplomatique et pastorale à la fois, par laquelle il s'efforça d'amener à une heureuse solution la question de l'autonomie de l'Irlande ?

Tels sont, retracés en quelques lignes trop brèves, les grands actes de ce pontificat qui vient de s'achever à un moment où l'Eglise et le monde auraient eu encore si besoin de la bienfaisante autorité et des lumineux enseignements de Benoît XV.

Mais le Sauveur a promis à son Eglise qu'il serait avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Depuis sa naissance il en a fourni à toutes les générations la preuve consolante et glorieuse.

LE NOUVEAU PAPE PIE XI

Le Conclave réuni, a nommé le 6 février, à 11 h. 33 du matin, en remplacement de S.S. Benoît XV, son Eminence le cardinal Achille Ratti, né à Desio, diocèse de Milan, le 31 mars 1857. Le nouveau Pape fut chanoine de St-Ambroise à Milan, prélat, protonotaire apostolique, préfet de la Bibliothèque ambrosienne, en même temps vice-préfet de la Bibliothèque vaticane à Rome, chanoine de St-Pierre nommé en avril 1918, visiteur apostolique en Pologne et en Russie, nonce à Varsovie le 6 juin 1919, élu au consistoire du 3 juillet 1919, sacré à Varsovie par le cardinal Kakowsky le 28 octobre en présence du Président de la République polonaise M. Pilsduski à qui il présentait ses lettres de créances le 19 juillet 1919. Crée cardinal au consistoire de juin 1921 par S. S. Benoît XV, il reçut comme église titulaire le titre de San Martino ai Monti le 26 juin, cardinal archevêque de Milan, succédant au saint et universellement regretté cardinal Andrea Ferrari.

Ad multos et felices annos !

SA JEUNESSE

Le nouveau Pape reçut la première instruction d'un prêtre de Desio, don Giuseppe Volonteri, qui, avant la loi obligeant les communes à donner l'instruction primaire, tint pendant quarante-trois ans, dans sa maison même, une école primaire. L'école ne durait qu'une année, mais don Giuseppe devinait bien vite parmi ses élèves ceux qui avaient le goût de l'étude et il leur permettait de suivre encore une année son école. Pie XI fut naturellement de ces derniers, ce qui lui permit d'entrer au collège de St-Pierre.

Un autre excellent prêtre eut une grande influence dans la formation spirituelle du nouveau Pape : son oncle don Damien Ratti, archiprêtre d'Asso, au-

près duquel le neveu avait l'habitude de passer ses vacances d'été.

A l'âge de dix ans, le jeune Achille entra au petit séminaire de Saint-Pierre, à Desio, se distinguant par son application à l'étude et par son intelligence très éveillée. Il fit ses études de lycée au séminaire de Monza, puis au collège de Saint-Charles à Milan. Il continua ses études au Grand-Séminaire de Milan et, au bout de trois ans, son archevêque l'envoya à Rome, comme élève du collège lombard, pour y fréquenter les cours de l'université grégorienne. C'est dans la ville éternelle que, le 20 décembre 1879, il célébra sa première messe.

LE PROFESSEUR ET LE SAVANT

Ayant pris son doctorat en philosophie, en théologie et en droit canon, il rentra à Milan en 1882, et il y fut chargé de l'enseignement de la théologie, puis de l'éloquence sacrée, pendant cinq ans.

En 1888, il fut nommé conservateur à la Bibliothèque ambrosienne, à Milan. Pendant vingt ans, le docteur Achille Ratti se voua à cette besogne.

Il serait trop long de citer toutes les publications qu'il a faites pendant ces années-là. Citons pourtant parmi ses nombreux travaux scientifiques et articles de revues deux articles sur la *Paléographie latine* de M. Steffens, professeur à l'université de Fribourg.

Ce fut pour lui une période extrêmement laborieuse, car, tout en restant préfet de l'Ambrosienne, il fut appelé à Rome, en 1910, en qualité de vice-préfet de la bibliothèque du Vatican, pour prêter son concours, avec droit de succession, au Père Ehrle, préfet de cette même bibliothèque.

Mgr Ratti a fait de nombreux voyages à l'étranger pour raisons d'études, en particulier à Vienne, à Paris, en Angleterre, où il représenta l'Ambrosienne à

l'occasion d'une fête universitaire à Oxford.

L'homme de science n'a jamais éclipsé le prêtre dans Mgr Ratti. Il n'a jamais fait, il est vrai, de ministère pastoral, à part trois mois qu'il passa en 1882, à

voir le Cénacle. Le nouveau Pape fut l'aumônier providentiel des sœurs de Notre-Dame du Cénacle. Il y faisait le catéchisme aussi bien aux petits enfants, aux domestiques, aux ouvrières, qu'aux dames de la haute société milanaise.



S. S. PIE XI

peine de retour de Rome, dans une infime paroisse de la province de Côme. Toutefois, trente années de sa vie sont liées à un institut religieux qui est encore aujourd'hui à Milan un des foyers plus ardents de vie religieuse, à sa-

Le nouveau Pape a été préfet de la bibliothèque du Vatican de 1914 à la fin de mai 1918. Dans cette période de guerre infiniment délicate, il sut faire preuve de beaucoup de tact et de prudence, fidèle en cela aux directions de Benoît

XV. Jamais on ne put l'accuser de partialité à l'égard des belligérants.

Le diplomate

Le 25 avril 1918, l'érudit conservateur de la Bibliothèque ambrosienne fut surpris, au milieu de ses tranquilles fonctions, par un appel de S. S. Benoît XV qui l'arrachait aux travaux qui lui étaient si chers pour l'envoyer en qualité de Visiteur apostolique dans la lointaine Pologne, toute meurtrie par la guerre et frémissante d'aspiration à la liberté.

Mgr Ratti répondit pleinement à la confiance de Benoît XV. On aurait dit que ses plus belles qualités eussent attendu cette occasion de se manifester toutes à la fois.

La tâche était ardue. On était au lendemain de la paix de Brest-Litovsk. La Pologne était occupée par les armées alémanides. A Varsovie s'était constitué un conseil de régence composé de l'archevêque Mgr Kakowski, du prince Lubomirski et du baron Ostrowski. Mais le peuple restait en défiance, croyant avoir devant lui un paravent de la domination allemande. Mgr Ratti avait un mandat de Visiteur apostolique, avec mission expresse de se confiner dans le domaine spirituel. Seul, un représentant du St-Siège pouvait être en état d'exercer, dans les conditions où se trouvaient le pays, une autorité indiscutée. Mgr Ratti s'en tint scrupuleusement à son mandat, mais il sut s'en acquitter avec tant de prudence et de tact, avec tant de générosité sacerdotale, qu'il conquit d'embrée tous les cœurs. Sa présence aida considérablement à aplanir les difficultés, à rapprocher le peuple et la régence et à établir entre ces deux éléments de la Pologne nouvelle une entente sincère et cordiale.

Le bon accueil que Mgr Ratti trouva à Varsovie et le succès de sa mission engagèrent le Saint-Siège à étendre sa juridiction de Visiteur à la Russie et aux régions qui avaient jadis fait partie de l'empire des tsars et qui s'en trouvaient détachées.

Mgr Ratti entreprit donc un long

voyage au cours duquel il fut accueilli triomphalement par les populations. Son premier soin fut de pourvoir aux besoins ecclésiastiques de ces immenses régions bouleversées par la guerre et il prépara les voies au rétablissement des sièges épiscopaux arbitrairement supprimés.

Ce travail important réussit au-delà de toute attente. Grâce à ses conseils, la question des biens ecclésiastiques fut résolue en Pologne d'une façon qui sauvegardait les droits de l'Eglise tout en réalisant certaines réformes justifiées.

Enfin, la nonciature de Varsovie, qui avait cessé d'exister à la fin du XVIII^e siècle, fut rétablie et le 6 juillet 1919, Mgr Ratti fut nommé nonce, promu archevêque de Lépante et consacré évêque, le 28 octobre, dans la cathédrale de Varsovie.

Le cardinal et l'archevêque

Au consistoire secret du 13 juin 1921 Mgr Ratti, nonce de Varsovie, fut créé cardinal et archevêque de Milan. Son élection fut saluée avec enthousiasme par les Milanais qui portaient encore le deuil de l'inoubliable cardinal Ferrari.

La presse de tous les partis mit en évidence ses mérites scientifiques, ses sentiments patriotiques, la prudence, la générosité de son âme. « Mon programme, disait-il à ses diocésains est celui-ci: Vous vouloir du bien pour vous rendre le bien que vous me voulez, pour faire tout le bien dont la nature et la grâce me feront capable, pour vivre et mourir avec vous. Je remercie Dieu de m'avoir permis de consacrer les derniers efforts de ma vie à mes concitoyens : c'est un bienfait dont je sens tout le prix. »

Dieu allait en disposer autrement; ce n'est pas au milieu de ses diocésains que l'archevêque de Milan devait finir sa carrière. La Providence qui l'a conduit par des voies étonnantes, de la bibliothèque de Milan à celle de Rome, de Rome à Varsovie, de la Pologne à Milan comme successeur de saint Charles Borromée, la Providence le préparait visiblement, pour ainsi dire, à gravir un jour les marches du trône de Saint-Pierre.

SAINT FROMOND

I

En 1834, M. Sérasset, curé de Develier crut de son devoir de rendre service à la religion dans notre cher Jura catholique, en faisant imprimer la vie des quatre saints qui ont illustré notre pays, du VI^e au VII^e siècle. Les vies de saint Imier, de saint Ursanne et des martyrs saint Germain et saint Randoald, sont connues et des documents authentiques établissent le genre de vie et de mort de ces pieux personnages. Le tombeau de saint Imier, dans la collégiale de ce nom, a été pendant des siècles, l'objet de la vénération des peuples de la vallée de la Suze, jusqu'à la Réforme. En 1530 les Biannois dévastèrent la collégiale, brûlèrent les reliques de saint Imier et dispersèrent ses cendres.

Les corps de saint Germain et Randoald, sont encore conservés dans l'église saint Marcel à Delémont. Le corps de saint Ursanne demeure toujours intact sous le maître-autel de l'antique collégiale. Les vies de ces quatre saints sont continues, elles reposent sur des documents certains et tous les quatre ont des offices approuvés par l'Eglise, leurs leçons se trouvent dans le propre de Bâle. On célèbre leurs fêtes avec solennité et cependant quelque grande que soit la vénération des peuples du Jura envers ces saints, le culte qu'on leur rend est loin d'avoir la popularité du saint qu'on vénère à Bonfol, de saint Fromond, l'ermite.

En effet, depuis des siècles, chaque jour de l'année, de pieux fidèles accourent à Bonfol pour invoquer saint Fromond. Chaque année des milliers de fidèles vont

prier sur le tombeau du saint, boire l'eau de la source qu'il a sanctifiée par son usage, visiter sa rustique chapelle de la forêt et cueillir quelques herbes qui croissent près de la fontaine du saint. Chaque année, le lendemain de l'Ascension, et cela depuis des siècles, les peuples accourent pour prendre part à la grande procession de saint Fromond. A chaque instant le paysan a recourt à saint Fromond, lorsque sa principale richesse, son bétail, est malade. Et ce culte populaire, cette confiance naïve, cette foi intrépide, se sont conservés en dépit des révoltes et de la persécution.

Qu'était donc ce saint personnage si vénéré du peuple, dont le culte s'est conservé si vivace à travers les siècles? La vie de ce saint est ignorée des Hollandistes. Son nom ne se trouve dans aucun martyrologe. Aucun écrit authentique, aucun document, aucune archive, aucun monument historique ne viennent jeter un peu de lumière sur les origines, la vie, la mort de saint Fromont. Le culte

rendu à ce saint n'a d'autre base que la tradition populaire. L'existence du saint ermite de Bonfol est attestée par le double éclat de ses vertus et de ses miracles que de très nombreux ex-voto viennent confirmer.

Le premier écho de la voix populaire et des traditions séculaires est une légende reproduite par plusieurs historiens. Au commencement du VII^e siècle, Ursinus, Hymerius et Fromondulus auraient fait une incursion au Mont Repet, lieu célèbre par ses superstitions druidiques, près d'un rocher pyramidal, non loin de la Caquerelle, sur lequel on pré-



Statue de St-Fromond

tend voir encore de nos jours distinctement la figure léonine d'un homme grossièrement esquissée, rocher appelé dans les actes anciens, la Pierre de l'Autel. (1)

Ce rocher servait de limite à la Prévôté de St-Ursanne et d'où on a une vue superbe sur les environs du Doubs, sur la Vallée et l'Ajoie. Les trois serviteurs de Dieu se seraient partagé le travail, ou plutôt auraient imploré le secours du Ciel pour que leur tâche fut assignée à chacun d'eux. Dans l'incertitude de la direction à donner à leurs pas, ils se seraient jetés à genoux pour prier le Seigneur de leur indiquer sa volonté, puis se seraient relevés pour lancer leurs bâtons loin d'eux. Ils auraient convenu que le côté où devait tomber le signe providentiel, indiquerait à chacun sa destination. La légende rapporte que le bâton d'Hymérius serait tombé vers le sud. Hymérius l'aurait suivi et se serait retiré, à travers les gorges, dans la Vallée de la Suze où il bâtit une cellule et une chapelle qui donnèrent naissance à un monastère, puis au village de Saint-Imier. Le bâton d'Urcissinus serait tombé au couchant, sur un rocher surplombant le Doubs où il établit un ermitage auquel succéderent un monastère bénédictin, puis une collégiale et la petite ville de ce nom. Le bâton de Fromondulus se serait incliné vers le nord. Suivant cette direction Fromond serait arrivé dans une forêt profonde, près d'une source, où ayant planté son bâton dans le sol, celui-ci aurait pris racine, serait devenu un chêne puissant, dont les souches plusieurs fois renouvelées, à travers les siècles, seraient la racine du chêne qui se trouve encore près de la chapelle. C'est là, près de la source, dans la forêt de chênes, où plus tard fut bâti Bonfol que le solitaire aurait établi son ermitage et serait devenu le colon de ce pays alors désert ou peu habité et y aurait fait germer la semence de l'Evangile. Telle est en substance la légende de saint Fromond rapportée par plusieurs historiens.

Quelle conclusion doit-on tirer de tous ces récits ? Toute légende renferme un

fond de vérité et il serait téméraire de nier celle de saint Fromond, puisqu'elle a survécu aux siècles et s'est maintenue jusqu'à nos jours. Un fait principal se dégage de ce récit si naïf, c'est que trois serviteurs de Dieu ont appartenu à la même époque et qu'ils étaient contemporains. On peut admettre comme vraisemblable que saint Fromond, contemporain de saint Ursanne, serait venu visiter le saint anachorète du Doubs, dont la renommée s'étendait au loin, qu'il aurait écouté les leçons de cet ascète et que, profitant de son exemple et de ses vertus, il se serait mis au nombre de ses disciples. Enfin qu'instruit des vérités évangéliques, il aurait été envoyé par saint Ursanne pour coloniser et sanctifier cette partie de l'Ajoie, traversée par la Vençayenne, couverte de sombres forêts de chênes et peu habitée. Il serait arrivé au lieu où Bonfol s'éleva plus tard. Il aurait vécu non loin d'une source abondante, menant la vie des anachorètes évangélisant les rares habitants de ce pays où il serait mort, vénéré comme un saint.

On conserve à la cure de Bonfol un manuscrit où le curé Tièche, curé de 1785 à 1792, a consigné des légendes concernant saint Fromond. Elles le font naître au château d'Huesca en Espagne au VIIe siècle. D'après elles, le saint aurait vécu soixante-quinze ans dans la solitude de Bonfol et serait mort à l'âge de cent-cinq ans, qu'il aurait succombé sous les coups de deux assassins, le 12 septembre 656. Tous ces récits ne sont rien moins que très problématiques et ne reposent sur aucun témoignage.

Un fait certain existe, c'est qu'un personnage d'une vie toute sainte et très marquée a habité sur le territoire actuel de Bonfol. L'existence de St-Fromond ressort nécessairement du culte qu'on lui rend de temps immémorial. On sait avec quelle scrupuleuse exactitude nos ancêtres ont conservé les noms mêmes, donnés aux moindres accidents de terrain, noms qui figurent dans les actes de vente ou d'achat. Comment pourrait-on admettre que le nom de Fromond soit venu tout à coup s'imposer à tout un

peuple, qu'il se soit répandu fort loin, si réellement ce personnage, qu'il devait rappeler, n'avait jamais existé ? Depuis des siècles on vénère à Bonfol un pieux solitaire, on indique avec exactitude le lieu de son ermitage, on boit l'eau de la source qu'il a sanctifiée par son usage, on invoque ce saint pour la guérison du bétail malade et de temps

a vécu où il est honoré, qu'il y est mort entouré du respect et de la vénération des peuples qui le regardent comme un saint.

II

Le culte qu'on rend à saint Fromond est raisonnable et légitime. Il témoigne de la sainteté et des vertus comme des



Saint Fromond, ex-voto à Bonfol

immémorial la confiance du peuple ne s'est jamais départie. Tous ces faits concourent à prouver que saint Fromond a existé tel que le veut la Tradition, qu'il

miracles de ce bienheureux. En effet, de nombreux documents établissent que le culte rendu à saint Fromond n'a jamais été interdit, dans aucun siècle, dans au-

cun temps. Tous les deux ans, le doyen d'Ajoie au nom de l'archevêque de Besançon, faisait la visite des paroisses, alors Bonfol et toute l'Ajoie étaient du diocèse de Besançon, jusqu'en 1782. Il marquait dans son carnet les différents usages des paroisses et réprimait les abus, les superstitions et tout ce qui était opposé aux usages établis par l'Eglise. Il est certain que le délégué de l'archevêque n'aurait pas toléré le culte de St-Fromond, ni les pèlerinages à son tombeau, encore moins le culte qu'on lui rend le lendemain de l'Ascension, si ce personnage eût été d'une sainteté douteuse. En 1688, le doyen d'Ajoie relatait dans son rapport, qu'à Bonfol, au-dessus du grand autel, il y a une caisse qui ferme à clef où reposent tous les ossements d'un corps qu'on dit de tout temps être celui de saint Fromondulus. Jamais l'archevêque de Besançon, ni le prince-évêque de Bâle, souverain territorial de l'Ajoie, n'ont interdit cette dévotion qui a traversé les siècles et qui est arrivée jusqu'à nous sans perdre un instant de son immense dévotion.

Du reste l'Eglise romaine est pour le culte rendu à saint Fromond. Le 27 septembre 1659, la Sacrée Congrégation des Rites porta des décisions concernant le culte des saints et qui furent approuvées par le Souverain Pontife. D'après ces décrets, doit être regardé comme légitime et par conséquent doit être maintenu tout culte qui est établi ou par le consentement général de l'Eglise ou par le cours immémorial du temps, ou par les écrits des Pères et des Docteurs de l'Eglise ou enfin par une possession d'au moins cent ans.

Or, si on n'a pas pour le culte de St-Fromond, à Bonfol, le consentement unanime de l'Eglise, ni les écrits des Pères, on a certainement pour lui une possession d'au moins quatre siècles, donc de temps immémorial.

Dans les siècles passés on honorait saint Fromond, à Bonfol, comme on le fait de nos jours. Les pèlerins y accouraient de toutes les contrées environnantes, surtout à la fête qui se célèbre depuis des siècles le lendemain de l'Ascen-

sion. Tous les faits sont consignés dans la chronique que nous a laissée le curé Guenat de Bonfol, en 1772. « Sous mes prédécesseurs, Redet, ¹⁾ Dedier, Débiez, Boissenin, Juillard, Guinard et Petit, chaque année, le vendredi après l'Ascension de Notre Seigneur, on chantait une messe du jour, ensuite on faisait une procession jusqu'à la croix qui était près de la fontaine dite de saint Fromond, et en s'en retournant on rencontrait un troupeau de toute sorte de bétail, auquel on donnait la bénédiction *pro conservatione animalium.* » (1)

L'ancienne église de Bonfol était du XIV siècle. En la construisant on avait eu bien soin de placer dans la muraille du chœur, une large pierre sur laquelle ou plaça la châsse où se trouvaient les reliques de saint Fromond. Au siècle dernier, d'après la chronique du curé Guenat, témoin oculaire, se trouvait, dans la sacristie, un vieil autel gothique à volets, qui datait du XVIIe siècle. Or, sûr le devant de cet autel, étaient 6 niches vides, et sur l'une d'elles on lisait, en caractères gothiques, ces mots : *santus Fromondulus.* (2)

La fête de saint Fromond se célébrait dans les siècles passés, comme de nos jours dans plusieurs paroisses d'Alsace, du Jura et même dans le canton de St-Gall. En 1708, les paroissiens de Pfetterhausen étaient en désaccord avec leur curé parce que celui-ci refusait de célébrer la fête de saint Fromond, pour le seul motif que cette fête n'était pas officiellement approuvée par l'Eglise. L'archidiacre d'Ajoie, Rodolphe de Ferrette, au nom de l'évêque de Bâle, ordonne au curé de continuer l'antique usage et de rien innover. En 1777, l'archevêque de Besançon, d'accord avec le prince-évêque de Bâle, avait nommé une commission pour étudier profondément le culte rendu à saint Fromond. Cette commission recueillit tous les documents possibles, elle s'informa des usages, des traditions populaires avec le plus grand

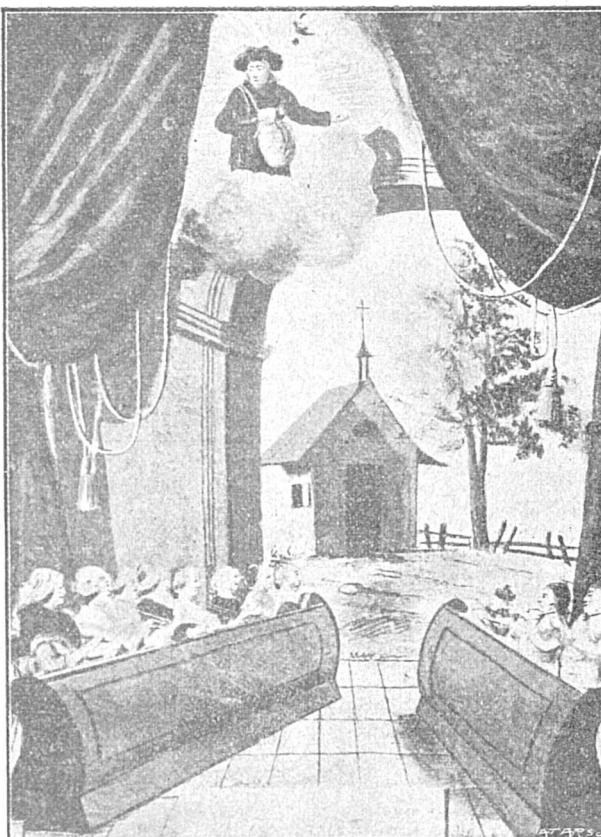
1) Relation du curé Guenat, aux archives de la cure de Bonfol.

2) On voit à la Scheulte une niche taillée dans le roc où l'on vénère une image de St-Fromond.

soin. Le résultat de cette enquête fut un témoignage éclatant en faveur de l'ancienneté du culte rendu à saint Fromond.

Ce n'est pas seulement à Bonfol qu'on trouvait une statue érigée en l'honneur de saint Fromond. La collégiale de St-Ursanne possédait également un autel

découvrir. Ce document relate qu'il y avait à Saint-Ursanne un autel dédié à saint Hymerius et à saint Fromondulus. Le document retrouvé dans les archives du Vatican est une preuve certaine de l'ancienneté du culte rendu à St-Fromond.



St-Fromond, sa chapelle et le chêne ex-voto à Bonfol

dédié aux saints Hymerius et Fromondulus, au XVe siècle. En effet, le 8 août 1910, nous recevions de Rome, une lettre de M. le professeur Wirtz, de Zurich, qui faisait alors des recherches dans les archives du Vatican. Il nous faisait part d'un document de 1454, qu'il venait de

III

Avant la Révolution française, il était d'usage dans la plupart de nos communes d'Ajoie, même de la Vallée, comme de l'Alsace, de faire le pèlerinage à saint Fromond, avec croix et bannières, dans

le courant du mois de mai. Les registres de la commune de Miécourt, rapportent que la procession devait partir à 5 heures du matin, que le long du chemin on devait réciter le Rosaire et chanter les litanies des saints, que le curé devait dire la messe à Bonfol et qu'après le service religieux, on se rendait en procession à la fontaine du saint, puis on retournait dans le même ordre.

Certaines communes du Jura, comme Courtételle, Ravines, la Scheulte et même dans le canton de Saint-Gall, ont des fondations en l'honneur de saint Fromond.

Le culte séculaire du saint de Bonfol avait jeté de si profondes racines dans l'âme du peuple qu'il survécut à toutes les attaques de la révolution de 1793. Même en plein temps de la Terreur, les Français, maîtres de l'Evêché, eurent fort à faire pour éteindre, comme ils disaient, avec « le fanatisme, la superstition de saint Fromond ». — Malgré la rage des sectaires, malgré les lois draconniennes et la guillotine, le peuple continua à vénérer le saint de Bonfol, mais en secret.

Après les élections législatives de 1797, une certaine liberté du culte fut tolérée en France. Aussitôt les pèlerinages et les processions à saint Fromond reprurent de nouveau. Survint l'attentat du 18 fructidor et la proscription du culte. Ce fut le signal d'une recrudescence de la persécution impie, qui fait dans tous les temps, les délices et le fond de toute révolution. L'avocat Guélat, de Porrentruy, nous a légué le récit de ces outrages à la foi du peuple.

« Mercredi, 18 septembre 1797, raconte Guélat, il est parti pour Bonfol une compagnie de trente soldats pour empêcher les fréquents pèlerinages à saint Fromond. » Et plus loin, il ajoute : « Dimanche 1^{er} octobre : troupe cantonnée à Bonfol pour empêcher l'entrée de l'église et l'approche de la fontaine du saint, où un grand nombre de personnes se présentent de toutes parts. L'église est fermée depuis le jour de la dernière foire, lundi 18 septembre et de l'arrivée de trente soldats, dont le chef a vomi des blasphèmes, et avec ses gens, a abattu des objets

de religion. On défend de prendre de l'eau de la fontaine gardée par deux sentinelles. »

Le curé Tièche ajoute dans sa chronique : « Malgré tous ces soldats, le monde à une foi à saint Fromond. Il est vrai que le monde se ralentit un peu, mais il y en a ecore beaucoup pendant la nuit. Le jour, on les voit se mettre à genoux sur le finage, invoquant le bienheureux saint Fromod et se laissant maltraiter par les soldats pour avoir de l'eau de la fontaine. (1)

La soldatesque française demeura à Bonfol jusqu'au 13 octobre 1797, montant la garde autour de la fontaine du saint, pendant trois semaines, pour empêcher les populations d'en approcher et d'y prier. Quel glorieux fait d'armes que cette occupation militaire de trois semaines pour défendre à saint Fromond, au nom de la République, de faire du bien !

La grande République fut impuissante pour étouffer la confiance populaire à saint Fromond, car, de suite après le Concordat de 1802, la dévotion à ce saint reprit un nouvel éclat des beaux jours d'autrefois. De nos jours plus que jamais on voit refleurir la dévotion au saint de Bonfol, avec les pieux pèlerinages en son honneur.

A l'entrée du chœur de l'église on voit la statue de saint Fromond. C'est toujours la même que le peuple vénérât dans les siècles passés. Sous cette statue, se trouve un coffre renfermant les reliques du saint. Recueillies et gardées avec piété à travers les siècles, ces reliques ont passé par tant de déplacements, qu'elles ont fini par perdre tout caractère d'authenticité. Au mur méridional de l'église sont appendus une foule d'ex-voto, vrais témoignages de la confiance des populations envers saint Fromond et de leur reconnaissance pour les bienfaits innombrables obtenus par son intercession. Ces peintures naïves sont d'autant plus intéressantes qu'elles nous révèlent ce qu'étaient les costumes et les habits du peuple des siècles passés. Rien qu'à ce point de vue on doit en prendre le plus grand soin.

A. D.

1) Relation du curé Tièche, aux archives de la cure de Bonfol.

LE PARRAIN DE CENDRILLON

(Conte du Jour de l'An)

I

Cendrillon

Elle était seule, toute seule au rez-de-chaussée de la grande maison. Tout le monde était dehors et elle était là, pauvre petite, abandonnée, mal vêtue, presque grelottante, assise sur un tabouret de paille et regardant, le menton dans sa main et le coude sur ses genoux, les tisons du foyer presque éteints. Parfois, quand un grand coup de vent ébranlait la maison, elle tournait la tête et regardait dans l'ombre derrière elle. De combien de monstres l'imagination d'une parisienne n'eût-elle pas peuplé cette ombre ? Mais notre mignonne n'était pas peureuse, j'entends de cette peur absurde qui prétend voir des fantômes dans les coins où l'ombre est noire. Presque chaque soir, la petite Marthe gardait ainsi la maison plate et blanche qui se trouve tout à l'entrée de la ville et dont le jardin confine aux remparts. Non, Marthe n'avait pas peur de l'ombre. Si elle tournait la tête, c'était simplement par ce sentiment involontaire d'inquiétude qui envahit toute créature humaine pendant les nuits où le vent se lamente autour des maisons. D'ailleurs les fenêtres avec leurs lourds volets de bois étaient hermétiquement fermées et Marthe avait elle-même verrouillé la porte au bout du couloir.

A quoi songeait-elle ainsi, la petite Marthe ?

Ah ! pauvre mignonne ! elle songeait qu'autrefois, quand sa mère et son père vivaient, il y avait dans le monde une petite Marthe bien heureuse. Et elle se disait toute triste :

— S'ils me voyaient aujourd'hui ?

Si Marthe avait pu pleurer, elle aurait pleuré, ce soir-là. Mais elle avait déjà

tant souffert, cette enfant, qu'elle ne pleurait plus guère ! Elle commençait à devenir insensible.

— C'est une hébétée, disait sa tante.

C'était surtout une malheureuse.

Ah ! le pain amer qu'elle mangeait ! la dure vie qu'elle menait. Levée dès l'aube, elle servait tout le monde. Couchée après toute la maison, elle tombait parfois de lassitude sur son petit lit de fer, là haut, dans la chambre auprès du grenier. Elle faisait l'ouvrage d'une servante. Mme Dumoulin, la tante de Marthe, n'était pas riche, ce qui n'empêchait pas les demoiselles Dumoulin de faire les belles dans les salons bourgeois d'Abbeville. Pendant ce temps, la petite Marthe cuisinait, pour épargner l'argent d'une servante.

Pauvre Marthe ! elle se souvenait de la maison où elle vivait autrefois, la maison où le soir, revenait son père qui souriait à la petite Marthe et dont la mâle figure s'éclairait alors des reflets du bonheur ; la maison dans laquelle allait et venait sa mère, blonde, douce, gaie et bonne. Ah ! pauvre Marthe ! pauvre Marthe ! Le père était mort, la mère était morte, la maison était vendue et le bonheur était parti. Tout cela était arrivé l'année même de sa première communion. Aujourd'hui elle avait 15 ans. Elle était orpheline, pauvre, puisque son père était mort ruiné et elle vivait de la charité de sa tante.

Ce soir-là, — c'était le dernier soir de l'année — Marthe avait vu partir sa tante et ses cousins pour un bal dont on avait parlé longtemps à l'avance, car c'était une fameuse affaire. Il ne s'agissait plus d'aller chez les Durand, chez les Monneval, chez les Prévost et chez les Descloiseaux. Fi donc ! Ce soir, on rompait avec la bourgeoisie et on faisait son entrée dans la noblesse. On frayait avec l'aristocratie. La baronne de Boislénard

avait invité les dames Dumoulin et on s'était rendu à son invitation. Pensez donc ! une maison où on recevait la fine fleur des grandes familles de la province ! On s'était saigné aux quatre veines pour se composer des toilettes élégantes et riches, capables de lutter avantageusement avec celles des nobles invitées. Et Marthe regardant ses cousines s'attifer, crêper leur cheveux, chauffer et tourner leurs papillotes, chiffonner leurs rubans, ajuster leurs dentelles et leurs fleurs, avait songé en elle-même : — On dirait les sœurs de Cendrillon ! Et puis, elle s'était vue dans la glace avec sa jupe courte de laine brune, montrant hardiment les pieds; avec son corsage devenu trop étroit et trop court, avec son fichu de laine croisé par derrière et avait pensé :

— Et on dirait Cendrillon elle-même. Ah ! si du moins j'avais une fée pour marraine !

Tout à coup, comme elle allait s'endormir, on frappa à la porte. Marthe se leva, alluma sa chandelle et alla vers la porte en se disant :

— J'ai donc dormi bien longtemps que les voilà déjà ? C'est égal, mon rêve était bien joli.

II

Le mendiant de la Saint Sylvestre

De ses petites mains toutes raidies par le froid et presque engourdis par le sommeil, Marthe décrocha la chaîne de sûreté, fit tourner deux fois la clef dans la grande serrure et ouvrit enfin la lourde porte en disant :

— Entrez vite, de peur que le vent n'éteigne la lumière.

Mais quelle ne fut pas sa surprise ! Ce n'était pas sa tante et ses cousines. D'ailleurs, on n'avait entendu rouler aucune voiture. C'était un vieux homme, un vieux tout courbé, tout grelottant, qui demanda d'un voix chevrotante :

— La charité, s'il vous plaît !...

La charité !.. Demander la charité à cette pauvre enfant !....

Marthe resta, les yeux bêants, à regarder le pauvre vieux sans rien trouver à lui répondre. Lui crut sans doute qu'elle

n'avait pas entendu, car il répéta de sa voix lamentable :

— La charité, s'il vous plaît !

Marthe comprit qu'il devait souffrir horriblement par cette froide nuit de décembre, où la neige craquait sous les pieds, où le vent hurlait le long du rempart.

— Hélas ! dit-elle, mais je n'ai rien, moi !

— Rien ! répéta le mendiant, mais au moins vous avez du feu... et j'ai bien froid !

— Entrez ! dit-elle vivement, entrez ! Oh ! je veux bien que vous vous chauffiez au feu....

Le mendiant entra. Marthe referma la porte, puis elle guida le pauvre homme jusqu'à la cuisine, posa son chandelier sur la table, approcha sa chaise de paille de l'âtre et dit :

— Asseyez-vous là et fréchauffez-vous... Attendez, je vais souffler sur les tisons et mettre un fagot... oh ! nous aurons du bon feu dans 3 minutes.

Elle partit et revint tenant dans ses bras un fagot dont elle avait sa charge. Cinq minutes plus tard, une lueur joyeuse dansait dans la pièce, éclairant la batterie de cuisine rangée aux murs.

— Que c'est bon le feu dit le vieillard étendant ses mains vers le foyer.

— Oui, c'est bon ! dit Marthe toute pensive.

Le vieux toussa et dit : Si vous saviez comme j'ai grand faim et grand soif !

Mon Dieu ! dit Marthe. Et puis, voyant ce pauvre homme si affaissé, si souffrant, elle sentit une immense pitié envahir tout son être.

— Ecoutez... dit-elle, je vais vous faire chauffer une bonne écuelle de vin sucré et je vous donnerai un peu de viande et du pain.

Toute leste, toute agile, elle ouvrait le bahut et l'armoire, décrochait un poêlon, y versait du vin, y mettait deux ou trois morceaux de sucre, approchait le tout du feu et posait dessus un couvercle pour que les éclats du fagot ne tombassent point dans le liquide. Puis courant à la salle à manger, elle coupa un gros morceau de pain et, trouvant dans le buffet

un reste de pâté, elle l'apporta, triomphante, au vieillard.

— Tenez, dit-elle, voilà de quoi souper. Ah ! mais, c'est bien heureux, yoyez-vous qu'il y ait encore du pâté.

Elle était toute joyeuse, la petite Marthe ! Quoi ! elle, la déshéritée, elle pouvait encore faire plaisir à quelqu'un ! elle pouvait empêcher une créature du bon Dieu de mourir de faim et de froid.

Comme il la regardait avec une sorte d'émotion :

— Mangez ! mangez ! dit-elle.

Le vieux mangea. Quand il eut fini, il se redressa et alors, Marthe remarqua que ses yeux brillaient sous ses épais sourcils gris.

— C'est curieux, pensa-t-elle naïvement, il n'a pas des « yeux de vieux »,

— Comment vous appelle-t-on, ma mignonne ? demanda-t-il.

— Marthe Mérignac ! répondit-elle.

— Et quel âge avez-vous ?

— Quinze ans.

— Voyons, Marthe, voulez-vous causer un peu avec le mendiant de la Saint-Sylvestre ?

— Oui, dit Marthe, rassurée par l'accent de bonté de l'inconnu.

Elle s'assit sur son tabouret de paille aux pieds du mendiant.

— Vous êtes donc souvent seule comme ça le soir ? demanda le vieux.

— Oui, souvent... oh ! très souvent.

— Et vous n'avez pas peur, toute seule dans la maison ?

— Peur ! et de quoi ! non ! j'aime l'ombre. J'aime penser à toutes les belles choses que voient Alice et Yvonne et que je ne vois pas, moi !

— Alice et Yvonne ? qui cela ?

— Mes deux cousines. Ah ! oui, vous ne savez pas. C'est la maison de ma tante, ici. Elle m'a pris chez elle après la mort de papa et de maman... il y a presque 4 ans à présent. Alice et Yvonne vont dans le monde.

— Et vous restez à la maison comme Cendrillon, hé Marthe ?

Elle releva la tête. Comment, vous savez l'histoire de Cendrillon ?

Parfaitement.

— Eh bien ! dit-elle en laissant tomber

ses bras le long du tabouret, eh bien ! vous savez... c'est tout pareil... oh ! mais, tout pareil !

— Pauvre mignonne !

— Seulement, ajouta-t-elle tristement, je n'ai pas de marraine, moi !

— C'est vrai, Cendrillon avait une marraine, au fait. Est-ce qu'elle n'était pas un peu fée, la marraine, dites ?

— Tout ce qu'il y a de plus fée, dit Marthe gravement. Oui, mais il n'y a plus de fées !

— Savoir, en tout cas, il y a mieux que cela. N'avez-vous jamais prié votre ange gardien, Marthe ?

— Oh ! si... mais lui-même il ne m'écoute guère. Mais, tout de même, s'il y avait des fées et que ma marraine fut une fée ! comme ça serait bon quelquefois ! voyez ! je suis toute seule... les autres sont au bal, j'appelle ma marraine, elle me transporte avec elle.

— Où cela ? au bal ?

— Eh bien ! non, par au bal. J'irais là-bas, près de Montpellier, dans la jolie maison où je suis née. Hélas ! ajouta-t-elle tristement, ce serait peut-être un grand chagrin que de retrouver la maison et de n'y plus voir ni mon père, ni ma mère !

Le mendiant l'écoutait et parfois il portait la main à ses yeux.

— Et vous ? dit Marthe, avez-vous été heureux dans votre vie ?

— Oui, Marthe, j'ai été très heureux. Et puis, j'ai beaucoup souffert, je suis devenu vieux et très pauvre... je vais de ville en ville demandant la charité... quelquefois on me repousse.

— Oh ! fit l'enfant.

— Mais souvent on m'accueille, il est vrai. Il y a des bons coeurs, dans le monde, heureusement.

Il se leva.

— Vous partez ? dit Marthe.

— Il le faut bien, ma mignonne.

— Et où irez-vous ? il fait nuit, il neige.

— J'irai dormir dans une auberge que je connais et où on me donnera une place dans l'écurie.

— Dans l'écurie !

— Oh ! pauvre homme ! dit Marthe.

Il y avait donc des êtres encore plus malheureux qu'elle. Du moins elle avait encore un toit pour reposer sa tête.

— Si j'osais, dit-elle, je vous dirais d'attendre que ma tante et mes cousines rentrent. Elles ne sont pas méchantes et je suis sûre que...

— Merci, petite Marthe, vous êtes une bonne enfant. Je le vois, mais je dois partir.... Adieu !

— Au revoir, dit-elle. Quand vous passerez par ici, il y aura toujours pour vous du bon pain et peut-être quelque chose avec, comme ce soir.

— Merci ! merci ! eh bien, je ne dis pas non. Au revoir, Marthe, et n'oubliez pas dans vos prières le mendiant de la Saint-Sylvestre.

— Certainement non, et vous, de votre côté, priez pour la pauvre Cendrillon.

Elle reconduisit le vieillard jusqu'à la porte de la rue, lui dit adieu, non sans frissonner en voyant la terre toute blanche et le ciel tout noir, puis elle referma la porte et revint près du foyer reprendre sa place.

III

Les étrennes de Cendrillon

Il pouvait être trois heures du matin, quand Marthe entendit rouler la voiture qui ramenait ses parentes. Marthe se morfondait à la porte de la rue, tandis que la voiture déposait au bas des marches de pierre sa tante Mme Dumoulin et ses cousines Alice et Yvonne, dont les robes sont fripées, les gants déchirés, les dentelles froissées et dont les cheveux pendaient lugubrement dans leur dos.

Marthe éclaira sa tante et ses cousines sans dire un mot. A vrai dire, je crois bien qu'elle dormait la pauvrette ! Et dame ! cela lui était bien permis, vu qu'il était plus de 3 heures du matin.

— Allons, va te coucher, la petite, tu as bien gagné ton lit ! dit Yvonne, la cadette des deux sœurs et la plus compatisante.

— Vous n'avez pas besoin de moi ? demanda-t-elle.

— Non, va dormir, bonsoir.

Marthe, restée seule, monta lentement

l'escalier de bois dont les marches criaient sous ses pieds comme des âmes en peine. Elle songeait, la petite Marthe, au mendiant qui lui avait demandé une prière. S'agenouillant auprès de son petit lit, elle joignit les mains, pria un moment. Cinq minutes plus tard, elle s'endormait en se disant pour la troisième ou quatrième fois depuis la veille :

— Aurais-je des étrennes, cette année ?

— Oui, petite Marthe, vous en aurez.

Marthe ayant assisté à la messe ce premier jour de janvier entendait dans le salon les exclamations ravies de ses cousines qui faisaient les étonnées en recevant les cadeaux qu'elles s'offraient réciproquement et elle se disait avec résignation :

— Allons ! comme l'année dernière, rien pour moi, pas d'étrennes !

Des étrennes ! ce mot magique qui fait miroiter de si belles choses dans l'imagination des enfants !

Et Marthe était encore une enfant.

On sonna. C'était un domestique en livrée qui demanda :

Mlle Marthe Mérignac, s'il vous plaît ?

— C'est moi, monsieur.

— Dans ce cas, Mademoiselle, voici pour vous.

Le domestique lui remit une petite boîte blanche, salua et partit.

Marthe, fort étonnée, ferma la porte et entra dans la salle à manger. Elle tenait la boîte à la main, elle avait la mine embarrassée et perplexe.

— Qu'a-t-elle donc dans la main, la petite, dit Yvonne. Allons, donne, mauviette, c'est pour l'une de nous, sans doute.

— Non, dit Marthe, c'est pour moi.

— Pour toi, et qu'est-ce que c'est ?

— Je ne sais pas.

— Mais regarde donc, nigaude ! lui dit Alice qui voulut lui prendre l'objet des mains.

Mais Marthe repoussa la main de sa cousine et ouvrit la boîte. Cette boîte contenait un écrin en cuir de Russie et dans l'écrin il y avait une fine chaîne d'or à laquelle pendait une fort jolie croix, en or aussi, ornée de huit perles, d'une fort respectable taille. Le sang

monta aux yeux de la petite Marthe. Elle n'en pouvait croire ses yeux.

Comment ! était-il bien possible que ce fut pour elle, ce bijou ? C'était pour elle, cependant. Pour qu'on ne s'y trompa pas, sur un papier satiné se détachaient ces quelques mots :

A Mademoiselle Marthe Mérignac.

Le parrain de Cendrillon.

Je laisse à penser la surprise des demoiselles Dumoulin à la vue du cadeau du jour de l'an que venait de recevoir leur petite cousine. Et les questions ! et les exclamations ! Cela n'en finissait plus. Enfin il fallut bien se résigner au fait accompli. La petite Marthe était propriétaire d'une chaîne d'or et d'une croix ornée de perles.

IV

Chez le notaire

Huit jours après le jour de l'an, Mme Dumoulin reçut un matin, une lettre ainsi conçue :

« Maître Chamaillard, notaire, prie Mme Dumoulin de vouloir bien passer à son étude le plus tôt possible, pour une affaire qui la concerne ».

Fort intriguée, Mme Dumoulin se rendit à l'invitation qui lui était adressée. En chemin, elle rêva héritages, successions, si bien qu'elle arriva chez Maître Chamaillard avec une mine réjouie qu'aurait plaisir à voir quiconque l'eût rencontrée.

Elle ne s'attendait guère à la surprise qui se préparait pour elle.

— Madame, lui dit Me Chamaillard, vous êtes la tante et tutrice d'une jeune orpheline nommée Marthe Mérignac, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur,

— Eh bien, madame, je suis chargé par un parent éloigné de cette jeune fille de vous faire une proposition à son sujet.

— Un parent éloigné ? pardon monsieur, ma nièce n'a aucun parent.

— Je vous demande pardon à mon tour, Madame, mais M. Mérignac n'avait il pas un cousin portant le même nom que lui et qui était colon au Japon ?

— C'est vrai, mais il est mort.

— Vous avez raison, Madame. Ce M. Mérignac est mort à Yokohama, voici quelques années déjà. Seulement il a laissé un fils, lequel, apprenant les malheurs survenus à son oncle, et sachant que sa cousine était orpheline et pauvre, a voulu faire quelque chose pour elle. M. Achille Mérignac a déposé entre mes mains une somme de dix mille francs pour payer les frais de son séjour au couvent pendant trois années. J'ai procuration de M. Mérignac au sujet de cette affaire, et Mlle Mérignac peut entrer au couvent dès demain.

Bref, maître Chamaillard entortilla si bien la tante Dumoulin qu'elle consentit à ce que Marthe entraît au couvent. Elle se retira, fort satisfaite en somme d'être débarrassée de ce qu'elle appelait une charge.

A peine fut-elle hors du cabinet du notaire qu'un jeune homme entra. Ce jeune homme avait la tournure d'un militaire, ce que la coupe de ses cheveux et de sa moustache accentuait encore.

— Eh bien ? demanda-t-il.

— Eh bien ! cher monsieur, elle consent.

— Tant mieux, dit gaiement le jeune homme. Quand cette petite fille me devrait son bonheur où serait le dommage ? J'ai souvent fait un plus mauvais usage des cent mille livres de rentes que m'a laissées mon père.

— Oui, oui, j'entends bien, c'est très joli aujourd'hui, mais dans trois ans, qu'arrivera-t-il ?

— Il arrivera, — ô homme prévoyant, que vous êtes ! — que Mlle Mérignac, instruite, jolie peut-être, distinguée assurément, trouvera un mari en sortant du couvent.

— Sans le sou ?

— Est-il assommant ce Chamaillard, sans le sou ! sans le sou ! et qui vous dit qu'on la laissera sans le sou, cette petite ?

— C'est cela. Nous lui constituerons une petite dot.

— Cela ne serait pas si bête.

— Pour elle, je ne dis pas, mais pour vous.

— Chamaillard, ne me dépoétisez pas mon plaisir avec vos satanées objections. Quand on pense que pour faire le bien, on éprouve tant de difficultés tandis que le mal se présente si facilement !..

— Mon cher vicomte, dit Me Chamaillard en lui tendant la main, à Dieu ne plaise que je vous empêche de faire une bonne action. Je souhaite que vous recueilliez ce que vous semez.

— Merci du souhait. Allons, occupez-vous de cette pauvre Cendrillon et surtout gardez bien le secret de son parrain.

V

Un sous-lieutenant

comme on en voit peu

— Marthe, tu feras un paquet de tes effets et tu te tiendras prête.

Marthe regarda sa tante avec un étonnement profond.

— Ce n'est pas la peine de prendre ta figure de statue parce que je t'ai dit cela. Tu vas aller au couvent, voilà tout.

Yvonne, Alice et Marthe avaient jeté toutes trois la même exclamation.

— Oui, au couvent. Mme Chamaillard, la femme du notaire, viendra te prendre après demain pour te mener à Paris, au couvent des Oiseaux.

Mme Dumoulin raconta ce que lui avait dit Me Chamaillard. Naturellement Marthe ouvrit de grands yeux.

— Je n'avais jamais entendu dire que papa eût un cousin !... pensa-t-elle.

Elle fit son paquet et attendit.

Au jour dit, Mme Chamaillard, fort respectable personne en cheveux gris, vint chercher Mademoiselle Mérignac, et l'emmena, après que Marthe eût dit adieu à sa tante et à ses cousines qui ne savaient trop que penser d'un pareil événement.

Marthe fut d'abord conduite chez M. Chamaillard, en attendant l'heure de se rendre à la gare. Là Mme Chamaillard lui montra une malle remplie de linge et d'effets en lui disant :

— Ma mignonne, voici votre trousseau au complet. Vous l'emporterez au cou-

vent et vous en aurez soin. Savez-vous coudre et raccommoder ?

— Oh ! oui, madame, dit Marthe.

Au moment de partir, Me Chamaillard lui remit un billet cacheté dans lequel Marthe lut ces quelques mots :

« Petite Marthe, vous allez apprendre au couvent à devenir une jeune fille instruite, bonne et sérieuse. N'oubliez pas dans vos prières le parrain de Cendrillon. »

— Ah ! cria Marthe, c'est encore lui ! Je savais bien que tout cela était trop beau pour n'être pas extraordinaire. Je vous en prie, laissez-moi lui écrire un mot pour lui dire merci.

On la laissa faire et voici ce qu'elle écrivit :

« Monsieur, je ne sais pas votre nom, mais je vous remercie, et je vous promets que tous les jours de sa vie, la pauvre Cendrillon priera de tout son cœur pour son parrain. Marthe. »

Quand Marthe fut partie, maître Chamaillard remit son billet au jeune homme avec qui nous avons à demi fait connaissance. Celui-ci le lut en souriant.

— Merci, mon ami ! dit-il. Vous direz à Marthe d'écrire à son parrain et vous lui ferez adresser ses lettres chez vous.

— Et il faudra vous expédier cette intéressante correspondance en Algérie ?

— Oui, mon ami. Je n'ai pas besoin de vous recommander encore une fois le secret.

— Soyez tranquille. La petite Marthe ignorerà qu'elle a l'honneur d'être la protégée de mon honorable client, haut et puissant seigneur Edmond Jean-Marie vicomte de Boislinard, sous-lieutenant au 2e chasseurs d'Afrique, en garnison à Aumale, en Algérie. Peut-être serait-elle très fière cependant.

VI

De France en Algérie

Pendant trois ans, Marthe Mérignac resta au couvent des Oiseaux. Elle y travaillait avec une ardeur plus grande que celle des pensionnaires de son âge. Elle passa ses examens, recueillit des succès, et ne s'en montra pas plus fière. Marthe

n'oubliait pas le commencement de la pauvre Cendrillon.

Pendant ces trois années, Marthe avait fidèlement écrit à celui qu'elle appelait son parrain. Supposant qu'elle écrivait à un vieillard, elle avait mis dans ses lettres — d'abord très enfantines, puis plus graves, à mesure qu'elle grandissait et devenait jeune fille — toutes les confidences de son cœur aimant. C'est ainsi qu'elle lui écrivait :

« Je sais bien pourquoi je vous aime beaucoup sans même vous connaître. C'est que vous avez été mon sauveur et comme mon soleil. Certes je ne suis pas une perfection et si jamais vous tenez à me connaître, vous me trouverez bien des défauts, j'en ai peur. Mais du moins, j'ai senti grandir en moi le désir du bien, du beau et du juste. C'est à vous, cher parrain, que la pauvre Marthe doit tout cela. La petite fille que vous avez vue un soir de décembre est toute prête à accueillir le vieux mendiant d'autrefois, toute charmée de ses bienfaits et toute honteuse d'avoir pu être l'objet des bontés d'un si grand cœur, quand elle méritait si peu qu'on daignât s'occuper d'elle. Cher parrain, quand vous viendrez enfin voir votre filleule, vous laisserez de côté le déguisement, n'est-ce pas ? »

Celui qui lisait les lettres à la fois naïves et tendres de la jeune fille souriait en déchiffrant l'élégante écriture qui couvrait les pages. Il éprouvait un certain plaisir à répondre à l'innocente.

« Ainsi, lui écrivait-il, la petite Cendrillon a deviné que son parrain était déguisé le soir de la Saint-Sylvestre ! Vraiment, Marthe, vous êtes bien savante. Eh bien ! s'il faut vous l'avouer, votre parrain n'est ni si vieux, ni si pauvre que vous le supposiez jadis. Vous le verrez, mon enfant, car tout mon désir est de vous revoir. Gardez-lui votre bon souvenir, et il se trouvera amplement récompensé du peu qu'il a pu faire pour vous. »

Edmond n'était pas un blasé, et les lettres de Marthe jetaient une mystérieuse poésie dans sa vie à la fois positive et accidentée. Et puis, il avait un certain plaisir à se dire qu'il y avait de par le monde

une jeune fille qui pensait à lui, qui rêvait de lui et qui l'aimait.

Quand Edmond apprit par le notaire la mort de Mme Dumoulin, il se dit :

— Diable ! mais si la tante est morte, qu'allons-nous faire de la petite. Pour lui c'était toujours : la petite.

« Faites-moi l'amitié de la garder chez vous, mon cher Chamaillard, écrivit-il au notaire. J'espère obtenir un congé de semestre pour le mois de septembre et passer l'hiver en France. Pendant ce temps, nous verrons ce qu'il convient de faire pour l'enfant.

Un matin, Mme Chamaillard trouva Marthe en contemplation devant une lettre qui venait d'arriver et qu'elle tenait à la main.

— Qu'y a-t-il ? demanda sa vieille amie.

— C'est curieux, dit Marthe, voilà une lettre adressée à Mme de Boislinard, et dont l'écriture ressemble à celle de mon parrain.

— Eh bien ! c'est une lettre d'Edmond de Boislinard. Portez-la à la baronne, Marthe.

Marthe obéit, mais elle pensa :

— Ce n'est pas possible de voir deux écritures plus semblables.

VII

Filleule et parrain

C'était dans les premiers jours de septembre, Marthe chantait au piano les jolis couplets de Nicolo qu'elle affectionnait particulièrement.

« Mes sœurs, des soins du ménage
« Ne s'occupent pas du tout;
« C'est moi qui fais tout l'ouvrage
« Et pourtant j'en viens à bout.
« Attentive, obéissante,
« Je sers toute la maison;
« Et je suis votre servante,
« La petite Cendrillon ! »

La voix juste, libre et franche, montait et descendait sans le moindre effort. Elle était claire sans être aigüe. Me Chamaillard disait de cette voix :

— Du cristal sur du velours.

Il faut croire que la voix de Marthe pouvait charmer d'autres auditeurs, car, tandis qu'elle chantait son joli refrain

de *Cendrillon*, un grand jeune homme brun se tenait debout sur le seuil du petit salon, son chapeau à la main et Marthe, qui lui tournait le dos, l'apercevant tout à coup dans la glace, fit un brusque mouvement qui jeta la musique par terre.

— Oh ! continuez, Mademoiselle, je vous en prie ! dit le jeune homme avec une parfaite bonne grâce en lui adressant un salut des plus respectueux. Je serais désole de vous déranger.

Marthe répondit qu'on ne la dérangeait point, et informa le jeune homme de l'absence du notaire. Mais tout en parlant, elle pensait :

« C'est singulier, je connais cette figure-là. »

Pendant ce temps, Edmond avait fait la remarque que Marthe était une grande, svelte et gracieuse personne, dont la physionomie reflétait à la fois l'esprit et la bonté. Elle lui parut charmante dans sa robe de deuil à peine égayée d'une cravate de dentelles. Il sourit.

Ce ne fut qu'après son départ que Marthe se souvint tout à coup d'un portrait qu'elle avait vu à Liercourt.

« C'est Edmond de Boislinard », pensait-elle.

L'hiver n'était pas venu que le capitaine de Boislinard, très sérieusement épris de Marthe Mérignac, songea à la demander en mariage. Sa résolution fut combattue par le notaire tout le premier, bien plus que par M. et Mme de Boislinard, qui se bornèrent à lui faire observer que Marthe, orpheline et pauvre, n'était pas un parti pour lui.

Edmond répondit logiquement qu'avec cent mille francs de rente on pouvait bien épouser une orpheline, fut-elle pauvre comme l'était Marthe Mérignac.

— Si c'est ta fantaisie, mon enfant, lui dit son oncle, je ne vois pas pourquoi je te contrarierais. Tu es assez grand garçon, d'ailleurs, pour te passer de mon consentement. J'aime mieux te le donner tout de suite.

Va, marie-toi et sois heureux.

Maitre Chamaillard, lui, n'y trouvait nullement son compte. Il avait rêvé pour Edmond la rédaction d'un beau contrat où la future apporterait prés, bois, lacs

et métairies. Il prit résolument le taureau par les cornes en faisant comprendre à Marthe qu'orpheline et pauvre, elle ne devait pas aspirer à devenir la vicomtesse de Boislinard, si bien que Marthe entrevoit la ruine de toutes ses espérances et acceptant le sacrifice exigé d'elle, promit en pleurant de s'éloigner d'Abbeville.

— Trouvez-moi quelque position honorable, dit-elle. Institutrice, demoiselle de compagnie, n'importe quoi ! Je partirai, j'aurai du courage, je vous le promets.

Puis elle recourut à celui qui avait été son confident depuis plus de trois ans, à son parrain.

« Cher parrain, vous m'aviez fait espérer votre arrivée, et voilà plus de trois mois que je m'attends en vain tous les jours, à vous voir... Pourtant, si vous saviez ! Jamais Cendrillon n'eût plus besoin de son parrain.. Hélas ! mon parrain, le prince Charmant est venu lui; il a pris le cœur de votre Cendrillon ! Et il faut partir, il faut emporter bien loin ce pauvre cœur blessé. Oh ! j'aurai du courage, mon parrain, je vous le promets. Je suis bien désolée aujourd'hui, mais Dieu me donnera la force d'oublier mon rêve, mais j'aurais voulu que vous connussiez Edmond. Et vous ne venez pas. » Elle donna, comme toujours, sa lettre à Mme Chamaillard, qui, parfaitement ignorante de la situation actuelle, la fit parvenir à son adresse. En sorte que dès le lendemain du jour où Marthe avait remis sa lettre à la femme du notaire, celle-ci, frappant à la porte de la jeune fille, lui dit :

— Marthe, votre parrain vous attend au salon.

Marthe bondit. Son parrain, elle allait donc enfin le connaître.

— Et moi, qui lui ai justement écrit hier !

— Eh bien, il vous apporte la réponse sans doute.

Marthe descendit, le cœur battant. Elle ouvrit la porte, jeta un cri et recula, presque paralysée de surprise en disant, les mains jointes :

— Vous !... vous !... Oh ! je rêve, n'est-ce pas ?

— Vous ne rêvez pas, Marthe, c'est bien

moi, Edmond de Boislard, capitaine démissionnaire au 2e chasseurs d'Afrique, qui viens vous demander de me répéter en mettant votre main dans la mienne, ce que vous écriviez hier à votre parrain.

Marthe ne refusa ni sa main ni l'aveu. Après quoi elle se fit tout expliquer.

— Quoi ! Edmond, le mendiant ?

— C'était moi, Marthe.

— Mais pourquoi avez-vous fait tout cela, Edmond ?

— On avait dit plusieurs fois devant moi que Mme Dumoulin avait une petite nièce qu'elle traitait fort mal. J'ai voulu connaître la pauvre Cendrillon et, pendant le bal, je suis venu, déguisé en mendiant. Vous savez le reste.

Quand revint le notaire, qui était ab-

sent depuis deux jours pour affaire à la campagne, je laisse à penser son étonnement. Tout le monde parlait du mariage de Marthe et d'Edmond.

— Vous avez fait un joli coup, dit-il à sa femme.

— Ma foi, répondit-elle, il fallait me prévenir.

Et, romanesque, comme toutes les femmes, elle ajoute franchement :

— Après tout, j'aime mieux n'avoir rien su, car il est plus que probable que j'aurais mangé la consigne. Certes, je n'aurais jamais eu le courage de séparer ce pauvre Edmond et cette chère Marthe l'un de l'autre.

Et voilà comment Cendrillon épousa son parrain.

E.

L'OURSE ET LE CYCLISTE

C'était à Ceylan, il y a sept ans. Je résidais temporairement à Kandy, importante ville de l'intérieur, qu'un chemin de fer relie à Colombo, la capitale.

Adepte enthousiaste du cyclisme, je consacrais mes heures de loisir à explorer les environs de la ville, où se trouvent de vastes forêts domaniales; la région, d'ailleurs, est fort montagneuse et relativement peu peuplée.

Les routes, cependant, sont assez bien entretenues, et il est rare, sauf pendant la saison de la moisson, qu'une bicyclette ne puisse pas circuler partout. Cette circonstance, si favorable à tant de points de vue, fut la cause de ma mésaventure.

Depuis quinze jours que je faisais ma promenade quotidienne dans les environs de la ville, aucun incident n'avait marqué mes sorties. Cela devenait monotone; sans désirer une aventure sensationnelle, je souhaitais un peu plus de variété. Et, perdant toute prudence, je résolus d'étendre le champ de mes excursions en m'enfonçant un peu plus avant dans la forêt.

La « variété » que je souhaitais se produisit bientôt !...

Il faisait, ce matin là, un temps splendide, et je pédais follement depuis près de deux heures en pleine forêt lorsqu'une descente rapide s'offrit devant moi. Un moment, j'eus l'idée de la descendre à pieds, car il me semblait remarquer, en scrutant du regard le fond du ravin, sous les épaisses masses de verdure, que la route tournait brusquement.

— J'eus honte de ma pusillanimité, et, renfourchant ma monture d'acier, je me laissai dévaler à toute vitesse, prêt à manœuvrer le frein en cas de danger.

Me voici au tournant... Vais-je me jeter sur une barrière ou rouler dans un fossé ?... Soudain, j'aperçois une masse noire, un rocher sans doute, qui barre le chemin. Je ralentis...

L'épouvante me fait passer un frisson sur tout le corps : cette masse noire est un ours énorme, une femelle, avec ses deux oursons à ses côtés !...

Oh ! les freins ! les freins ! Ne vous y fiez jamais, encore moins dans les fo-

rêts de Ceylan que dans les bois de Boulogne ! Mes efforts sont vains : la machine, lancée à toute vitesse heurte le monstre qui, se plantant sur ses pattes de derrière en poussant des grognements sourds, s'apprêtait à repousser l'attaque.

Le choc est si violent, si soudain, que la bête, malgré son poids, est projetée sur le dos. Par un hasard providentiel, je me retrouve debout, sans autre dommage que la perte d'une manche, arrachée, mise en lambeaux par un coup de patte.

moment mes pieds et mes jarrets m'étaient infiniment plus utiles... que mes diplômes universitaires !

Par bonheur, j'avais eu affaire à une femelle, à une maman : les grognements des oursons épouvantés arrêtèrent la poursuite. Il était temps ! Moins de cent pas plus loin, plusieurs rayons brisés se prenaient dans la chaîne, et la roue, après une nouvelle tentative, se trouva déformée, au point que je dus mettre pied à terre.



Le choc est si violent que l'ourse est projetée sur le dos

Jeunes cyclistes, apprenez à monter à la voltige ! C'est bien parce que je m'y étais exercé jadis que je puis vous conter ce récit. Autrement, mes os — mes chers os ! — blanchiraient en ce même moment sous l'ardent soleil de Ceylan.

Sans perdre mon temps à examiner si mes « pneus » étaient crevés, si mes rayons étaient faussés, je bondis en selle, et, d'un coup de jarret désespéré, poussai ma machine entre le fauve qui se relevait, et un pied d'aloès, dont les piqûrants me déchirèrent le visage.

Mais qu'importait ? Cette rapidité de mouvement m'avait sauvé, et les grognements épouvantables de la bête, lancée à ma poursuite, m'avertissaient qu'en ce

Il me fallut revenir à Kandy *pedibus cum jambis*, en traînant ma machine sous un soleil de plomb. Et je vous laisse à penser dans quel état j'arrivai à la ville, longtemps après le coucher du soleil !

Devinettes.

— Quelle est la fleur qui dure quatre jours et quatre heures ?

— C'est le pois de senteur (cent heures).

* * *

— Quelle différence faites-vous entre un sanglier et un paletot ?

— ??

— Le sanglier n'a qu'une hure et le paletot une doublure !

Les fabricants d'habits chez les insectes

La Providence a donné à chaque besitoile un admirable instinct qui les porte, pour ainsi dire, malgré eux, à des actes si surprenants, qu'un examen superficiel laisserait parfois supposer une véritable intelligence.

Je dis bien un examen superficiel, car il est facile de s'assurer que l'homme seul est doué d'une intelligence lui permettant de prévoir la conclusion des prémisses qu'il aura posées et de varier à l'infini sa manière d'agir, suivant le temps et les circonstances.

Nous avons admiré les cerceris, les philantres et toute cette bande d'assassins qui nourrissent leur progéniture de chair fraîche admirablement conservée. Donnez au chasseur de charançons une chenille ou un bupreste, son poignard empoisonné devient inutile. S'il connaît admirablement les parties vulnérables des curculionides, il ignore absolument le centre nerveux des insectes des autres familles, et s'il ne trouve celui dont l'anatomie cérébrale répond à son instinct, sa race tout entière périra de faim à côté de gibiers succulents, sans doute, mais d'une espèce différente. La guêpe bâtira un palais magnifique sur des raclures de vieilles planches, qu'elle saura convertir en papier fort et imperméable à la pluie; donnez-lui d'autres matières fibreuses, de la moelle de sureau, une balle de coton, elle n'aura même pas l'idée d'en essayer, et si vous faites une brèche à sa demeure, elle continuera le travail commencé, sans avoir jamais la pensée de réparer le dégât.

L'abeille maçon, qui élève, le long des murs brûlés par le soleil du Midi, des cellules destinées à ses enfants, ne sait pas voir le trou que l'on aura fait au fond de la chambrette et terminera bravement son urne, y portera la pâtee mielleuse, y déposera son œuf et murera la fenêtre sans paraître se douter que

germe et pitance sont tombés par l'ouverture du bas, à mesure qu'elle les y plaçait, comme dans le tonneau des Danaïdes.

Devons-nous regretter ce défaut d'intelligence ? Ne vous semble-t-il pas, au contraire, que Dieu est plus admirable ainsi ? S'il donne à l'insecte la faculté de raisonner et d'agir suivant les circonstances, il n'y a là qu'un acte unique pour tous; mais s'il gratifie chaque espèce d'un instinct particulier guidant infailliblement ses actes pour atteindre un but fixé à l'avance par le Créateur, Dieu a donc prévu pour chaque être la façon dont celui-ci devra vivre et multiplier, s'abriter, se vêtir.

J'ai bien dit se vêtir. Ne pensez pas que vous avez ce monopole. Vous partagez, en effet, avec un certain nombre d'insectes cette nécessité du vêtement, et, dussé-je vous humilier, je n'hésite pas à dire que ceux-ci ont encore sur nous l'avantage de savoir se servir eux-mêmes et de se fabriquer des habits sur mesure sans aucun secours étranger, dès qu'ils ont vu la lumière du jour.

Parmi les plus curieux, se trouvent les *teignes*. On ne connaît que trop ces insectes, si funestes aux étoffes de laine et aux fourrures. Pour peu qu'on les laisse s'installer dans les garde-robés et sur les ameublements, ils y font d'incroyables ravages. Ils les hachent, les rongent et les découpent; leurs redoutables ciseaux ont raison des pièces les plus dures.

Cependant, si vous voulez bien oublier un instant le dommage qu'ils vous causent pour les étudier un peu, vous ne pourrez vous défendre d'admirer leur adresse.

La teigne adulte est un tout petit papillon. C'est le ver qui sait le former qui mérite notre attention. Arrivée en ce monde toute nue, la petite chenille, qui n'est recouverte que d'une peau très dé-

licate, s'empresse, au sortir de l'œuf, de se construire un habit.

Les caprices de la mode lui sont inconnus; la coupe adoptée par ses ancêtres est sans doute la meilleure, elle restera toujours la même, sans aucune variation. Ce que veut l'animal, c'est se couvrir, et il n'entend pas, sous prétexte de se bien abriter, se condamner aux collants étriqués qui craquent au premier geste trop brusque, pas plus qu'aux *manches à gigot* ou aux *traînées*, causes jadis de tant de *pelles* ridicules.

La teigne a le corps cylindrique; un simple fourreau, ouvert par les deux bouts, fera sa tunique, et comme elle s'habille pour la commodité personnelle et non pour se faire admirer, c'est principalement la doublure qui sera l'objet de ses soins. Deux tissus, en effet, composent la toge. A l'extérieur, étoffe grossière de laine, verte, rouge, noire ou bleue, suivant la pièce où l'aura placée le hasard de la ponte maternelle. Mais l'intérieur est capitonné d'un satin d'une finesse inouïe et d'une très grande douceur.

Pour accomplir son travail, la petite larve commence par tisser autour de son corps un fourreau de soie gris perle, c'est le plus pressé; l'important tout d'abord est de se couvrir. Ce sera la doublure. Ce premier vêtement terminé, la teigne attache à l'extrémité un anneau de laine dont tous les brins sont couchés parallèlement les uns sur les autres dans le sens de la longueur du corps; au bord de cet anneau elle en fixe un autre et continue ainsi sans repos jusqu'à l'extrémité opposée. Le travail est fait avec soin, l'étoffe sera bonne et durera toute la vie.

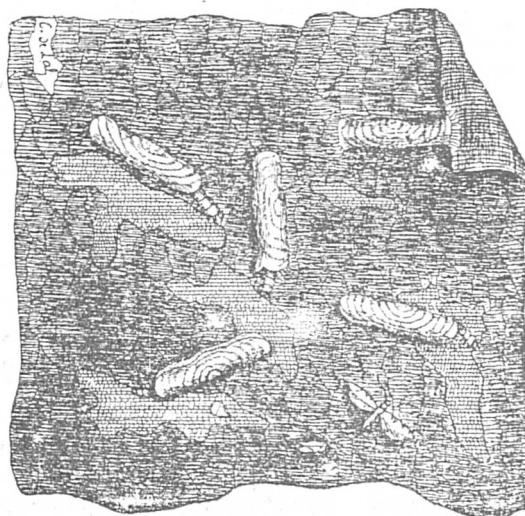
Cependant, une grave difficulté se présente. Nos vêtements s'usent d'ordinaire

assez vite pour nous obliger à les remplacer. Le tailleur reprend alors nos mesures, et, si nous avons grandi ou grossi, il aura soin de donner à l'habit les proportions nécessaires.

La petite teigne grandira, elle aussi; devra-t-elle renouveler son vestiaire? Abandonner une étoffe bien bonne encore et bien doublée serait du gaspillage; il faut être économe. La robe est trop courte, on l'allongera; elle est trop étroite, on va l'élargir. Allonger, c'est bien simple, mais comment agrandir? Si toutes les teignes n'agissaient pas de la même façon, ma théorie du début serait vraiment bien malade, car ici on aurait presque le droit de supposer de la réflexion.

Quel ferait en effet un tailleur en face d'un pardessus trop étroit? Il le découdrait tout du long et y rapporterait une pièce convenable pour l'ajuster de chaque côté aux parties séparées.

La teigne des fourrures a la même industrie que celle des draps; même fa-



Les „Fripières“ au travail (grossies)

con de travailler, même coupe de vêtement. Mais alors que la robe de la fripière approche plus de la qualité du drap, les brins de laine étant couchés les uns sur les autres, la teigne des fourrures prépare une sorte de feutre qui rappelle l'étoffe de nos chapeaux. C'est, de plus, une grugeuse de premier calibre et ses ravages sont autrement importants. La première ne prend au drap que le strict nécessaire à sa nourriture et à son habit; la seconde coupe les poils à fleur de peau et n'en utilise que la base. Aussi est-ce par poignées que les poils tombent d'une peau visitée par les teignes. Il y a là abus et abus révoltant, puisqu'il n'est motivé par aucune fin avouable, et la

inaudite bête coupe si ras qu'il ne reste pas le plus petit poil sur le terrain qu'elle a labouré.

Voulez-vous, puisque l'occasion s'en présente, que je vous indique un excellent moyen d'éviter leur présence. Prenez chez le buraliste une boîte de nicotine titrée. S'il n'en a pas, il doit en trouver à l'entrepôt. Mouillez avec une brosse un papier fort avec ce liquide et laissez sécher. Enveloppez vos fourrures avec ce papier et roulez le tout dans plusieurs journaux avant le mois de mai. A l'entrée de l'hiver, vous trouverez vos pièces intactes, et, de loin, vous me direz merci.

Je vous ai parlé plus longuement de la teigne fripière parce que tout le monde la connaît, mais elle n'est pas la plus habile ouvrière de sa corporation et pourrait être rangée dans le corps des tisserands, tout aussi bien que dans celui des tailleurs.

Voici les maîtres du métier. Ils sont peu nuisibles, car ils vivent sur l'orme et le chêne et ne sont pas suffisamment nombreux pour causer des dommages appréciables. Tisserands pour la doublure, leur vêtement est fait de pièces parfaitement taillées, et l'insecte s'y prend avec une habileté qui pourrait faire envie au *coupeur* le plus adroit de nos grandes maisons de confection.

Les feuilles des arbres sont, personne ne l'ignore, composées de trois parties bien distinctes. Au centre, un réseau de fibres croisées en divers sens comme les fils d'une fine dentelle; des deux côtés, une matière verte et tendre que l'on appelle le parenchyme, et enfin, à l'extérieur, une membrane plus mince qu'une pelure d'oignon qui recouvre le parenchyme. La matière verte sert de nourriture à la teigne du chêne et de l'orme, la membrane extérieure est l'étoffe de leur habit. Elle est toute prête, il n'y a plus qu'à la couper et la coudre. Le travail est moins long et moins pénible que celui de la fripière; on en sera moins avare, on pourra prendre un habit neuf toutes les fois que l'autre sera devenu trop étroit ou qu'il aura subi une avarie importante.

Tout d'abord, elle prépare l'étoffe. Ayant pratiqué une ouverture dans la

membrane de la feuille, elle ronge le parenchyme et le réseau intérieur et se creuse ainsi une loge dans le sein de cette feuille. Puis, sur chaque membrane, elle découpe un morceau, chacun devant former la moitié de l'habit, et sa coupe est aussi sûre que si un patron la guidait.

Certes, si chaque pièce du vêtement avait une figure régulière, le travail de ces insectes n'aurait pas de quoi nous surprendre, mais la mode chez ces dames exige que la robe soit plus large d'un côté que de l'autre; de plus, elle doit affecter une forme recourbée, avec le bord d'un côté légèrement concave, pendant que le bord opposé est convexe. Ces coupes irrégulières sont cependant un jeu pour la petite chenille; elles sont bientôt faites. Reste à les assembler. On faufile d'abord pour maintenir les pièces en place, puis on attache le reste par des fils espacés, et ce n'est qu'après cette première opération, qui permet de donner à l'étoffe la courbure exigée, qu'on termine le travail à l'aide d'un tissu de soie fine et serrée qui joint si bien ensemble les deux bords qu'on a de la peine à les distinguer, même à l'aide d'une loupe.

C. de Labonnefon.

L'élixir de longue vie. — Les vêtements déchirés, la figure en sang, un colporteur arrive auprès d'un camarade :

« Comme te voilà arrangé, mon pauvre ami ! Qu'as-tu donc fait ?

Oh ! rien d'autre ! J'étais en train d'offrir à une dame un élixir de longue vie, disant qu'en en prenant tous les jours une petite goutte elle atteindrait l'âge de cent ans. Et alors, on m'a flanqué à la porte.

— Qui ? la femme ?

— Non, le mari.

Gracieux compliment. — M. Bonvoisin est le plus aimable des septuagénaires.

L'autre jour, il rencontre la jolie Mme Bertrand, qui s'informe de sa santé et le félicite de son éternelle jeunesse.

— Madame, répond M. Bonvoisin en s'inclinant, je suis assez jeune pour vous trouver charmante et assez vieux pour pouvoir vous le dire !

Un officier jurassien à la guerre de 7 ans

LE CAPITAINE DUBOIS-CATTIN

Les archives de l'Evêché de Bâle, actuellement à Berne, possèdent en une liasse assez volumineuse la correspondance d'un officier jurassien, Dominique Hubert Joseph *Dubois-Cattin*, à son frère messire Jean Georges Cattin, promoteur de l'Evêché de Bâle à Porrentruy, sous l'épiscopat du prince-évêque Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein et de ses successeurs. Ce qui nous intéresse, dans cette correspondance, c'est le service étranger pris sur le vif, c'est la vie militaire du XVIII^e siècle, décrite par un officier qui a fait toute la guerre de Sept ans, au service de France, qui a servi tour à tour dans le régiment de Diesbach, dans celui des Gardes Suisses et dans celui du Prince-Evêque de Bâle, connu sous le nom de son colonel, le baron d'Eptingen. Ce qui retient notre attention, c'est aussi la chronique locale de notre petite cité avec sa cour épiscopale, avec sa vie de modeste capitale de province, les détails savoureux de la vie bourgeoise, les menus potins de petite ville, et enfin l'intrigue romanesque si fréquemment traversée d'incidents et de brouilles, et qui aboutit au mariage de notre officier avec une fille d'un honnête bourgeois de Porrentruy, Marianne Werner. 1) Il convient d'abord de présenter l'auteur de cette correspondance. Voici ses états de service, d'après le Mémorial du régiment d'Eptingen :

« Dubois-Cattin Dominique Hubert Joseph, capitaine, du Noirmont, né en 1733, entré comme cadet au régiment des Gardes-Suisses le 12 janvier 1757, passé dans le régiment de Diesbach comme enseigne, en mai 1755, lieutenant le 1er juin 1757. Rentré aux gardes suisses en

1760, passé dans Eptingen le 4 novembre 1764 et pourvu de la compagnie Thel lung. Contusionné en 1757 à la bataille de Rorbach. Porté en 1779 comme déserteur, pour dettes et pour fausses lettres de change. Réhabilité en 1791 par déci sion des capitaines. Mandataire de la principauté de Stavelot (Belgique) près l'Assemblée nationale. Il figure encore sur le catalogue de la congrégation de la Ste-Vierge, édité à Porrentruy en 1771, et son domicile est Porrentruy.

On le voit, il ne s'agit pas ici d'un personnage de premier plan, d'un héros dont le nom s'impose à la postérité. Il y a même une tache à son honneur, mais l'histoire étudie tout, s'intéresse à tout le passé, aux modestes chroniques comme aux événements d'importance mondiale.

II

L'armée du 18^e siècle était bien différente de nos milices helvétiques actuelles et des armées permanentes de l'Europe contemporaine. En France, à côté de l'armée nationale, les régiments suisses occupaient une part considérable depuis François I. Le beau livre du capitaine de Vallière : « Honneur et Fidélité » paru il y a quelques années, a retracé cette histoire glorieuse et élevé un monument digne de leur bravoure à tous les héros du service étranger.

Rappelons seulement que sous Louis XV, les cantons suisses comptaient au service de France 10 régiments et en plus le régiment de Karrer-Marine, spécialement affecté au service de la flotte. C'était après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, un total de 23.000 hommes, et ces trou es étaient réputées parmi les meilleures de l'armée française.

Les derniers régiments capitulés étaient ceux des Ligues grises (1734) et celui de Lochmann (de Zurich) qui date

1) Cette correspondance a été publiée dans la collection : *Soldats suisses au service étranger*. 8me série. Genève, A. Jullien, éditeur, 1919.

de 1752. A force de démarches et d'instances, grâce à l'habile diplomatie de son ministre à Paris, l'abbé de Raze, et en dépit de l'opposition sourde et tenace

ments suisses et dont le commandement fut donné au baron d'Eptingen.

Ajoutons que le colonel achetait son régiment et le capitaine sa compagnie, c'est



Le colonel baron d'Eptingen, de Bâle (1714-1783)
Commandant du régiment du prince-évêque de Bâle au service^{de} de la
France, Maréchal de camp, Commandeur de l'ordre Teutonique⁽¹⁾

des Suisses qui n'aimaient pas voir leurs priviléges partagés par d'autres corps, le Prince-Evêque de Rinck obtint en 1757 une capitulation pour la levée d'un régiment, à l'instar des régi-

à-dire que l'un et l'autre devaient fournir la somme nécessaire à faire les levées d'hommes. Ainsi M. de Gléresse vou-

1) Cliché fourni par la Librairie-édition S. A. anc. F. Zahn Berne.

lait amodier sa compagnie à Scheppelin pour 2000 L. annuelles, payées d'avance pour le terme de 15 à 18 ans. Dubois-Cattin serait disposé à faire les mêmes offres, à condition d'avoir le commandement de la compagnie. Notre officier est un officier de carrière; il a fait ses preuves en plus d'une campagne; mais une de ses principales fonctions est le recrutement des hommes; il est surtout un *officier recruteur*. On connaît la vieille estampe, où un sergent beau-parleur débite son boniment aux jeunes gens assemblés sur la place du village et leur vante les avantages du service du roi. Son régiment est naturellement le plus beau régiment du roi. Notre officier opère d'une manière plus discrète; il a ses rabatteurs, ses agents, surtout Frossard de Montancy; il opère à Dannemarie, Belfort, Rougemont, dans la Vallée de St-Amarin, aux Breuleux, aux Bois, etc. « Si on ne trouve pas les recrues nécessaires dans le pays de Porrentruy, » écrit-il, qu'on les prenne dans la région de Delle, St-Hippolyte, Vaufrey, pour « vu qu'on les fasse passer comme venant de la principauté de Porrentruy. » Mais, nouvelle difficulté, cette chasse aux recrues éveille les susceptibilités de la cour du prince-évêque, qui réserve ses hommes pour la compagnie et plus tard pour le régiment d'Eptingen, et notre recruteur recommande à son frère une grande discréction. Mais ces sortes de secrets ne sauraient être longtemps gardés: d'Eptingen porte plainte auprès de Son Altesse pour la levée de deux recrues de la Principauté pour les gardes suisses. Les deux recrues: Macabré et Pierstil durent être renvoyés, l'argent fut remboursé à Dubois-Cattin, mais celui-ci dut écrire à Son Altesse pour s'excuser de cette incorrection (1761)..

Une recrue se paie 3 louis d'or en 1763; il offre six louis. Ayant amené à Diesbach 13 recrues d'Alsace, il reçoit les félicitations du colonel et une gratification de 300 L. Il arrivait que malgré les capitulations, les recruteurs braconnaient parfois sur les terres d'autrui et lui volaient des recrues. Dubois-Cattin ne s'en fit pas faute, ce qui ne l'empê-

chait pas de s'indigner d'une vertueuse indignation contre ceux qui le faisaient à ses dépens. Ragué, officier d'Eptingen, avait engagé dans sa compagnie un nommé Raval, qui avait encore cinq mois de service chez Diesbach: « je le ferai arrêter, écrit-il, dût-il m'en coûter 100 louis d'or. »

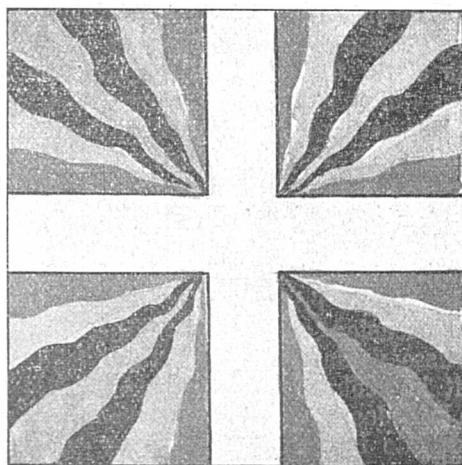
Ces paroles de bravade sont l'expression prise sur le vif de cet esprit de corps, puissant stimulant de bravoure entre les soldats de diverses armes. C'est ce même esprit qui se dépeint aussi dans les appréciations pleines d'ironie, dont le lieutenant du régiment de Diesbachalue l'arrivée du nouveau régiment du prince. On sent dans ces lignes, écrites cependant par un homme de notre principauté, mais enrôlé dans un autre corps, le vieux levain d'opposition et de jalouse avec lequel les Suisses avaient contre-carré la capitulation et la levée du régiment d'Eptingen. On lit également entre les lignes la curiosité maligne et la supériorité orgueilleuse d'un vétéran d'un corps déjà célèbre à l'égard de jeunes recrues, qui n'ont pas encore reçu le baptême du feu.

Dubois-Cattin écrit encore en 1759: « Le régiment d'Eptingen est parti de Strasbourg le 1er avril 1759. (C'est là qu'il s'était formé et exercé). Je suis impatient de voir leurs merveilles. » Après la bataille de Bergen, 13 avril à laquelle le régiment du Prince ne prit point part, étant resté en arrière-garde d'armée à Francfort, il écrit: « M. d'Alberti (lieutenant-colonel d'Eptinge) s'est aventuré en marquant au prince que les Hanoviens perdaient 8000 hommes et nous 4000; il se trouve à peu près vrai par hasard; mais je vous l'avais marqué plus juste pour lors. J'aurais désiré pour la plus grande satisfaction que ce régiment y fusse été (sic) (à la bataille de Bergen). Je crois qu'une grande partie aurait pris le parti de ne plus se trouver à pareille occasion. On leur apprendra ce que c'est que de vivre, surtout à tous ces jeunes morveux qui moyennent avoir une redingote uniforme sur le corps feront plus d'honneur au prince que de vieux officiers.... J'irai la semaine prochaine

faire ma cour à M. d'Eptingue pour savoir de lui les plaintes qu'il peut avoir contre moi. J'ai acheté dernièrement exprès une housse et chaperons de velours avec un galon de 3 pouces, pour lui faire connaître que je vis aussi bien que si j'étais capitaine dans son régiment. » Plus tard il raconte avec une complaisance non déguisée les dissensions qui divisent le corps des officiers, le duel entre les capitaines Maître et Salomon, le cas du capitaine Babé qui fut cassé en 1759 pour désobéissance au colonel.

Enfin il va voir de ses propres yeux ce fameux régiment. C'est aux environs

sauf une capitulation avantageuse au delà de toute espérance, faits prisonniers, perdront beaucoup de soldats qui prendront parti chez les ennemis, seront obligés de remettre leurs armes aux Hanovriens, en un mot, ce corps sera fondu et miné avant d'être né. » (Ces sombres pronostics ne se réalisèrent pas...) Ce corps m'a paru beaucoup plus beau qu'à Strasbourg; il est bien entretenu et bien composé, il n'y manque que l'union, à laquelle ils ne parviendront point de sitôt. M.M. Ragué et Babé ont tiré des certificats de leur conduite dans notre Régiment; il faut qu'ils craignent d'en avoir



Drapeau du régiment d'Eptingen, créé en 1758

de Giessen dans la Hesse; il a pu l'examiner à loisir, avec quels yeux bienveillants (1); pendant deux jours du 17 au 19 septembre 1759. Il s'empresse de faire part à son frère de ses impressions :

Du camp d'A ?) le 21 septembre 1759

« Je vous dirai que le régiment du prince a joint notre brigade le 17 courant et resté avec nous jusqu'au 19, qu'il nous quitte pour entrer dans Giessen, où ils resteront de garnison pour en soutenir le siège, si tant est que les ennemis le veuillent faire après le départ de l'armée, qui ne peut, au plus, aller subsister que dix jours dans le voisinage. Cette place ne peut tenir que dix ou douze jours. Ainsi M.M. d'Eptingue seront,

besoin pour quelque justification.... J'ai fait politesse à tous mes amis de ce régiment et les ai attendus pour dîner le jour de leur arrivée jusqu'à trois heures; j'ai aussi fait ma cour à M. d'Eptingen qui m'a demandé de vos nouvelles. Je l'ai rencontré entre autres lorsqu'ils allaient à Giessen en revenant de Wetzlar, que j'étais curieux de voir. Il fut surpris de me voir si bien monté et trouva mon cheval de monture magnifique. J'ai témoigné à ces Messieurs une parfaite indifférence pour la Marianne 1) et ils en sont tous persuadés. M.M. Maître n'ont point manqué de m'en demander des nouvelles et comment j'étais avec vous. Je leur ré-

1) Mlle Werneur.

pondis que nous nous écrivions de temps à autre, sans qu'il fut plus question de la moindre chose.

II

Cette initiation à la vie militaire du 18e siècle nous permet d'aborder maintenant les épisodes de la guerre de 7 ans. Sa durée même, le nombre des belligérants : d'un côté l'Autriche et l'Allemagne occidentale, la France, la Russie et la Suède; de l'autre, la Prusse, l'Angleterre et le Hanovre; les théâtres divers des opérations; la Westphalie et le Hanovre, la Saxe et la Bohème et enfin la Silésie, sans compter les opérations maritimes qui firent échoir à l'Angleterre les magnifiques colonies françaises des Indes et du Canada, voilà autant de raisons qui m'excusent d'entrer dans le détail de cette guerre. Il suffira de dire que ce fut une des plus fatales à la France, laquelle y était le moins directement intéressée, et qu'elle consacra l'avènement de la Russie comme grande puissance continentale et l'hégémonie maritime et coloniale de l'Angleterre.

L'occasion en fut la Silésie, que la Prusse voulait enlever à l'Autriche. C'était le prélude de ces fameux partages de la Pologne, où plus tard, les trois compères de Prusse, d'Autriche et de Russie s'entendirent comme larrons en foire.

Le régiment de Diesbach, où Dubois Cattin est lieutenant, et celui d'Eptingen, qui nous intéressent, prirent part aux seules opérations du premier théâtre, la Westphalie et le Hanovre.

La correspondance de Dubois-Cattin ne commençant qu'avec 1758, laisse malheureusement de côté la grande bataille de Rosbach (5 novembre 1757), où notre officier fut blessé, et où les régiments de Diesbach et de Planta sauveront l'armée française d'un épouvantable désastre. Rosbach coûta à l'armée de Souise 10.000 hommes, dont 7000 prisonniers, 63 canons et une vingtaine de drapeaux. Après l'arrêt forcé de l'hivernage, dont notre officier profite pour faire des recrues, le régiment de Diesbach, trop éprouvé l'année dernière, est laissé pendant la campagne de 1758, à l'arriè-

re-garde, à Hombourg, près Francfort. Mais la campagne de 1759 nous vaudra le récit de la bataille de Bergen le 13 avril 1759, où l'armée française forte de 18 à 20.000 hommes, remporte la victoire. En voici le récit succinct, dans un premier billet, écrit le jour même, d'une écriture hâtive et nerveuse.

« Du camp de bataille de Bergheim le 14 avril 1759.

Je vous fais part, mon cher frère, que 40.000 hommes : Prussiens, Hessois, Anglais et Hanoviens sont venus jusqu'à Bergheim, trois lieues de Francfort, où notre armée fut aussitôt rassemblée et a eu hier à huit heures du matin, le commencement d'une bataille très sanglante qui ne s'est finie qu'à huit heures du soir. Nous avons gagné le champ de bataille. Notre régiment a beaucoup souffert et a manqué d'être coupé et fait prisonnier par la cavalerie. Nous avons deux officiers tués et dix blessés. M. Amez-Droz est du nombre, légèrement, M. Bussy est sain et sauf, et je ne sais personne du pays qui ait été malheureux. Il est vrai que je n'en ai point vu. Dans l'affaire, tous les régiments suisses y étaient, à la réserve de Courten, et ceux qui sont à la grande armée. Comme ils sont fort opiniâtres, la canonnade recommence en ce moment, et il y a apparence que l'affaire ne se terminera qu'après cette journée. M. de St-Germain est arrivé avec un renfort de 10.000 hommes hier à 7 heures du soir. Je me porte très bien ainsi que Triponez et suis en attendant que je puisse vous écrire plus amplement, votre très obéissant frère. »

Huit jours plus tard, il envoie un récit plus complet dont nous ne donnons ici que la fin : « Quant à moi, voilà la quatrième bataille, à laquelle je me suis heureusement trouvé et retiré, mais il faut avouer que le Très Haut prend un intérêt particulier à ma conservation. Avant d'aller au feu, j'adressai mes voeux à Notre-Seigneur et à la Ste-Vierge et je promis de faire cela : dire deux saintes messes en l'honneur de cette dernière devant l'autel de N.-D. de Pitié à Porrentruy, ce que je vous prie de vouloir accomplir ou d'en prier M. l'abbé

Sallain, auquel je vous prie de communiquer la présente en lui faisant mes amitiés. J'ai aussi promis un pèlerinage à Notre-Dame des Ermites; aussi n'ai-je eu qu'une petite égratignure au visage par l'enlèvement d'une file de soldats par un boulet, qui me tombèrent au pied du côté droit et dont un fusil me donna au

Minden, le duc de Broglie fait 1500 prisonniers, mais les marches continues par une chaleur extrême ont épuisé la troupe; Diesbach est réduit à 600 hommes, les conditions défavorables amènent la défaite de Minden (15 août), que notre officier appelle de Corbach et qui coûte aux Français 12.000 hommes, et



Caporal de pose Lieutenant
Régiment d'Eptingen (1758 à 1764)

visage. A peine m'étais-je retiré de cette malheureuse file pour reconnaître un soldat qui gisait... qu'il fut tué raide par un boulet, qui en aurait emporté trente de hauteur. M. Bury s'est aussi bien comporté à cette affaire; vous ne sauriez croire cela m'a fait plaisir. »

Après cette victoire, la marche en avant porte l'armée tout entière vers la Wespale pour forcer le prince Ferdinand de Brundwitck à abandonner les évêchés de Munster et de Paderborn. A

le trésor de l'armée, évalué, dit Dubois-Cattin, à passé deux millions.

Varbourg 4 août 1759.

« Je me presse, mon cher frère, et profite du moment pour vous apprendre la perte de la bataille de Corbach que je vous annonçais par ma dernière. Le prince héritaire de Brunswick qui fut détaché avec quatorze mille hommes a enlevé la plus grande partie de nos équipages; les Saxons sont presque tous tués,

blessés ou prisonniers. Les régiments de Planta et Waldner de la réserve de Broglie fort maltraités; voilà tout ce que je puis pour le présent, vous dire de cette bataille, laquelle, quoique n'y étant point, nous a coûté beaucoup en fatigues et équipages. Nous partîmes le deuxième des bois de Hammelen à vingt-deux lieues d'ici, laquelle route nous avons faite assez leste dans deux jours. J'ai perdu trois chevaux de cette aventure, deux des miens les plus mauvais, et un appartenant à la compagnie. J'y perds aussi des équipages et suis fort embarrassé comment remplacer tout cela, surtout dans des circonstances aussi désavantageuses pour avoir l'argent nécessaire pour la troupe. Peut-être même que le trésor est pris: M. Amez-Droz perd un mulet chargé, le Lorrain un cheval aussi chargé. Bury ni Triponez ne perdent rien, n'ayant ni l'un ni l'autre de chevaux de bâts, M. Champion, l'hussard, est bien portant.

Voilà donc mon cher frère, nos lauriers de cette campagne réduits au but de l'année dernière et heureux si nous pouvons garder la Hesse, où l'armée entière doit arriver dans peu. La réserve d'Armentières à laquelle est M. de Travers, doit arriver ici aujourd'hui: j'apprendrai par ce moyen quelque chose de clair et vous en ferai part dès que j'aurai le temps. Je me déroberai celui de vous écrire celle-ci pour vous tirer de peine sur mon sujet, et vous apprendre que notre retraite nous a été plus favorable que je me l'imaginais, en cas que nous fussions battus. »

Depuis Minden l'armée recula jusqu'à Marbourg puis à Giessen. C'est là que Dubois-Cattin rencontra pour la première fois, ainsi que je l'ai dit, les soldats du régiment d'Eptingen.

Pendant l'hiver la campagne étant arrêtée, notre officier rentre en Alsace et à Porrentruy pour faire des recrues. Il profite de son séjour à Porrentruy pour célébrer le 29 janvier 1760, son mariage avec Mlle Marianne Werneur.

Au printemps, le lieutenant a regagné son poste à Oberrusel, dans la Hesse. Bientôt il annonce sa nomination aux

chasseurs, poste d'avant-garde, où le péril est de tous les jours. Cette nomination l'ennuie; elle lui procure, il est vrai, de l'avancement; mais son brevet de capitaine est toujours ajourné. Il ne voit d'autre moyen de se tirer de cette affaire qu'en passant aux Gardes Suisses. « Aux Gardes, dit-il, on a l'avantage d'être près du soleil, ce régiment étant spécialement attaché à la personne du roi, on y jouit de plus de faveurs et l'on peut ensuite rentrer dans les autres régiments avec avantages. »

Ajoutons que s'il était resté chez Diesbach, notre lieutenant aurait eu l'occasion de combattre côté à côté avec ses compatriotes du régiment d'Eptingen qui reçut le baptême du feu à la bataille de Corbach, à l'ouest de Cassel le 10 juillet 1760, redoutable épreuve qu'il supporta à son honneur.

Le passage de notre officier aux gardes suisses ne lui apporta pas les avantages rêvés. D'abord, il paya par un recul, l'honneur de servir dans le premier des régiments suisses; le lieutenant de Diesbach n'est plus que sous-lieutenant aux gardes. Puis, l'honneur oblige: des dépenses plus considérables s'imposent à sa modeste bourse, et c'était une grave affaire pour un homme depuis longtemps atteint de pécuniosité. A St-Denis près Paris où il est en garnison, il a des frais d'uniforme de visites, de représentation: ce n'est pas impunément que l'on vit dans le voisinage de la cour. Son frère, l'abbé, qui avait été jusque là son principal bailleur de fonds ne suffit plus aux exigences de l'officier. Il est même question d'emprunter 1500 L. à la ville de Porrentruy.

Au printemps 1761, il repart en campagne avec les Gardes vers le Rhin et la Wesphalie. Mais les opérations sont confuses, la guerre se traîne: « Je ne connais goutte à nos manœuvres. » écrit Dubois-Cattin. Après quelques succès sans lendemain, c'est le recul, et déjà nous cueillons sous la plume d'un officier subalterne, de ces ingénieuses trouvailles, de ces gentils euphémismes, par lesquels les états-majors ont toujours pris soin de dissimuler leurs défaites; le

20 juillet, Dubois-Cattin écrit : « Le duc de Broglie a fait une très belle retraite et a perdu 2000 hommes de son armée ». Une très belle retraite !! On sait ce que cela signifie: c'est l'équivalent des communiqués officiels de la grande guerre; « nos troupes ayant atteint leur objectif, se sont retirées sur des positions prépa-

nal. L'attention est ailleurs, aux plaisirs, aux intrigues de cour, à la lutte contre les Jésuites, aux vaines disputes des parlements. Un ministère de décadence préside aux destinées de ce pays, qui s'aperçut trop tard qu'il avait travaillé pour le roi de Prusse. « On sentait la guerre s'éteindre, écrit d'Esparbès; mais, malade



Grenadier Lieutenant Régiment d'Eptingen (1764)

ées d'avance». Ici, il s'agissait de la bataille de Willinghauen sur la Lippe, gagnée par l'ennemi. La campagne de 1762, fut comme la précédente : « elle n'a été qu'un amusement, écrit Dubois-Cattin le 8 août: puis le 13 septembre : « Nous n'avons rien de nouveau, nous troupes légères ont de fréquentes fusillades qui se réduisent à rien. » C'est vraiment le mot de la situation.

Du côté de la France, on sent que l'on ne se bat pas pour un but précis, natio-

d'hommes et d'argent la nation se battait toujours. Une marquise, chaque matin, la faisait lever, la baissait, tortillait ses cadenettes, lui jetait des sabres, des fusils, des chevaux et comme si la gloire de cette guerre était à elle, poussait dehors au devant du feu le grand fantôme de la France. »

Nous arrêtons ici le récit des opérations militaires. Aussi bien, la correspondance de plus en plus fragmentaire de Dubois-Cattin ne nous fournit plus assez

de renseignements. Ajoutons seulement, que semblable au héron de la fable, notre officier longtemps dédaigneux du modeste régiment d'Eptingen, fut heureux enfin d'y accepter le commandement d'une compagnie. Son avancement tardait-il à venir aux Gardes ? Avait-il à compter avec des officiers mieux soutenus et pourvus de titres nobiliaires ? C'est possible. Ce qui est certain, c'est que le prince de Rinck, qui depuis longtemps cherchait à attirer dans son régiment les officiers, qui servaient sous d'autres drapcaux, lui fit faire par le chancelier Bilieu des offres fermes, en juillet 1762. Dubois-Cattin se sent, malgré tout, flatté de cette attention du prince; il craint d'ailleurs que son refus ne soit interprété comme un affront, dont les conséquences

pourraient rejoaillir sur son frère. Toutefois il préfère encore attendre; il espère obtenir la croix de St-Louis; en tout cas, il voudrait encore passer la revue du roi, le printemps prochain. Entre temps, le prince mourut en septembre 1762 et notre officier reste encore aux gardes. Il en profite pour établir son beau-frère Henri Werneur dans un poste d'employé à la Guyanne. Il y sera chef d'habitation à Cayenne. Enfin, le 4 novembre 1764, il entre dans le régiment d'Eptingen, avec le grade de capitaine. Dès ce moment, l'histoire du régiment devient la sienne; les documents nous font d'ailleurs défaut pour poursuivre plus loin la biographie de notre officier.

F.

POISSON D'AVRIL

M. et Mme Pradillard achèvent de déjeuner tout en causant des fêtes splendides — voyez les affiches — qui vont, dans quelques jours illustrer leur modeste chef-lieu de canton. Cette « belle ville » se prépare à inaugurer la statue d'un de ses enfants, le brave général X, une des gloires les plus pures entre toutes les pures gloires de la Révolution, etc. Voyez toujours les affiches.

Ministre, députés, sénateurs et hauts fonctionnaires doivent rehausser de leur présence l'éclat de cette solennité, dont la perspective trouble depuis bien des semaines les plus fortes cervelles de l'endroit. Il convient d'ajouter que M. Pradillard est, depuis peu, adjoint au maire et que ces fêtes doivent le mettre pour la première fois en représentation officielle en lui procurant le plaisir d'inaugurer, avant la statue, l'écharpe neuve que ses administrés lui ont offerte par souscription. Cette libéralité inattendue a calmé les inquiétudes de Mme Pradillard, qui entrevoyait dans les honneurs dévolus à son seigneur et maître toutes sortes de

menaces pour sa bourse, le plus cher objet de son cœur.

Ce premier souci écarté, il en reste un autre qui est bien près de l'être aussi. Toute la crainte de cette excellente Mme Pradillard était que son mari, jadis très bon vivant et joyeux camarade, qualités dont elle s'était appliquée à le corriger, lui eût recruté de ci, de là, parmi sa famille ou ses amis, quelques invités pour ces jours de fête. Dieu merci, elle avait assez de mal, dans le temps, pour lui faire perdre cette habitude d'inviter les gens à tort et à travers. Bien souvent, sans doute, il avait essayé d'enfreindre la règle sévère établie sur ce point dès les premiers temps de leur mariage; mais les malheureux amis qui s'étaient aventurent sous son toit y avaient reçu une hospitalité qui n'avait rien d'écossais et que par suite, aucun d'eux n'avait osé affronter. Ce beau résultat était la gloire de Mme Pradillard: pourtant, aujourd'hui, ces fêtes dont les journaux faisaient grand tapage pouvaient tenter quelqu'un et compromettre momentané-

ment le fruit de ses victoires. La veille donc, quand M. l'adjoint s'était rendu au chef-lieu du département avec la mission d'y commander les accessoires de toute sorte destinés à l'ornementation des tribunes et autres lieux officiels, sa douce moitié l'avait vu partir avec la même angoisse que si le Pôle Nord eût été le but de son voyage.

Sans doute, elle l'avait chapitré avec soin, s'était apitoyée sur la fatigue qui résulterait pour lui de ces deux journées de représentation et... sur le malheur de la voisine à qui il arrivait des invités pour la circonstance. Cette infortunée, n'ayant pas plus de domestique que le ménage Pradrillard, allait être toute la journée retenue par ses fourneaux et ne pourrait assister à aucune des parties du programme. Il y a de quoi ne pas se consoler d'être obligée de faire la cuisine en un jour pareil, et sans compter que les denrées vont être à des prix exorbitants !

— Moi, conclut-*t*-elle, comme pour couper court aux velléités hospitalières qui pouvaient hanter le cerveau de son époux, je n'allumerai pas, ce jour-là, le feu de la cuisine. Puisque tu dois assister au banquet et figurer dans la cavalcade, je déjeunerai avec quelque chose de froid que je gardrai de la veille, et j'aurai le temps de tout voir.

Malgré toute sa diplomatie, elle n'a été tranquille qu'après son retour et devant l'affirmation qu'il ne s'était pas laissé arracher l'ombre même d'une invitation. Il avait même été très fort. Il avait bien vu, dans une maison où il était allé, qu'on avait mis la conversation sur les fêtes tout exprès pour se faire inviter; mais pas si bête ! Au premier soupçon, il avait pris les devants et déclaré, sans en avoir l'air, que devant être absent toute la journée, sa femme fermerait sa porte pour se promener avec des amis.

Mme Pradrillard était fière de son élève et, en même temps, soulagée d'un grand poids: elle ajouta cependant:

— Au moins, tu n'es pas allé chez ton cousin Ambroise, lui qui a l'habitude de s'inviter tout seul chez les gens ?

— Ne crains rien, répond M. Pradillard avec assurance. Pour celui-là, je suis tranquille, il déteste tant les fêtes que, s'il était ici, il s'en irait plutôt que d'y assister, alors....

Un léger coup de marteau à la porte, et la tête du facteur s'encadra dans la fenêtre ouverte :

Monsieur Alcide Pradrillard,
adjoint au maire.

Alcide se rengorgea, tout fier, à l'énoncé de ce titre auquel ses oreilles n'étaient pas encore habituées, et qui avait toujours pour elles un son flatteur et charmant. Il prit des mains du facteur cette lettre dont l'écriture éveilla en lui un vague souvenir. Saisie d'un pressentiment et d'une angoisse, Mme Pradillard cessa de manger pour regarder Alcide dont la physionomie n'exprimait pas précisément la plus vive satisfaction.

— Qu'est-ce que c'est, Pradillard ?

— C'est Ambroise, fit-il d'un air sombre.

Elle lui arracha la lettre des mains sans lui en demander la permission et lut, avec une fureur croissante, les lignes suivantes :

Mon cher Alcide,

« Tu m'en voudrais de laisser passer les belles fêtes dont tout le monde parle
« dans le département, sans aller te servir les phalanges et te demander l'hospitalité. Je sais que tu seras pris toute la journée par les cérémonies officielles et je pense que ma visite fera bien plaisir à ma cousine Hortense,
« qui ne s'amuserait pas beaucoup n'ayant pas de cavalier.. Je vous amènerai avec moi quatre de mes amis qui, je te le promets, sont de joyeux compagnons et de solides fourchettes. Ce dernier détail à l'intention de ta femme, afin qu'elle fasse des provisions en conséquence.

« Figure-toi qu'un de tes concitoyens m'avait invité à descendre chez lui pour toute la durée des fêtes, mais j'aurais cru te faire de la peine, ainsi qu'à ma cousine Hortense, et je ne lui ai pas encore répondu, bien décidé à

« n'accepter chez lui que si tu n'avais plus de place à m'offrir. Et comme je sais aussi que vous serez bien contrariés si vous ne pouvez me donner un abri sous votre toit, je vous promets que j'irai tout de même vous demander à déjeuner et à dîner, avec mes quatre amis, bien entendu. En attendant le plaisir de te voir ceint de ton écharpe et de t'admirer dans tes splendeurs, je te serre cordialement la main ainsi qu'à Hortense.

« Ton cousin Ambroise. »

Il est de ces situations que la plume ne peut rendre, celle du malheureux Alcide était du nombre. Partagé entre la contrariété que lui causait l'effronterie imprévue de cet animal d'Ambroise et la crainte de la colère, des reproches et des lamentations de Mme Pradillard, l'infortuné sentait en outre se réveiller ses vieux instincts hospitaliers et était tenaillé par une inexplicable envie de rire dont l'explosion eût produit, en la circonstance, l'effet le plus désastreux. Ces velléités de gaieté insolite, portées au paroxysme par l'air consterné d'Hortense, furent brusquement calmées quand, d'une voix de fausset, elle jugea bon d'ajouter sa note personnelle au genre fameux illustré par Jérémie.

— Qu'est-ce que nous allons devenir, Pradillard ? Ambroise ne se figure pas que je veuille passer ma journée à faire la cuisine !

— Tu pourrais prendre une femme de service, hasarda Alcide.

C'en fut assez pour dévier le cours des lamentations d'Hortense. Dès qu'il était question d'ouvrir sa bourse, elle devenait féroce et ne voulait plus rien entendre. Une femme de service ! Les objections ne manquaient pas contre cette idée saugrenue; elle les servit l'une après l'autre au pauvre Alcide, et finit par l'accuser d'avoir comploté ce coup de théâtre avec Ambroise, lors de son dernier voyage.

Bref, le malheureux Pradillard, connaissant l'hospitalité d'Hortense et sachant que, si maigre qu'elle fût, elle la lui reprocherait jusqu'au jugement dernier, ne savait plus à quel saint se vouer.

— J'ai envie d'envoyer une dépêche à Ambroise dit Pradillard.

Hortense se calma subitement à l'idée qu'il y avait peut-être un moyen de faire rester chez eux ces encombrants personnages.

Pradillard se leva pour se rendre au télégraphe et sortit, accompagné par ces mots d'Hortense.

— Surtout ne dépasse pas les dix sous, Pradillard. C'est bien assez pour cet amphibia qui est plus avare que notre Florine. (Florine était la chienne de chasse qui était, quoique blanche, la bête noire de Mme Pradillard). Et quand le ministre sera ici, tu pourras lui demander le télégraphe gratuit pour les adjoints et pour les maires.

— Cela nous serait bien dû, dit Pradillard en s'éloignant.

Et il courut lancer une dépêche ainsi conçue :

Reçu lettre annonçant arrivée pour fêtes.. Impossible te recevoir. Hortense absente, moi occupé par fonctions.

Pradillard.

Hortense, bien entendu, ne connut jamais le prix de cette dépêche, à laquelle une réponse inattendue arriva le lendemain, à l'heure du déjeuner. Ambroise s'exprimait en ces termes :

« Mon cher Alcide,

« Où tu te fiches de moi ou je ne comprends rien à ta dépêche. Je voudrais bien savoir ce qui te prend et de quelle arrivée tu parles. De celle du ministre probablement, car je ne pense pas que ce soit de la mienne. Je vois combien elle te ferait plaisir et je suis fâché de t'en priver, mais je ne t'ai pas écrit, que je sache, depuis un temps immémorial, et si j'avais été tenté, ce qui n'est pas, d'aller déguster les menus d'Hortense, j'aurais choisi un autre moment. Tu sais que je me fiche de tes fêtes, de ton ministre et de toi par dessus le marché.

« En attendant, amuse-toi bien et soigne tes effets d'écharpe.

« Surtout prends garde à la fumée des grandeurs, c'est elle probablement qui te monte à la tête.

« Ton cousin, très flatté de ton empressement à prévenir sa visite

« Ambroise ».

« P. S. -- Au fait, tu as peut-être voulu me mystifier à l'occasion du 1er avril. Tous mes compliments, mon cher, sur l'heureux emploi que tu fais de tes loisirs.

— Ah ! le 1er avril, s'écria Alcide en jetant un regard désolé sur le calendrier. C'était hier ! c'est à nous qu'on l'a fait manger, le poisson d'avril !

— Voilà Ambroise fâché, à présent, glapit Hortense d'un ton lamentable. Faut-il que les gens soient bêtes ! Et toi aussi, Pradillard, tu ne pouvais pas son-

ger au 1er avril au lieu d'envoyer cette dépêche ?

— C'est vrai, balbutia Alcide, tout confus et rêvant à l'explication qu'il pourrait un jour, donner à Ambroise pour atténuer l'effet de ce télégramme malencontreux.

— Joli amusement ! grondait toujours Hortense. Essaie au moins de découvrir qui nous a joué ce tour, si tu es un homme ! Sans doute, c'est bien fait pour Ambroise ; ça lui ôtera l'envie de venir chasser les bécasses, lui qui s'invite depuis si longtemps. C'est égal, ils sont bien avancés ces imbéciles, à présent qu'ils ont fait gagner dix sous au gouvernement.

E.

† M. LE DOYEN BRAUN

L'impitoyable mort semble s'acharner depuis quelque temps contre les membres du clergé jurassien. En effet, après le décès survenu coup sur coup en 1921 de MM. les abbés Froidevaux et Rossé, curés des Genevez et de Rocourt, la Parque inflexible a tranché brusquement l'existence d'un troisième prêtre méritant du Jura dans la personne de M. l'abbé Braun, révérend curé-doyen de St-Ursanne.

Le vénéré défunt, que la mort a frappé le 27 novembre 1921, a tenu une trop grande et trop honorable place dans le clergé jurassien pour que sa disparition ne constitue pas une perte douloureuse, d'autant plus sensible que les paroisses vacantes sont déjà trop nombreuses chez nous. Chef d'une importante paroisse, doyen du clergé du chapitre d'Elsgau, il était de ceux qui donnent un relief à la situation qu'ils occupent. Sa vie représente quarante-deux années de ministère dans les fonctions diverses de vicaire, de professeur, de curé, de doyen ; et partout, à Porrentruy, à Damvant, à Courgenay, à St-Ursanne, il sut se concilier par son intelligence, sa prudence, l'affabilité de

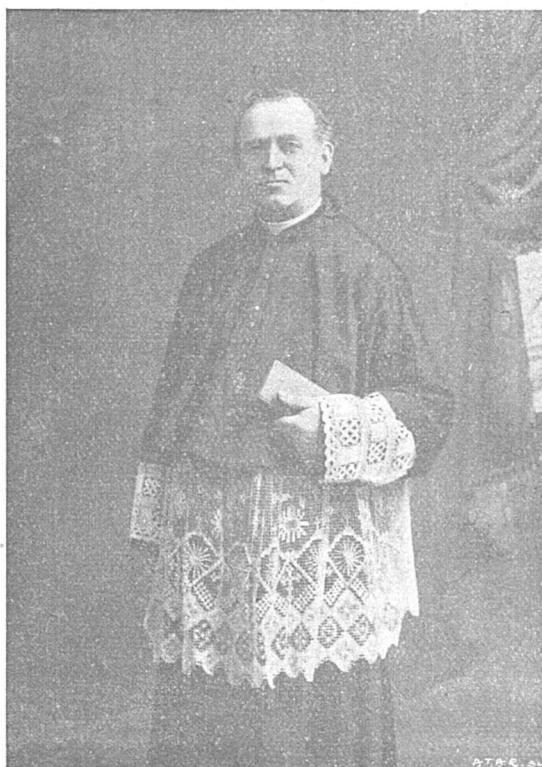
son caractère, l'estime respectueuse de tous et de nombreuses sympathies qui lui restèrent et lui resteront fidèles par delà la tombe.

Charles Désiré Braun était né le 24 septembre 1854, à Buix, où sa famille est encore honorablement connue. Le jeune homme, intelligent et pieux, suivit alors la voie que suivit dans ses études et sa formation, presque tout le clergé jurassien de cette époque : les séminaires de Consolation et de Langres. Toutefois, soucieux d'alléger la charge bien lourde dont ses études grevaient le modeste budget familial, le jeune séminariste accepta les fonctions de surveillant au collège des Jésuites d'Iseure. C'est là, dans la compagnie d'hommes éminents autant par la vertu que par la science qu'il acheva ses études de théologie, sous la direction du P. Paranque.

Ordonné prêtre le 5 août 1879, M. l'abbé Braun est nommé, la même année, vicaire de Porrentruy, sous la direction de Mgr Hornstein. Les anciens paroissiens de Porrentruy se rappellent encore avec reconnaissance le jeune prêtre dis-

tingué, qui leur apporta les premices de son dévouement. Avec son collègue et ami M. l'abbé Bloch, il fut pendant huit années le confident et le dévoué collaborateur du curé-doyen de Porrentruy. L'heure était délicate : la crise aigue du schisme était passée; mais la paix n'était pas encore assurée.. Après la tourmente, il fallait relever les ruines, panser les plaies

à Porrentruy, et quand la place de professeur de religion à l'Ecole cantonale devint vacante par le départ de l'abbé Bandelier pour Bucarest, on fit appel au dévouement de l'ancien vicaire de Porrentruy. Cette chaire était de fondation toute récente; tant de difficultés de tous genres avaient failli compromettre le projet à peine né que, pour consolider



† M. le Doyen BRAUN

faciliter le chemin du retour à ceux que la faiblesse de leur foi avait égarés. Ministère difficile, mais riche d'expérience, dont toute la vie sacerdotale du vénéré défunt devait porter les fruits.

Les premiers à en bénéficier furent les paroissiens de Damvant. En 1887, le vicaire de Porrentruy leur était envoyé comme curé; il succédait à M. l'abbé Moritz, qui se retirait pour raison de santé. L'œuvre du nouveau curé n'y fut pas superficielle, car il y resta dix ans. Toutefois, son souvenir n'était pas oublié

cette situation précaire, on pensa devoir faire appel à l'autorité incontestée d'un nom respecté de tous, d'une personnalité qui s'imposait par sa valeur personnelle. Confiance qui ne fut point trahie; après cinq années de professorat à l'Ecole cantonale, M. Braun pouvait, en s'en allant, avoir la légitime satisfaction d'avoir assuré, non pas en droit, mais en fait, la situation de l'ecclésiastique chargé de ces cours.

La paroisse de Courgenay vint arracher le professeur à ses livres pour le

replonger dans les œuvres multiples du ministère pastoral. C'était fin 1902. Il succéda à M. Hennet, qui prenait sa retraite à Delémont. Ce furent huit années d'un ministère toujours actif dans une grande paroisse, avec tout ce qu'il comporte de talents variés, de dévouement, de prudence, d'habileté et de patience. La création d'une école enfantine fut un des fruits de son apostolat.

St-Ursanne, la pittoresque cité du Doubs, avec sa belle collégiale, joyau de notre Jura, allait être le dernier théâtre de l'activité sacerdotale de M. l'abbé Braun. Le 17 juin 1910, il était nommé curé de cette importante paroisse, avec la dignité de doyen du décanat d'Elsgau, dont le territoire venait de s'agrandir des paroisses de Courgenay, et de la Baroche. La besogne était largement taillée pour un seul prêtre. Il suffit de mentionner les nombreux hameaux et fermes, situés par monts et par vaux, sur l'étendue d'une paroisse qui compte plusieurs lieues de circonférence, l'hospice des vieillards, le développement si rapide de l'industrie de la paisible cité, qui en bouleversa toutes les conditions ordinaires de vie, les sujétions de l'occupation militaire l'épidémie de grippe de sinistre mémoire pour comprendre qu'à son âge et sans vicaire M. le doyen Braun épua rapidement ses forces, qu'il avait gardées jusqu'à ces deux dernières années merveilleusement souples et vigoureuses. Un deuil de famille qui l'affecta profondément, marqua le commencement du déclin qui suivit bientôt une courbe très accentuée.

L'usure portait surtout sur les facultés intellectuelles dont la fatigue lui rendait très difficile l'administration de sa paroisse. Le regretté défunt se proposait de se retirer à Buix pour y jouir d'un repos bien mérité dans le cercle intime de la famille et de l'amitié. Mais le dénouement s'est précipité et il s'éteignit doucement le 27 novembre à l'âge de 67 ans.

Outre le concours qu'il apportait à toutes les œuvres locales, la commission d'école dont il fut président, le conseil

d'administration de l'hospice dont il était membre, la fondation Béchaux, à la création de laquelle il eut une part très active, M. le doyen Braun a été de 1895 à 1907 aumônier de lazaret de la II^e division : nommé en 1910 membre de la commission des examens d'admission au ministère bernois, sa gracieuse hospitalité hébergeait à chaque session candidats et examinateurs, qui lui en gardent un souvenir reconnaissant. En 1913, l'Abbaye de St-Maurice en Valais, honorant en sa personne le clergé jurassien, lui avait conféré le camail écarlate de ses chanoines. Ces titres disent assez les talents et les vertus du défunt et la perte qu'ont faite en sa personne sa famille, la paroisse de St-Ursanne et le clergé jurassien tout entier.

Les funérailles du vénéré défunt eurent lieu au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques et de laïcs accourus de toutes les parties du Jura. Mgr Stammel, évêque de Bâle et Lugano, s'y était fait représenter par M. le chanoine Fleury à Soleure et l'abbaye de St-Maurice, dont M. le doyen Braun était chanoine honoraire, par M. le chanoine et professeur Comman de Courgenay.

Le corps fut transporté au cloître dans la tombe qu'il avait peu de temps auparavant lui-même désignée.

R. I. P.

F.



RAS. — Le cirage bien connu^{de} de tout le^e monde, est le plus répandu et celui qui donne le plus de satisfaction à toutes les personnes qui s'en servent.

Sa réputation s'est étendue ces derniers temps d'une façon considérable, ce qui est d'autant plus réjouissant qu'il s'agit non seulement d'un excellent cirage, mais aussi d'un produit fabriqué par une ancienne et bonne maison suisse (A. Sutter, Oberhofen (Thurgovie.)

Maintenant plus que jamais nous devons protéger l'industrie de notre pays, et ceci en n'achetant què des produits suisses.

Echos lointains

Epithalame

« Voilà ce que je veux être, se dira le
« jeune homme chrétien. Je veux être
« époux et je veux être père; je veux
« savoir, sur cette terre où l'on semble
« ne plus s'en douter, ce que c'est que
« d'aimer une femme en Dieu et pour
« Dieu; je veux être prêtre! »

Père HYACINTHE.

(Conférence à Notre-Dame, 20 déc. 1868.)

I

C'était un moine fort, rigide et bien famé,
Son épaule était large et son front renommé.
Aucun ne savait mieux se draper dans la bure,
Et prendre pour prier une grande posture,
Aussi jouissait-il d'un crédit surhumain.
Dans les nobles salons du faubourg Saint-Germain.
Son œil, plein de puissance, avait l'usage austère
De s'abaisser toujours humblement vers la terre,
Et son port, ferme et haut, eût passé pour royal
S'il eût pu s'abstenir d'être un peu théâtral.
Pour lui faciliter quelque sainte entreprise
On s'arrachait l'honneur de quêter à l'église;
On pleurait, rien qu'à voir le bout de ses pieds nus;
Les moins bonnes savaient le nom de ses vertus,
Et des maris m'ont dit que plus d'une comtesse
Se levait le matin, pour aller à sa messe.
Sa tête sur son sein tombait si noblement,
Il semblait si perdu dans son recueillement,
Que quiconque eût trouvé cet homme, au clair de lune,
Passant avec lenteur seul dans sa robe brune
Et priant sous le cloître en silence, l'eût pris
Pour quelque saint antique égaré dans Paris.
Quatre fois l'an, ce Père allait à Notre-Dame:
C'était le rendez-vous de toute illustre femme;
Le bon ton exigeait que l'on vint écouter
Ce que son docte esprit voulait bien discuter.
Nul ne craignait d'ailleurs qu'il tremblât dans la chaire
Où pria Ravignan, où pleura Lacordaire,
Et qui garde à jamais la trace des grands pas
Qui descendant de là, mais qui n'en tombent pas!
Il s'y trouvait fort bien. Au reste, sa figure
Pâle, son geste large et sa pose très sûre

Lui gagnaient aisément les moins sensibles cœurs
Et les plus hauts blasons de ses riches pécheurs.
Il lui faut, en effet, rendre cette justice
Qu'il leur faisait l'honneur d'un zèle tout propice :
Il avait un manteau de prompte charité
Qu'il mettait au hasard sur chaque député,
Et telle était pour tous sa célèbre tendresse
Qu'il aurait pris un Juif pour l'entendre à confesse.

D'aucuns, à dire vrai, critiquaient quelquefois
L'éclat trop apprêté du geste et de la voix :
D'autres respectaient mal sa logique sonore,
Ou poussaient la rigueur jusqu'à médire encore
De quelque sermon doux, où, trop étourdiment,
Le Père descendait jusqu'au roucoulement....
Mais dès que l'on voyait son fròc et sa couronne,
Son front ras, ses pieds nus, son œil baissé, personne,
Fût-il le dernier rustre ou le plus vil gredin,
En sachant qu'il était un prêtre, et que sa main
Avait droit, devant Dieu, de consacrer l'hostie,
N'eût osé, seulement pour rire en compagnie,
Risquer à son sujet un propos éhonté.
Car cet homme avait fait le vœu de chasteté.

II

On vient de me conter une histoire assez tendre
Que je dus jusqu'au bout me résigner d'entendre
Pour me renseigner mieux sur ce grand trait pervers
Que les journaux ont mis parmi leurs faits divers.
Il paraît qu'une veuve arrivant d'Amérique,
En quête dans Paris d'une âme pathétique,
Devant Monsieur le maire eut, sans trop de façon,
La force d'épouser le citoyen Loysen.
La chose n'a paru ni plaisante ni belle,
Et n'est depuis Luther aucunement nouvelle;
Du reste il est de mode — et c'est bien inventé —
De perdre sa pudeur par pure charité.
Cette femme a le droit qu'a chaque créature
D'adhérer plus ou moins aux vœux de la nature :
Mais ce dont elle eut pu décharger son bonheur,
C'est de choisir un moine et de s'en faire honneur.
Voilà, dans son attrait, l'idylle telle quelle :
Les ardeurs d'outre-mer de cette tourterelle
Ont fait, comme toujours, rire un matin Paris,
En laissant deux ou trois badauds assez surpris.

Quel effroi cependant fait naître ce scandale,
Lorsqu'on vient à penser à la foi conjugale
Que ces époux déchus sont allés, sous serment,
Se jurer pour leur vie et pour leur châtiment.
Quoi donc ! après avoir jeté sa sainte bure

Sans crainte d'étaler sa plaie et sa souillure,
Après avoir quitté son cloître confondu,
En sonnant le clairon pour mieux être entendu,
Cet homme qui faisait le Carme dans la chaire,
Qui prêchait de si haut la continence austère
Et bénissait un peuple incliné devant lui,
Cet homme, oubliant tout, viendra donc aujourd'hui
Présenter fièrement sur la place publique
En disciple du Christ sa réforme impudique,
Passant tranquille avec sa femme, à notre front,
Devant tous nos enfants qui le reconnaîtront !

Cet homme fait du mal : que le Ciel lui pardonne !
Nous prierons Dieu pour lui, comme Dieu nous l'ordonne,
Mais nous ne pouvons plus recevoir celui-là
Que l'autel outragé comme un traître exila.
Non ! sous le même toit où reposent nos mères,
A la place où, le soir, elles font leurs prières,
Où, près des chérubins dormant sur leurs genoux,
Nos femmes n'ont aimé que ces petits et nous,
Nous n'introduirons pas ce prêtre sans Eglise,
Cet apôtre qui ment, ce moine qui courtise
Et dégrade sa chair en je ne sais quel lieu,
Sentant encore l'encens qu'il brûla devant Dieu.
Je ne chercherai point à prévoir leur partage,
Mais je tremble en pensant au lugubre héritage
Que ces deux malheureux devront léguer un jour
Aux fruits déracinés de leur terrible amour.
Quel sourire auront-ils, quel don, quelle espérance
Pour ces petits berceaux jetés à la souffrance,
Eux qui seront, hélas ! et pour l'éternité,
Les tragiques témoins de leur indignité ?
Lorsqu'ils souffriront trop dans leur âme en détresse,
De quel droit viendront-ils y prendre une caresse ?
La mère rougira devant ces innocents,
Et le père aura peur sous ces baisers d'enfants.

Dieu peut bien, en effet, permettre en sa colère,
Pour confondre l'amour de ce couple adultère,
Qu'il apparaisse encore aux yeux du monde entier
Aggravé d'une honte et d'un fardeau dernier;
Mais Dieu ne peut bénir, dans sa sainte justice,
Et le prêtre parjure et la femme complice :
Leur fils perpétuera leur double iniquité....
Car cet homme avait fait le vœu de chasteté.

Septembre 1872.

Ernest DAUCOURT.



Le centenaire d'un grand chef d'Etat chrétien

GARCIA MORENO

Le 24 décembre 1921 a été célébrée la date de la naissance de Garcia Moreno, l'illustre président de la République de l'Equateur, le modèle des hommes d'Etat chrétiens, assassiné en haine de la foi par trois suppôts de la franc-maçonnerie.

Né le 24 décembre 1821 à Guayaquil, Gabriel-Garcia Moreno tomba sous le poignard des sicaires à Quito, le 6 août 1875. Il mourut donc à l'âge de 54 ans. Mais quelle plénitude dans la carrière et les œuvres de l'inoubliable président de la République de l'Equateur.

Garcia Moreno débute dans la vie publique en 1844. Avocat et journaliste, il prit une part active aux luttes contre le régime libéral qui ruinait et corrompait le pays. Banni de l'Equateur par les tyrans de cette époque, il séjourna à Paris de 1854 à 1856 et fréquenta l'Université. Il s'adonna spécialement à l'étude de la chimie et des mathématiques. Catholique croyant dès sa jeunesse, c'est à Paris surtout qu'il acheva sa formation religieuse. De retour à Quito, il professa les sciences naturelles à l'Université et il reprit en même temps le combat contre le régime corrupteur du dictateur Urbina. Lorsque le régime libéral succomba sous la poussée populaire en 1860, Garcia Moreno fut investi à son tour de la dictature. Mais son premier acte fut d'établir dans l'Equateur un ordre constitutionnel. Après la refonte des institutions, il fut élevé à la présidence de la république par un vote régulier. Il exerça cette présidence pendant deux législatures, de 1868 à 1875, et il avait été réélu pour une période de cinq ans lorsque assailli dans le palais du gouvernement par trois émissaires des Loges, il expira en prononçant ces paroles mémorables : « Dieu ne meurt pas. »

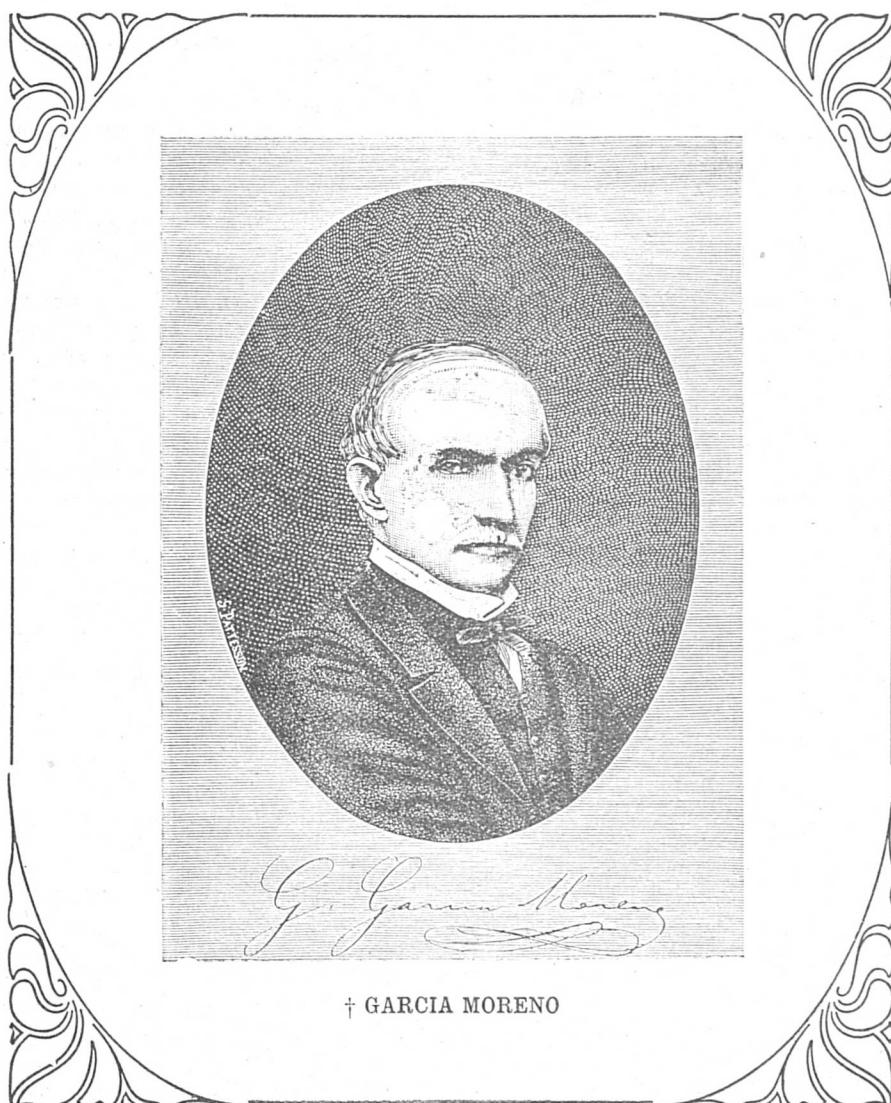
L'œuvre gouvernementale accomplie

par Garcia Moreno pendant les onze années de sa dictature et de ses deux présidences dépasse tout ce que l'esprit le plus progressiste des temps modernes pourrait imaginer. Refonte de la constitution, conversion des recettes douanières en revenus nationaux et non plus provinciaux, représentation nationale basée sur la population totale du pays et non sur le privilège des villes, établissement d'une cour des comptes, organisation des tribunaux, fondation d'une école polytechnique, création d'un observatoire astronomique, voies de communications et routes, dont la principale s'étend sur quatre vingt lieues, de Guayaquil à Quito, route entièrement pavée et reliée par cent-vingt ponts, fondation de quatre nouveaux diocèses, concordat avec le St-Siège, réforme du clergé régulier et séculier, formation d'une armée disciplinée à la française remplaçant les hordes de brigands qui infestaient auparavant le territoire de la république équatorienne.

Ainsi cet homme d'Etat incomparable menait de front les œuvres de progrès matériel et de relèvement moral. Il institua des collèges dans toutes les villes et des écoles dans tous les villages. Il dota le pays de nombreux hôpitaux. On raconte de lui un acte peu commun dans l'histoire des présidents de république. Sous sa première présidence, Garcia Moreno destitua le directeur de l'hôpital de Quito qui avait refusé de recevoir un pauvre et qui négligeait les devoirs de sa charge. Il se fit nommer lui-même directeur de cet hôpital qu'il voulait réorganiser. Dans l'exercice de cette humble fonction il accomplit des actes héroïques de charité et de miséricorde envers les malades, donnant ainsi l'exemple de la manière dont un hôpital doit être dirigé.

Le jour où il fut assassiné, il portait sur lui le message qu'il devait adresser au congrès national lors de l'expiration de ses fonctions. Il avait achevé de l'écrire le matin même, dans sa maison, et il le rapportait au palais du gouvernement en

à Dieu, parce qu'elles contiennent les engagements les plus sérieux et les plus sacrés. Cet homme qui savait que Dieu ne meurt pas, savait aussi que Dieu lui demanderait compte de toute parole tombée de ses lèvres dans l'exercice de ses fon-



† GARCIA MORENO

passant par l'église, voulant sans doute, une dernière fois mettre sa pensée sous la protection de Dieu et de N.-D. des Sept-Douleurs. Il avait cette coutume, car il trouvait que les paroles publiques d'un chef de peuple doivent d'abord être dites

tions et qu'il fallait qu'elle fût trouvée sincère au dernier jour. Ses ministres recueillirent ce document solennel, désormais l'un des papiers précieux de la République, et ils en donnèrent lecture au congrès.

Ce message testamentaire de Garcia Moreno se terminait par ces mots: « Ne perdez jamais de vue, sénateurs et députés, que tous nos petits succès seraient éphémères et infructueux si nous n'avions pas fondé l'ordre social de notre république sur le roc toujours combattu et toujours vainqueur de l'Eglise catholique. Son enseignement divin que les hommes ni les nations ne peuvent renier sans se perdre, est la règle de nos institutions et la loi de nos lois.... J'achèverai dans quelques jours la période du mandat pour lequel je fus élu en 1869. La république a joui de six années de paix interrompue seulement pendant quelques jours à Rio-bamba, lors du soulèvement partiel de la race indigène contre la race blanche en 1872, et en ces six années elle a marché résolument dans le sentier du progrès sous la protection visible de la Providence. Ils eussent été certes plus grands, les résultats obtenus, si j'avais possédé pour gouverner les qualités qui me manquent malheureusement. Mais si j'ai commis des fautes, je vous en demande pardon mille et mille fois et je le demande avec des larmes très sincères à tous mes compatriotes, étant bien persuadé que ma volonté n'y a été pour rien. Si, au contraire, vous croyez que j'ai réussi en quelque

chose, attribuez-en d'abord le mérite à Dieu et à l'Immaculée Dispensatrice des inépuisables trésors de sa miséricorde, puis ensuite à vous-mêmes, au peuple, à l'armée et à tous ceux qui dans les différentes branches de l'administration m'ont secondé avec intelligence et fidélité dans l'accomplissement de mes difficiles devoirs.»

Un homme d'Etat de cette trempe, de ce caractère, de cette humilité, de cette franchise ne pouvait convenir aux sectes ténébreuses pour qui la prospérité de la chrétienne république de l'Equateur était un objet d'envie et de riaillerie. Les sicaires des Loges veillaient dans l'ombre ce président de république qui osait appliquer dans son gouvernement les maximes de l'Evangile et les règles de l'éternelle Justice. Garcia Moreno fut pleuré comme un père par tout le peuple de l'Equateur, qui ne l'a jamais oublié. Son souvenir revit particulièrement en ce premier centenaire de sa naissance. Un jour viendra où le monde désabusé, secouant enfin la sombre tutelle des conspirateurs internationaux, se lèvera pour acclamer l'homme puissant en œuvres et en paroles qui rétablira dans la société, le règne de Dieu, de ce Dieu qui ne meurt pas.

P. P.

L'Hôpital St-Joseph à Saignelégier

Avant propos

On ne peut historiquement parler de l'Hôpital de district des Franches-Montagnes, fondé par la générosité d'âmes compatissantes aux malheurs d'autrui, sans dire sommairement ce que fut sur notre plateau, avant la fondation de cet établissement, l'assistance aux malades.

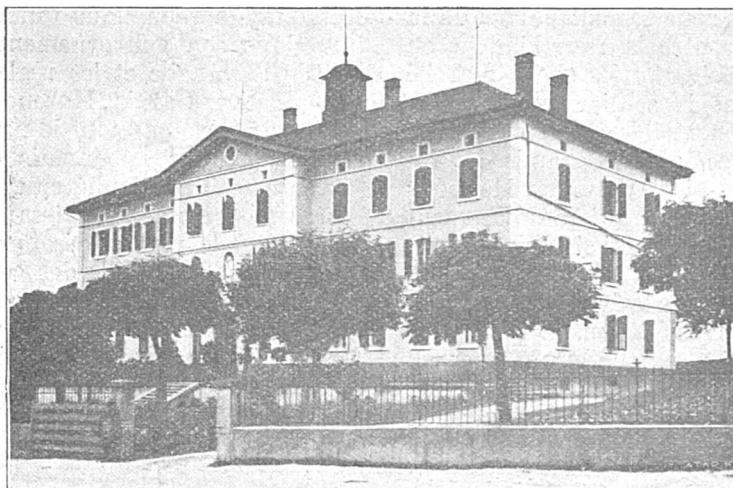
Il convient de jeter un regard vers le passé et si, pour un petit pays comme le nôtre, les documents d'archives font parfois défaut, la tradition y supplée dans une certaine mesure, mais n'oublions ce-

pendant pas de rappeler que les Franches-Montagnes ne commencèrent à être habitées qu'après la proclamation des franchises octroyées par le Prince-Evêque de Bâle, Imier de Ramstein, c'est-à-dire au XVe siècle, et que, vers ces temps lointains, alors que le pays était encore une vaste forêt, les moyens de communications étaient à leur tour aussi restreints que primitifs.

Par conséquent, la population, en dehors des envoyés et fonctionnaires du Prince, était composée exclusivement de bûcherons faisant jour par le feu ou par

le fer dans l'épais manteau forestier; de chasseurs qui tuaient les bêtes féroces et le gros gibier, menace continue pour les nouveaux venus; enfin des paysans qui eurent à travailler la terre à la sueur de leur frônt pour réaliser, après plusieurs générations seulement, un terrain meuble capable de nourrir, mais très modestement, ceux qui l'avaient défriché. Ce monde de colonisateurs rude et fruste, vivait du produit de son travail et ne s'arrêtait guère à la maladie, car il ne connaissait pas à cette époque primitive les gens de l'art. Les guérisseurs n'auraient pas songé à venir s'établir en

pas et ne soupçonnaient même pas les œuvres sociales qui devaient naître plus tard pour le plus grand bien de l'humanité, afin de soulager les misères des pauvres malades, leur porter des consolations à domicile ou les recueillir pour les soigner et enfin vulgariser dans le peuple les premiers éléments d'hygiène si importants pour la santé publique. Nous allons donc parcourir sommairement ces diverses étapes pour ensuite rendre hommage à l'initiatrice fondatrice de l'hôpital et aux personnes dévouées qui ont assuré la continuité de son œuvre et qui avec un si beau dévouement



Hôpital St-Joseph, à Saignelégier (vue extérieure)

cette région éloignée des centres populueux; alors... quand on était souffrant, on attendait prosaïquement « que cela se passe », principe sage parfois et encore en haute estime dans certains milieux. Cependant ceci ne voudrait pas dire qu'on négligea de prendre des précautions adaptées à la situation. Toutefois il subsistait une catégorie de pauvres, malades chez eux et sans soins, et il y eut encore le passage des épidémies de lèpre, de peste dont ils eurent à souffrir plus particulièrement. En nous arrêtant un instant à conter le triste calvaire de ces catégories de malheureux qui, tout en vivant en un temps qui connut déjà la charité chrétienne, ne connaissaient

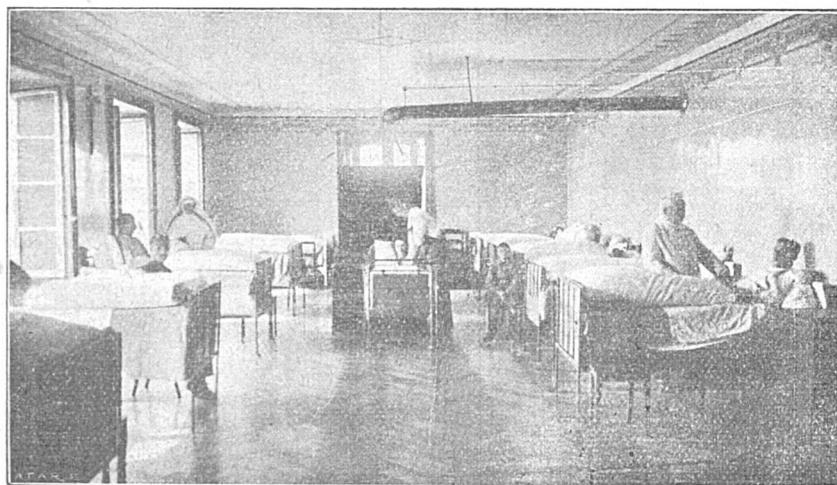
ment ont su lui assurer une des plus belles places parmi les établissements de bienfaisance de notre cher Jura.

Autrefois

C'est une façon de parler de proclamer que dans la maladie il faut attendre que le mal disparaisse. Nos braves devanciers ne devaient avoir ni le tempérament, ni le loisir de s'arrêter aux mille et mille petits malaises qui retiennent trop souvent notre attention. Nous l'avons dit, ils étaient rudes pour eux-mêmes, mais malgré cette endurance il n'en est pas moins vrai qu'autrefois comme aujourd'hui, l'homme devait lutter à l'encontre des inévitables maladies du corps

ou remédier aux accidents qui devaient nécessairement résulter de leurs pénibles et dangereux travaux. Pour les premiers colons ainsi égrenés parmi nos grands bois, on admet communément qu'une méthode d'observations longues et persévérandes a été le point de départ des premiers secrets pour eux de se guérir ou tout au moins de se soigner. Scrupuleusement ils retenaient le genre des herbes préférées par les animaux; ils notaient les plantes recherchées par eux pour guérir leurs maux et peu à peu se révélait parmi le peuple une science: la connaissance de la flore utile à la santé,

camomille, du cumin, du chiendent, de la fougère, de la gentiane, de l'herbe aux cors, de l'herbe aux verrues; ou encore de l'hièble, du lierre, de la pervenche, de la marjolaine, de la mauve, de l'ortie et d'une multitude d'autres plantes que je passe. Dans ces ménages, on vous indiquera pour chacune le mode d'emploi et le résultat à espérer. Il y avait bien, à côté de cette médication naturelle, encore les « faiseurs de secrets » qui étaient appelés en cas d'insuccès dans le premier traitement. On retrouve dans quelques anciennes familles des livres de « secrets » qui ne devaient et ne pouvaient être lé-



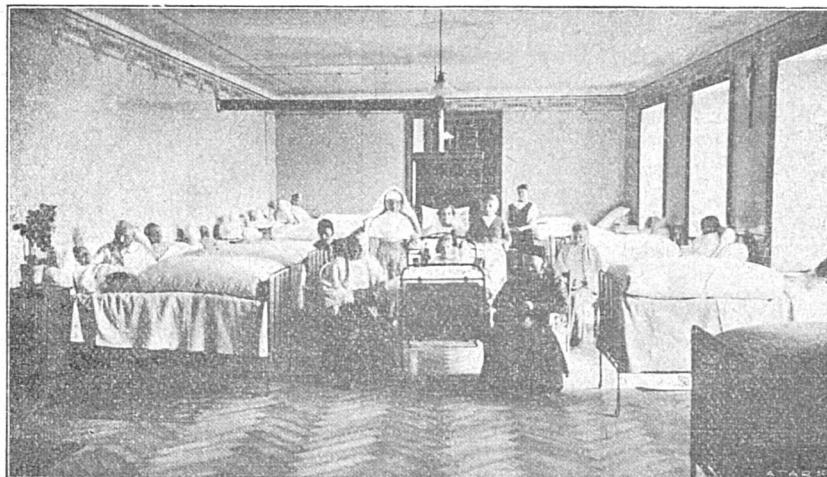
Hôpital St-Joseph

science qui s'est développée rapidement et qui de nos jours est mise à portée de chacun. On se communiquait dans les réunions entre voisins, les résultats des expériences faites: il s'en suivit même que certaines familles se spécialisèrent pour guérir par l'emploi de diverses herbes. Cet usage n'a pas été totalement abandonné et dans bien des ménages on connaît à fond la propriété des plantes. Parlez de la tisane « des quatre fleurs », des effets de la feuille d'alisier, de l'écorce du bois-joli, des baies de cynorrodrons, des baies et de la feuille du genévrier, des bourgeons de sapin; ou bien parlez des divers usages du serpolet, du pied de chat, (*arnica montana*), du bleuet, de la

gués qu'au fils aîné de la famille, à défaut à un frère ou cousin du mari. Il paraît que l'omission de cette formalité entraînait l'insuccès pour le détenteur illégal du précieux livre. Ces « secrets » étaient parfois des naïvetés les plus drôles. La *Revue Suisse des traditions populaires* à Bâle en a publié des quantités, et dans notre contrée ils jouissaient d'une grande vertu — à condition d'y apporter un peu de bonne volonté. Il était recommandé d'y avoir recours pour les entorses, contre le « décroit », le haut mal; pour arrêter le sang; en ce dernier cas, il suffisait d'indiquer l'âge et le sexe de la personne, ainsi que la couleur de ses cheveux. Instantanément — dit-on — le

résultat était atteint. C'est du moins ce que m'affirmait, il y a une trentaine d'années, un vieux bonhomme de Saignelégier qui avait sa clientèle. Les guérisseurs par les secrets n'acceptaient aucune rémunération quelconque. Mon incrédulité n'est pas complète dans ce domaine: j'ai connu jadis le père Boillat, « l'aveugle des Rouges-Terres », comme il était nommé familièrement. Cet excellent homme faisait le « secret » pour guérir les yeux malades de la tache. Mais ici le secret se résument à des prières récitées pendant neuf jours, prières auxquelles s'ajoutaient celles du pieux vieil-

faisaient aussi les pieux religieux de Bellelay. La vie très primitive de certains colons, qui habitaient dans des cavernes humides ou des huttes malsaines privées d'aération, devait nécessairement avoir des conséquences fâcheuses pour la santé de plusieurs d'entre eux, qui devinrent lépreux, abandonnés à leur sort. Ils communiquaient nécessairement leur mal inguérissable à leur entourage et finalement sur les instances du châtelain, une léproserie fut établie à Saignelégier, isolée au lieu dit « sur les Cratans ». Dans les notes de la famille Donzé, à Saignelégier, on donne certaines indications



Hôpital St-Joseph

lard qui implorait la Vierge d'épargner les autres de l'infirmité dont il était atteint. Il convient enfin de pas omettre de parler des populaires « rebouteux » qui faisaient le métier de guérir les fractures, les luxations, entorses, plaies. Beaucoup passaient pour des charlatans ignorants, mais il en est d'autres qui ont étudié l'ostéologie et qui sont arrivés à posséder une grande habileté pratique. Parmi ces derniers sont restés connus les noms des Cattin de Sous le Mont, plus tard venus aux Breuleux, et des Baume de Sur Engosse.

Le clergé de son côté, au moment de la formation des paroisses, s'intéressa beaucoup au sort des malades, ce que

sur ce bâtiment. On retient que les malades étaient peu nombreux et qu'on leur remettait leur nourriture sur une planche assez longue que l'on tendait vers la fenêtre. Il est à retenir que par le défrinement, depuis un demi-siècle, on a découvert deux ou trois squelettes humains, précisément à l'endroit dénommé « Sur les Cratans ». Ces macabres découvertes confirmeraient l'indication des notes de M. Donzé, desquelles il ressort également que la léproserie a été démolie, il y a environ cent cinquante ans. Enfin, quand aux XVIIe et XVIIe siècles, la peste ravagea toute la Franche-Montagne et Bellelay, n'est-ce pas le clergé qui va secourir les malades, leur apporter des soins et

des consolations ? Plusieurs prêtres fidèles à leurs postes de dévouement, furent emportés par le fléau. On cite le curé Nicolas Péquignot du Noirmont; Pierre Aubry, curé de Montfaucon; Richard François, vicaire à Saignelégier; Thiébaud Ory, le premier curé des Bois et d'autres. Le dévouement du clergé envers les pauvres malades se continua et nous remarquons encore au début du XVIII^e siècle que l'ermite Antoine Brossard, à Saignelégier, va consoler les souffrants et c'est dans ce même XVIII^e siècle que l'on entend parler du premier médecin, M. le Dr Rondot du Bief d'Etoz qui venait à cheval à la Montagne des Bois, sur demande. Cette absence d'un médecin dans une région de 7 à 8000 habitants avait attiré l'attention d'un enfant du pays, Monsieur l'abbé Wermeille, en son vivant aumônier à la cour de Saxe. Par acte de donation du 19 juillet 1773, il faisait un don en faveur de l'établissement d'un médecin-chirurgien pour la Franche-Montagne, et à la résidence de Saignelégier, et par testament du 20 novembre 1782, il ajoutait de nouvelles liberalités à la première. Cette donation qui fut ratifiée par le Prince-Evêque, stipulait que le médecin soignerait tous les parents du fondateur jusqu'au quatrième degré et devait les visiter, en cas de maladie, sans rétribution. Entre temps de généreux chrétiens avaient fondé des hôpitaux ou caisses de secours à Montfaucon, au Noirmont, à Saignelégier. La fondation de Montfaucon fut faite en 1755 par Jeanne Françoise Mérat née Gête des Enfers. Elle comportait un fonds de 1525 livres bâloises. En 1769, l'œuvre créée au Noirmont disposait de biens fonds aux Combés, qui rapportaient 2500 livres. A Saignelégier, le charitable curé Laporte institua aussi un fonds pour le soulagement des pauvres de sa paroisse et légua à cette intention une somme de 4000 livres. Ces diverses fondations devaient constituer dans la suite les caisses d'Hospice ou *fonds des pauvres* et les revenus en furent toujours judicieusement et charitalement utilisés.

Entre temps notre pays changeait de régime par la Révolution et quand les

autorités françaises furent installées dans le pays, elles s'informèrent des conditions de la vie des habitants, firent pratiquer une hygiène rationnelle en faisant débarrasser les foyers d'infection dans les villes et villages — pour éviter le retour des épidémies de tiphus, petite vérole — mais disons à la louange de l'autorité épiscopale, qu'elle avait favorisé le développement des hospices qui fournirent à l'évêché des médecins éminents. En 1803, St-Brais avait un officier de santé nommé Queloz qui devait être sans doute du pays. A Saignelégier résidait l'officier de santé, M. Kohler; il mentionnait dans un rapport de l'année 1808, les succès obtenus par la vaccination tant à Saignelégier qu'à Soubey. Enfin, entre temps les communes qui n'avaient point de sages-femmes, recevaient l'ordre d'envoyer à leurs frais, une élève à l'école fondée dans ce but à Colmar. Vers la moitié du siècle dernier, les moyens de communications étant plus faciles et la donation de l'abbé Wermeille aidant, la Montagne fut pourvue de médecins dont les noms sont restés bien connus dans le pays.

A Saignelégier, M. le Dr Camille Garnier; aux Bois, M. le Dr Gouvernon; au Noirmont, M. le Dr Theiler et d'autres encore que nous passons. La donation de l'aumônier Wermeille devait donc cette fois trouver son application et la question des soins à donner aux malades entrer dans une phase nouvelle, grâce à l'initiative et au dévouement d'une brave religieuse ursuline.

L'Hôpital

On conçoit combien était pénible la situation du malade pauvre en ces temps éloignés, alors que l'assistance était exercée par la commune d'origine. Mademoiselle Marie Béchaux qui avait ouvert à Saignelégier en 1808 avec l'appui de M. l'abbé Contin vicaire, une école de filles qui fut bien vite florissante, s'était mise par cette occasion en contact avec les parents des enfants. D'une nature sentimentale et charitable, Mlle Béchaux par un geste généreux fut guidée vers les familles pauvres dans lesquelles elle dé-

pensait tous ses loisirs avec zèle et dévouement pour soulager leurs infortunes. Cette vie toute de bien ne devait pas tarder à recevoir un couronnement qui devait par la suite donner une expansion plus grande des nobles qualités de Mlle Béchaux. Entrée en 1819 au couvent des Sœurs Ursulines à Porrentruy, elle revenait plus tard à Saignelégier, où sur l'intervention de M. le curé Contin, le gouvernement de Berne approuvait et autorisait, le 6 octobre 1836, l'ouverture d'une école de filles. Cette même année trois religieuses Ursulines arrivèrent à Saignelégier — parmi elles Mlle Béchaux, devenue Sœur Marie Thérèse — et elles commencèrent la classe. Sœur Marie Thérèse

Béchaux secondée par ses compagnes, reprit sa mission première et, en dehors des heures de classe, continua ses visites assidues aux pauvres et aux malades, les aidant sans se lasser et leur donnant sans compter. Les misères multiples qu'elle découvrit lui firent con-

cevoir le projet de créer une maison pour y réunir les pauvres malades des villages et hameaux voisins qui manquaient des moyens nécessaires pour se faire soigner et qu'il était difficile de secourir à distance. Elle songeait, la bonne sœur, que ces malheureux, ainsi réunis, auraient le double avantage d'avoir tout près d'eux le médecin de l'âme et le médecin du corps, et enfin ils seraient entourés de soins attentionnés, de bonté et d'encouragements. Le projet était né, il allait aboutir, mais des événements inattendus devaient cependant en retarder encore la réalisation. A la suite du Sonderbund, en 1848, les trois religieuses fu-

rent expulsées par décision du gouvernement et la bonne sœur Béchaux se retira à Porrentruy, dans son couvent, où elle menait la vie d'une parfaite religieuse. Forte et ferme de volonté, tenace de caractère, son projet devait se réaliser. Dans le silence du recueillement elle y songeait et priait pour le mener à bien. Aussi, un jour Sœur Béchaux revint à Saignelégier, elle avait alors soixante-neuf ans, les mêmes maux existaient, le remède conçu était donc encore nécessaire. Secondée par les prêtres de la paroisse, MM. Contin et Marquis, et encouragée par la famille Garnier (1), à la bonté la plus large, la bonne sœur fonda son œuvre. Elle y affecta la maison et les terres qui lui appartenaient à Saignelégier et une partie de son patrimoine. L'humble maison agricole, cependant confortable, fut aménagée, meublée ; le personnel nécessaire fut engagé, mais les malades se montraient récalcitrants à cette innovation dont ils ne

saisissaient ni la générosité, ni l'utilité. Pourtant l'organisation était bien com-

1) Le Dr médecin *Claude Antoine Garnier*, resté très populaire dans la contrée, était originaire de Malans (Doubs). Son père fut pendant de nombreuses années maréchal de logis, dans le Régiment du maître de camp général sous Louis XV, puis il quitta l'armée et fut élu membre du collège électoral du Département du Doubs.

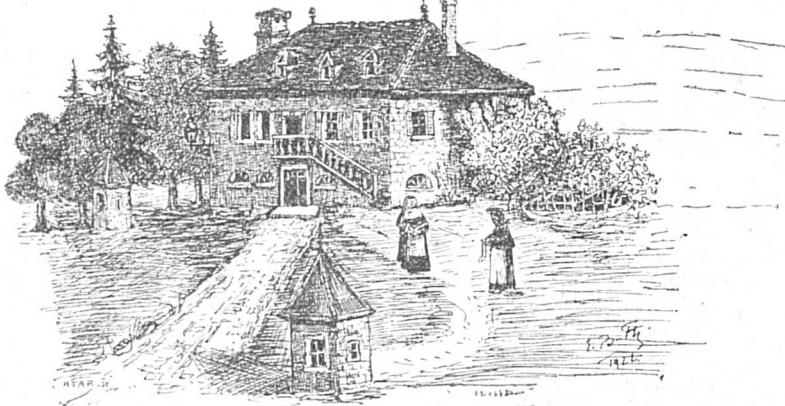
Claude Antoine Garnier, naquit à Malans le 1^{er} avril 1780. Il fit ses classes littéraires chez les Jésuites, puis il étudia la médecine à Paris. Il pratiqua d'abord à Maîche (Doubs), puis la Montagne privée de médecins, le pria de venir s'établir à Saignelégier. Après avoir été reçu



La maison Béchaux

prise, plusieurs chambres avec au total d'abord 8, puis 10, 12 lits et plus, furent organisées judicieusement, puis à côté un train de maison complet avec domaine agricole, culture potagère. La fondation avait dès le début remarqué l'importance comme appont pour faire vivre une œuvre de ce genre en notre pays, de compter sur les revenus, même modestes de l'agriculture. Le service des malades était confié à M. l'abbé Marquis et à M. le Dr Garnier, médecin qui était seul dans la contrée à disposer d'une pharmacie. Il prodiguait ses soins avec talent et désintéressement. Le premier hôpital était né aux Franches-Montagnes et il fut dédié à St-Joseph; c'était en 1850.

velles — eut cependant ses déboires. Malgré tout son dévouement et son abnégation, la bonne sœur n'arrivait pas à faire comprendre le but utilitaire de son hôpital. Elle fut même obligée de se rendre au chevet des malades pauvres et abandonnés pour les convaincre et les persuader d'accepter d'être soignés dans son établissement. Quoique l'œuvre fût gratuite au début, on se montrait méfiant — ce qui est un peu le faible du monagnard — mais cependant Sœur Béchaux finissait par triompher. Peu à peu l'établissement fut connu et apprécié du public et ce qui contribua d'une façon étonnante à lui faire réputation, c'est précisément ces gens défiants, qui après avoir été guéris à l'hôpital, fai-



Le Stand

Cette œuvre bienfaisante et humanitaire — comme toutes les œuvres nou-

saient l'éloge de l'excellente institution et ne savaient quels termes employer pour

bourgeois des Enfers, il épousa en 1811, *Anne Marie Rose Farine*, fille unique de *Jean-Baptiste Modeste Farine*, conseiller aulique, avocat de cour du Prince-Evêque, greffier de la Montagne des Bois et ancien maire de Saignelégier. Malgré sa grande tâche comme unique médecin et pharmacien des environs, il s'intéressa beaucoup aux questions de droit, d'autant plus que ses concitoyens le nommèrent député au Grand Conseil bernois. C'est son fils aîné, le docteur Camille Garnier, qui le seconda alors dans ses fonctions de médecin. En 1850, Claude Antoine Garnier fut élu Préfet des Franches Montagnes, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue le 1^{er} mars 1862. Il était âgé de 83 ans, aimé et estimé de tous par sa bonté d'âme et sa droi-

ture ; il laissa parmi les habitants de la Montagne le souvenir de sa générosité passée à l'état proverbial, et auprès des personnalités officielles de l'ancien canton, l'estime de ses convictions religieuses et politiques. Son fils cadet, Joseph Garnier, avocat à Saignelégier et membre du Grand Conseil, fut nommé en 1851 juge à la Cour d'appel ; il mourut à Berne en 1871. L'ancienne propriété Garnier à Saignelégier fut plus tard transformée et aménagée en Café restaurant, sous l'enseigne *Café de la Poste*. Elle joignait la *châtelnie* et les domaines des Princes Evêques. Il est vivant encore le souvenir des beaux jardins et vastes allées ombragées qui entouraient ces demeures où la bonté fut toujours en honneur.

dépeindre la bonté de cœur de Sœur Béchaux et des gens charitables qui avec elle se donnaient à secourir les pauvres malades. Le clergé et les personnes éminentes qui avaient secondé la dévouée religieuse, virent bientôt un appui nouveau venir à l'œuvre. Les autorités à leur tour, un peu sceptiques au début, apportèrent leur concours financier, en dotant le médecin des revenus de la fondation de feu M. l'abbé Wermeille au-mônier de la Cœur de Saxe, puis par l'allocation de subventions prélevées sur les caisses des pauvres et sur les deniers de l'enregistrement.

Les subsides et les dons commencèrent à venir aider à la lourde tâche de la fondatrice qui dépensait ses forces et

ceptant la donation généreuse, le district avait, pour seconder la fondatrice qui devenait âgée, désigné un conseil d'administration et assuré une organisation complète de l'établissement. Ce premier conseil fut composé de MM. Garnier, préfet; Marquis, vicaire à Saignelégier; Aubry Vénuste, ancien maire sous la Neuvevie; Gouvernon, maire aux Bois; Erard Jean-Baptiste, receveur communal aux Cerlatez et Quenet, ancien maire au Prépetitjean. Jean Claude Wermeille, maire du Bémont, remplissait les fonctions de secrétaire et M. l'abbé Marquis celle de caissier. Le berceau (1) dans lequel fut fondé l'hospice pour les malades pauvres des deux sexes devenait trop exigu et en mars 1860, sur convocation



La Léproserie

son avoir pour assurer vie et prospérité à son hôpital. Elle concevait, la bonne sœur, pour son œuvre éminemment sociale, un avenir prospère, et le développement qu'a pris cette institution dans la suite, démontre que les rêves de l'humble ursuline devinrent réalité. Il convient de dire aussi que Sœur Béchaux avait dans son entourage de parenté des familles aisées et notables qui jouèrent un rôle important sous le régime des Princes-Evêques de Bâle et qui dans la suite continuèrent à être des exemples de bonté et de générosité. Ces faits aussi devaient avoir leur répercussion sur l'appui financier que devait recevoir l'Hôpital dans la suite.

Sœur Béchaux fit don de sa fondation au district des Franches-Montagnes et en resta directrice jusqu'en 1861. En ac-

du préfet, se réunissaient les maires du district et le conseil d'administration de l'Hôpital, en vue de donner suite à un projet vieux de quelques années : augmenter la place et le nombre de lits. Un projet d'agrandissement du bâtiment avait été demandé à M. l'architecte Vallat; il fut adopté, cependant avec la réserve que M. Vallat expliquerait sur place l'économie de son projet. D'autre part pour faciliter la solution rapide, M. l'abbé Marquis prêterait de l'argent sans exiger d'intérêt et les communes ayant droit aux avantages de l'Hôpital, devaient fournir sur place à Saignelégier, leur quote-part de bois et de planches.

2) Propriété actuelle de M. Arnold Beuret fonct. retraité à Saignelégier.

L'entrevue préconisée eut lieu le 4 avril 1860, et après examen sur les lieux, on constata que le bâtiment utilisé par l'Hôpital (maison Béchaux) devait être presque totalement démolie et qu'il n'entrant en ligne de compte dans le projet d'agrandissement que pour la valeur de ses matériaux. Une sage et énergique résolution fut prise: faire une construction neuve. Il fallait trouver un emplacement? Il existait précisément à côté de la maison, les anciennes dépendances de la châtelnerie (Préfecture actuelle) et il fut écrit au gouvernement bernois pour lui demander à acheter les granges et écuries de la Préfecture avec le verger y attenant, lesquels n'étaient plus d'aucune utilité à cette dernière. Pour le verger il fut offert mille francs l'arpent. La Direction des domaines et forêts consentit à la vente, mais à condition que l'acheteur (l'Hôpital) ferait construire un bâtiment pour servir de logement aux gendarmes avant de démolir le bâtiment qu'ils occupaient alors et attaché aux prisons. La vente fut consentie, puis entre temps les plans soumis à l'architecte cantonal, M. Salvisberg, furent modifiés et celui-ci présenta un autre projet que, dans la séance tenue le 30 décembre 1861, à l'Hôtel du Lion d'or, le Conseil d'administration adoptait définitivement. Il décidait du même coup de commencer les travaux et d'acheter les jardins se trouvant au levant du verger déjà acquis afin de mieux situer le nouveau bâtiment. Il fut tiré parti des granges de la préfecture acquises du gouvernement, en faisant en partie des logements à louer au profit de l'Hôpital.

Voyant avec joie le développement qu'avait pris son œuvre, Sœur Marie Thérèse Béchaux, était arrivée à un âge où la volonté quoique toujours ferme et énergique, n'était plus soutenue par ses forces au déclin et elle voulait passer la Direction à des mains plus jeunes. Elle se rendit à Besançon et sollicita de la Supérieure générale des sœurs de la Charité une personne à même de lui succéder. Le choix tomba sur Sœur Isabelle qui vint en septembre 1861 prendre une rude et lourde charge, mais elle était

créée pour la dominer. Douée d'une vive intelligence, ayant donné auparavant, dans deux établissements français des preuves d'une grande science d'organisation et d'une sagesse administrative remarquée, elle ne devait pas tarder à se signaler comme femme supérieure. Elle pouvait donc mieux que personne s'intéresser particulièrement à la construction commencée à son arrivée et une fois celle-ci achevée, elle ordonna son ordre intérieur. Sœur Béchaux eut la joie et le bonheur de voir le nouveau bâtiment de l'hôpital s'édifier, pendant les derniers mois qu'elle passa aux Franches-Montagnes.

Le nouvel Hôpital

Le nouvel hôpital, construit sur les plans de M. Salvisberg, comprenait quatre grandes salles au midi, et en plus une trentaine de pièces; tout était bien compris et bien ordonné. Le travail à peine achevé, Sœur Marie Thérèse Béchaux, alors âgée de 83 ans, rentrait à Porrentruy, où elle mourut le 16 février 1863, dans son monastère. Le nom de Sœur Béchaux est resté en bénédiction et en vénération dans toutes les Franches-Montagnes, ce qui subsiste encore de nos jours.

Il fut question en 1863 de vendre l'ancien bâtiment de l'hôpital (la maison Béchaux) puisqu'à côté s'élevait le nouvel établissement qui, à quelques mètres en moins dans les façades, était identique à l'Hôpital actuel. Ces premières dispositions ne devaient pas avoir de suite, et au contraire la maison fut louée pour une autre bonne œuvre, une œuvre essentiellement chrétienne et humanitaire: un orphelinat pour les orphelins qui venait de se créer grâce à l'initiative du préfet Conrad Kalmann.

Sœur Isabelle poussant l'organisation et l'installation avec l'activité d'une jeune énergie, avait déjà en 1864, grâce à ses qualités déjà énumérées, une œuvre prospère et bien ordonnée.

On allait célébrer les glorieuses noces d'or des deux vénérables prêtres du chef-lieu, et le comité de fête auquel Mgr La-chat, l'illustre évêque du diocèse de Bâle,

avait assuré sa participation, avait prévu, pour les cérémonies fixées au 10 juillet 1864 — date restée gravée dans les annales de l'histoire des Franches-Montagnes — qu'une visite officielle et inaugurale serait faite au nouvel hôpital construit à l'entrée du village de Saignelégier avec une chapelle dédiée à St-Joseph, et que cette visite serait suivie d'un banquet offert aux invités par les autorités de district et dans ce même hôpital, yaste édifice, si bien compris et si bien aménagé.

Fixé depuis 1803 à Saignelégier, M. Contin y avait rempli pendant onze ans

un air de fête. Un arc de triomphe s'élevait devant le presbytère avec le drapeau de Pie IX qui flottait au sommet et enfin des transparents rappelaient trois époques chères aux paroissiens de Saignelégier : « Rome l'a fait prêtre en 1798 — Dieu nous l'a donné en 1803 — Il fut notre Providence en 1814. »

En face de l'Hôpital se trouvait aussi un arc de triomphe décoré de verdure et de fleurs et un autre se trouvait à l'entrée du village en l'honneur de Mgr l'Evêque de Bâle qui avait voulu rehausser, par sa présence, l'éclat de cette fête aux Franches-Montagnes. Mgr Lachat



† Mgr Pierre-Jos. Baumat
curé-doyen de Saignelégier

les fonctions de vicaire et en 1814 il était nommé curé-doyen. Il y avait donc cinquante ans que ce prêtre vénérable exerçait les fonctions pastorales et tout en célébrant l'inauguration de l'hospice pour malades pauvres du district, c'était ce glorieux anniversaire que les Franches-Montagnes voulaient célébrer par une fête qui réunirait dans une commune pensée de reconnaissance et d'amour, et le curé et son vicaire, fidèle compagnon depuis quarante-huit ans de ses travaux apostoliques.

Le village, paré de guirlandes de feuillages et de branches de sapin, respirait



† M. l'abbé Jean-Joseph Marquis
doyen de Saignelégier

était logé au Presbytère, où au-dessus de la porte principale on lisait ces mots qui rappelaient si bien l'union des deux vieillards : « habitaverunt fratres in unum ab anno 1816 — (ils ont habité ensemble comme des frères, depuis 1816). Il est impossible de décrire l'imposante manifestation qui fut organisée alors. La foule était immense dans le lieu saint, à l'office du dimanche. En face du trône de l'Evêque où Mgr Lachat siégeait entouré des ministres sacrés, on remarquait avec attendrissement le vénérable doyen Contin, revêtu des insignes de chanoine de la cathédrale; à ses côtés étaient son vicaire

re, M. Marquis, et un des doyens d'âge du clergé jurassien. M. Noirjean, curé de Bure qui, ce jour même, célébrait le cinquantième anniversaire de son entrée dans le sacerdoce. On sait ce que l'Eglise a attaché de magnificence et de majesté à l'office pontifical; les rites solennels s'accomplirent avec gravité, au milieu du recueillement et de la piété de tous.

La cérémonie religieuse achevée, un cortège fut organisé accompagné de la musique, pendant que des salves de canon et les joyeuses volées du son des cloches se faisaient entendre; tous les invités se rendirent à l'Hôpital pour le visiter d'abord et ensuite participer au banquet officiel qui fut servi par les frères Beuret du *Lion d'or* dans une des grandes salles de l'établissement. Parmi les invités on remarquait à côté de Mgr Lachat, les vénérables jubilaires Contin, Noirjean, Marquis, MM. de Vivis et Girardin, grands dignitaires du chapitre cathédral, M. le chancelier Hornstein, six curés-doyens, vingt-neuf prêtres, le préfet de Saignelégier M. Dévoisgnes, les députés MM. Constant Froidevaux des Breuleux, Victor Gouvernon géomètre aux Bois, Constant Guenat du Noirmont et Conrad Kalmann de Saignelégier; les maires du district et le Conseil d'administration de l'Hôpital. Au cours du repas qui fut excellent, des toasts furent portés avec enthousiasme à Pie IX, à Monseigneur l'Evêque, aux trois héros de la fête, aux grands dignitaires du chapitre, au préfet, aux autorités des Franches-Montagnes, aux doyens présents à la fête et au clergé accouru avec tant d'empressement à cette fête touchante. De belles productions de la musique de Saignelégier et des chants harmonieux exécutés par les enfants de la paroisse, servaient d'intermède aux discours des orateurs et variaient les joies de la journée.

Monseigneur, dans une éloquente et chaleureuse allocution, retraça la carrière de M. le doyen Contin, prenant une à une les phases si édifiantes de sa vie. Il le montra né à Courtételle en 1774, puis étudiant, ordonné prêtre en 1798, missionnaire quatre ans, vicaire en 1803, et curé en 1814 à Saignelégier; toujours fi-

dèle et dévoué à son ministère; homme de paix, de charité et de bonnes œuvres; dotant sa paroisse d'une église nouvelle, d'un presbytère, d'une maison d'école, s'intéressant à la construction du superbe hôpital que l'on vient de visiter; grand chanoine du diocèse, apôtre des Franches-Montagnes jusqu'à l'extrême vieillesse et portant encore avec courage et ardeur le pesant fardeau du ministère pastoral, malgré ses 90 ans et les 64 années de son sacerdoce.

L'éminent orateur lui associait son fidèle vicaire, M. Marquis (1), comme lui homme de dévouement et de charité; comme lui entouré de l'estime et de l'affection de chacun; comme lui aussi portant à 81 ans le faix d'une des plus pénibles paroisses du diocèse de Bâle.

Ces fêtes dont nous abrégeons le récit, on le voit, furent pour le jeune hôpital aussi un bel encouragement. Le geste de l'évêque ouvrait à l'établissement un avenir prospère et lui faisait naître beaucoup de bienfaiteurs.

Le 8 juin 1865 on adoptait un règlement sur la tenue intérieure de la maison, et l'on chargeait Sœur Isabelle de monter une pharmacie de drogues et de remèdes, généralement les plus en usage.

Quelques dispositions du règlement d'admission des malades fait par les communes intéressées de Saignelégier, Montfaucon, Les Bois et les Breuleux, en date du 12 septembre 1851 ayant seules droit à l'Hôpital à cette époque, sont modifiées, en ce sens que tout malade placé à l'Hôpital par les communes sus-nommées et qui ne serait pas pourvu de trois chemises recevables, paiera en sus du prix de la pension, 0,03 centimes par jour, à compter de son entrée à la sortie.

Une année après le décès de M. le chanoine *Contin* l'hôpital enregistrait la mort d'un de ses grands bienfaiteurs, M. l'abbé Marquis, curé-doyen de Saignelégier, qui mourait en 1866, laissant à l'Hôpital plus de 30.000 fr. sans compter ses générosités diverses et anonymes, et toute sa longue et désintéressée colla-

3) M. l'abbé Marquis seconda la fondation de sœur Béchoux et très largement il fit don pour l'Hôpital de 30.000 francs, sans compter d'autres montants encore.

boration en faveur de cette maison. Il laissa de profonds regrets dans la population et au sein de l'administration de l'Hôpital où il fut remplacé par M. l'abbé P. J. Baumat, curé-doyen de Saignelégier. La même année le conseil d'administration décidait de faire dans la maison le pain nécessaire aux malades et au personnel, et aussi d'acheter des provisions de vin dans le même but. C'était un luxe extraordinaire d'acheter du vin à cette époque, car il fallait le faire amener par les rouliers qui faisaient le service entre la France et la Suisse, puisqu'alors on ne parlait pas de chemins de fer dans notre région.

En 1863 on avait décidé d'abord de vendre l'ancienne maison Béchaux, mais la vente n'avait pas été annoncée parce que, comme nous l'avons dit, sur l'initiative de M. Conrad Kalmann, député, plus tard devenu préfet, il avait été fondé un orphelinat pour jeunes filles. La maison qui fut le berceau de l'hôpital, fut ensuite le berceau de l'orphelinat St-Vincent de Paul, où, de son côté, la brave et dévouée sœur Antoinette, encore aujourd'hui au service de cet établissement, connaît les débuts pénibles de notre orphelinat. Toutefois en 1866, l'hôpital cherche de nouveau à vendre ce bâtiment. Les documents du passé ne nous disent pas à quelle date cette décision reçut une suite, par contre ils nous apprennent que le 25 avril 1867, on faisait imprimer le règlement de l'hôpital, élaboré et adopté le 12 septembre 1852.

Sous l'impulsion de l'énergique Sœur Isabelle la maison prend une extension sérieuse; on veut absolument un médecin attaché à la maison, « chargé de la desserte et du soin des malades de l'établissement ». M. le Dr Camille Garnier, fils du Dr Claude Antoine Garnier, accepte cette charge et s'en acquitte avec un dévouement remarquable. L'année suivante on construit une annexe, on aménage une chambre mortuaire et enfin on vend à l'orphelinat, en 1870, une partie de la grangerie et des terres de l'ancien château du châtelain (Préfecture actuelle). La maison continue sa marche prospère et ne connaît que peu d'incidents de nature à contrarier les nobles personnes

qui se consacrent entièrement à l'œuvre. Il en est un cependant, en octobre 1874, M. le Dr Garnier est sérieusement malade, il faut songer à s'attacher à nouveau un médecin qui puisse faire des visites quotidiennes aux malades. On consulte M. le Dr Theiler au Noirmont, qui accepte d'être médecin auxiliaire, moyennant une rétribution annuelle de 400 fr. Il vient chaque jour, le matin, à cheval, du Noirmont pour remplir son mandat pour la modeste rétribution de 400 fr. par an et dès le 15 avril 1877, date de la mort du Dr Garnier, il le remplace définitivement, moyennant un salaire annuel de 800 fr. Le service médical se fait à la même heure et journallement; il est gratuit pour tous les malades des communes — les étrangers sont admis dans les lits de l'Etat — car l'Etat, comme c'est le cas maintenant, subventionne un certain nombre de lits pour malades. Ce même droit au service gratuit du médecin était aussi au bénéfice des personnes peu fortunées, du personnel desservant l'hôpital et de même de l'orphelinat. Il était cependant réservé que pour les pensionnaires aisés, en chambre particulière, le médecin pouvait exiger une rétribution convenable.

En août 1878, le service des malades, par suite du départ du Dr Theiler, était confié au Dr Héche et dit le protocole des séances, « les malades, le personnel et les sœurs n'ont qu'à se louer de ses bons services, et son salaire est porté à mille francs par an. Dès 1874 une note sommaire parle de la gestion de l'hôpital. De par l'acte de fondation, le curé de Saignelégier se trouvait être le président de droit du Conseil d'administration de l'hôpital, mais survient le conflit religieux dans le Jura, puis l'installation du curé vieux-catholique Bissey, qui veut se prévaloir du titre de président de l'Hôpital, le curé-doyen Baumat étant en exil. Afin d'éviter l'intrusion du curé Bissey, il n'y a plus de réunions régulières du Conseil d'administration, mais les affaires sont traitées par les membres qui se trouvaient sur les lieux : MM. Vénuste Aubry, Justin Brossard, Joseph Wermeille et le gérant Victor Huelin avec le concours de Sœur Isabelle, la supérieure, et tout

se passa pour le mieux sans que rien ne fût protocolé. Dans le public on a connu les lettres violentes que, dans sa colère, l'intrus envoyait soit à Sœur Isabelle, soit à Victor Huelin, qui l'un et l'autre d'un commun accord, méprisant ces attaques et ces violences, travaillaient avec ardeur au succès de l'œuvre qu'ils avaient à cœur. Les comptes étaient toujours dressés annuellement et soumis aux assemblées des maires et des délégués des communes, puis à l'apurement préfectoral. Les décisions prises pendant cette période troublée furent consignées dans le protocole des délibérations des réunions de district. Malgré ces difficultés d'ordre politique et religieux, mais passagères, l'Hôpital continuait sa mission charitable et sa vie prospère, quand un malheur vint l'atteindre.

L'incendie de l'Hôpital

Un néfaste incendie éclatait le 20 février 1881, dans les combles de l'hôpital et, durant 2 jours, le grand bâtiment fut la proie des flammes. Le feu, durant le jour détruisait la toiture, le 1^{er} et le 2^e étages et le lendemain, le rez-de-chaussée était à son tour anéanti. Il faut dire qu'alors, malgré toutes les diligences et la bonne volonté, malgré la présence de plusieurs corps de sapeurs-pompiers, les moyens de prévention et les engins contre le feu, n'étaient pas ce qu'ils sont de nos jours et pour cette cause le bâtiment fut complètement anéanti. Il n'y eut heureusement à déplorer aucun accident de personne.

En face du malheur on ne lésina pas, le service de l'Hospice des malades fut immédiatement transféré dans le bâtiment du stand (1) à Saignelégier et entre temps des plans nouveaux étaient étudiés et déjà l'année suivante l'hôpital — le bâtiment actuel — était reconstruit;

4) Le stand avait été construit sous le régime du préfet Piquerez, après 1850; c'était une assez grande construction qui constituait un peu le cercle officiel de la Société de tir des Franches-Montagnes. Au sous sol il existait des caves voûtées, au rez-de-chaussée des locaux divers et le stand proprement dit; au premier, une grande salle de fête, avec buffet et local de danse, puis une paroi volante permettait aux invités de sui-

le précédent ne différait qu'en ce sens qu'il était un peu moins vaste.

Durant cette longue période que nous avons analysée, le hasard avait réuni à l'hôpital un groupement de personnes énergiques, dévouées et désintéressées : Sœur Isabelle dont nous avons parlé; Sœur Marie Emile, encore à la brèche de nos jours; Marie-Anne Douion et Vic-



† Sœur Isabelle Bandoz, de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Besançon

tor Huelin, gérant de l'établissement. On peut dire qu'elles imprimèrent à l'hôpital toute sa marche prospère et qu'elles frent l'admiration de tous. Chaque année

vre les exercices de tir, la ciblerie étant en face vers la colline. En face même de la construction du stand il existait deux maisonnettes spécialement aménagées pour les circonstances, l'une servait de fonderie pour faire les projectiles, l'autre était utilisée comme cuisine. Pendant la guerre de 1870-71 des troupes suisses furent cantonné s dans cette maison et utilisèrent à loisir les installations. Ces aménagements luxueux pour l'époque n'avaient pas un rendement suffisant, et la Société de tir, ne pouvant satisfaire à ses charges, céda l'immeuble aux cautions. Il fut transformé en maison locative, après avoir été utilisé aussi comme église pendant la période douloureuse du Kulturkampf; un incendie, survenu un beau dimanche d'été, il y a quelque 35 ans, anéantissait l'immeuble complètement, mais les souvenirs qui s'y rattachaient lui ont survécu.

les comptes accusaient un accroissement réjouissant de fortune et celui-ci était non moins dû aux donations que Sœur Isabelle sut toujours stimuler, qu'aux principes d'ordre et d'administration bien compris qui étaient la règle de l'établissement et le programme commun des personnes nommées qui constituaient l'âme de notre bienfaisante institution et qui vivaient dans la modestie la plus complète, entourées cependant de l'estime générale et provoquant l'admiration.

Sœur Isabelle eut une existence remplie de mérites. Elle consacra 47 ans de sa vie à une direction parfaite et au-dessus de tous éloges à notre hôpital.



† M. Victor Huelin

Cette sainte religieuse a toute sa vie et toute son histoire liées à celle de notre hôpital. En 1907, elle se retira d'abord à Clerval, puis ensuite à la Maison mère à Besançon. Ses forces usées par le travail avaient décliné, et en 1914 plus rapidement encore, et la guerre venait apporter un dénouement fatal. Tous les bâtiments des sœurs de la Charité durent être évacués pour être transformés en ambulance, et par le fait, toutes les religieuses non valides furent obligées de chercher un refuge ailleurs. Sœur Isabelle dut se rendre chez ses parents à Bonnevans, près de Pontarlier. C'est là, qu'épuisée par ses quatre-vingts ans et

par bien des chagrins, elle quitta cette terre le 9 octobre 1914 pour son éternelle récompense.

Pour ceux qui ont connu cette éminente religieuse, sa vie se passe de tout commentaire, car d'ailleurs, aucune bouche, aucune plume ne pourra assez leur redire ce qu'elle fut : aucun cœur ne pourra lui être assez reconnaissant. L'assemblée des maires du district réunie le 14 octobre 1917, apprenait avec regret le départ de Sœur Isabelle, dont la force, le courage et l'énergie, contribuèrent pendant près d'un demi-siècle au succès et à la marche ascendante de notre hôpital. L'assemblée des maires se leva pour rendre hommage à celle qui venait de nous quitter et décidait de transmettre dans sa retraite, à l'humble religieuse, une adresse de reconnaissance signée des représentants des communes et accompagnée d'un souvenir. Sensible à cette marque d'éternelle reconnaissance, Sœur Isabelle écrivait : « Ce souvenir de gratitude ravivera chaque jour dans mon cœur le souvenir de cet hôpital où ma pensée se porte à chaque instant du jour; le souvenir de ce beau pays de Suisse ne s'effacera jamais de ma mémoire; j'aurais été heureuse de lui dévouer mes forces jusqu'à leur épuisement..... Ce souvenir me fait revivre tout mon passé et m'avertit que je tiens à votre hôpital par le plus profond de mon âme. »

Sœur Marie Emile Lombardot est à son poste à l'hôpital depuis cinquante-huit ans; son visage souriant, son allure vive, sa bonté proverbiale et son grand dévouement lui ont acquis toutes les sympathies. Ayant excellente mémoire, elle connaît par les menus détails tout le passé de l'établissement et de nos jours étant encore toute alerte, malgré ses quatre-vingts ans, elle est toujours fidèle à son poste. Elle est née en 1842 à Lavans, paroisse de St-Hippolyte-les-Durnes (Doubs) dans une famille de bons cultivateurs, foncièrement chrétiens. Un de ses frères, plus jeune, devint prêtre et mourut curé-doyen de Montbozon (Haute-Saône) en 1891. En 1860, Mlle Lombardot entrait au noviciat des sœurs de la Charité de Besançon, quoique sa mère, veuve, eût grand besoin d'elle pour

l'aider à élever sa nombreuse famille. Comme religieuse elle débutait à Lons-le-Saunier (Jura) pour y faire la classe dans un établissement tenu par sa congrégation et en 1864 elle était envoyée à l'Hôpital de Saignelégier, sur la demande de la Supérieure d'alors, Sœur Isabelle, qui la connaissait depuis l'époque où elle-même dirigeait l'école de Guyans près de Lavans. Personne ne méconnait le dévouement avec lequel Sœur Marie Emile se prodigue aux soins des malades et des infirmes et l'on ne peut parler de notre hôpital sans avoir pour elle une pensée reconnaissante.

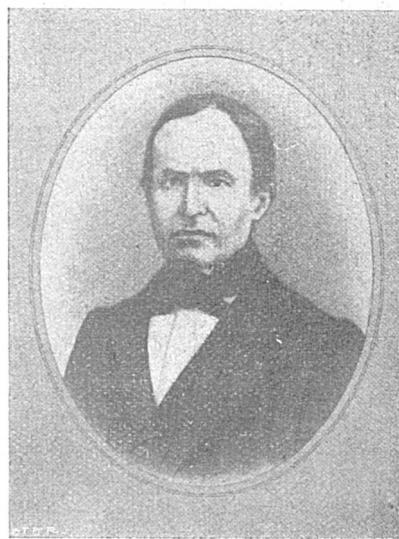
Enfin, *Marie-Anne Domon* qui se donna entière à l'Hôpital, y entrat en 1852 déjà sous le régime de Sœur Marie Thérèse Béchaux: elle se consacra plus d'un demi-siècle à l'établissement qui, en 1902, célébrait par un souvenir spécial son cinquantenaire dans la maison. On conçoit qu'un personnel aussi fidèle assure la prospérité d'une œuvre et quand on songe qu'il était secondé par l'excellent gérant M. Huelin, « Victor de l'Hôpital », comme on aimait à le désigner, qui de 1870 à 1901, avec un désintéressement complet, dirige la partie administrative de l'institution contre une rétribution des plus modestes — presque insignifiante — travaille sans relâche au succès de l'œuvre et meurt en lui laissant presque toute sa fortune, 23.000 francs ! De si beaux dévouements, de si belles âmes ne pouvaient que faire féconder la charité et faire doter notre hôpital. Aussi, au 31 décembre 1910 l'institution se trouvait dotée d'une fortune de 439.239 fr. 36.

Au cours des diverses années dont nous venons de parler, non seulement toutes les communes des Franches-Montagnes s'étaient successivement jointes à la fondation de l'Hôpital, mais encore celles de Lajoux et des Genevez dans le district de Moutier, en reconnaissaient l'importance et l'utilité. Elles apportaient aussi leur concours financier et de toutes ces localités et d'ailleurs les dons des notables et des gens au cœur généreux, puis les legs arrondissaient une situation de fortune, qu'une sage gestion avait de son côté préparée.

A la mort de M. le doyen Baumat, curé

de Saignelégier, survenue brusquement en 1901, M. le curé Moine, vice-doyen à Montfaucon, assure l'intérim.

L'ordre des choses dans la nomination du médecin de l'Hôpital se modifiait en 1901 par l'adoption d'un nouveau règlement intérieur. Il a été prévu alors que les médecins du chef-lieu seraient appelés à tour de rôle, chacun deux ans au service de l'établissement, et dans la suite la collaboration des médecins contribua au développement des services. En 1902, M. l'abbé Folletête, curé-doyen de Saignelégier, qui succédait à feu Mgr Baumat, apportait à notre grand établissement le concours de son talent et de



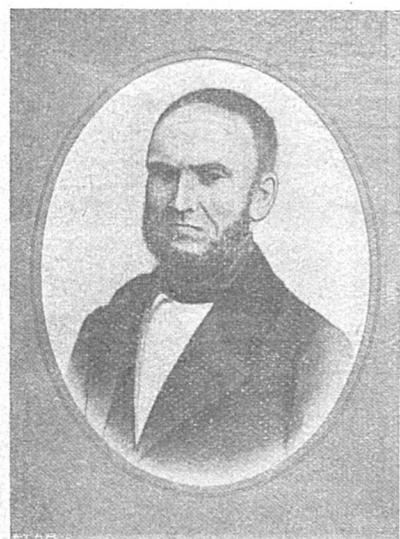
† Justin Brossard, Président du tribunal, Saignelégier

sa haute compétence. Bientôt l'Hôpital est doté d'une salle chirurgicale, la pharmacie est réorganisée sur des bases plus grandes, des salles de bains sont aménagées et la maison est pourvue d'une voiture-ambulance moderne.

Une supérieure nouvelle arrivait en 1907 pour succéder à Sœur Isabelle, très fatiguée. *Sœur Marie Aloïs*, c'était son nom, fut aussi très dévouée à l'Hôpital, au service des malades comme à celui des vieillards, et contribua de son côté à d'utiles installations dans les diverses salles.

M. le doyen Folletête fut promu à la cure de Porrentruy en 1910. Avant

son départ, il avait étudié un projet resté digne d'intérêt et de toute importance pour le développement futur de l'Hôpital. M. Folletête préconisait la construction d'un nouveau bâtiment annexe de l'Hôpital pour le consacrer exclusivement à l'asile des vieillards; cette proposition avait été bien accueillie tant par le Conseil d'administration de l'Hôpital que par l'assemblée des maires du district. Des plans furent dressés par M. l'architecte Jaggi à Berne, forts bien conçus; ils trouvèrent grâce devant l'autorité, mais la question de l'exécution des travaux fut renvoyée afin d'attendre une solution dans la situation des



† Victor Wermeille, rentier, Saignelégier

deux orphelinats de garçons. Quelques années plus tard devait venir la grande guerre et le projet, en raison même des prix élevés de la matière première et de la main d'œuvre n'a pas été repris jusqu'à maintenant. C'est encore en cette même période que fut ébauchée l'œuvre des Sœurs gardes-malades. C'était en 1909, la présidente de la section des Dames de la conférence St-Vincent de Paul avait sollicité l'Hôpital de s'intéresser à l'œuvre, qui dix ans plus tard arrivait à chef.

Monseigneur l'Évêque de Bâle désignait en 1910 M. l'abbé Chapuis, leuré-doyen à Saignelégier pour succéder à M.

le doyen Folletête, auquel la population gardait et garde encore un souvenir reconnaissant pour sa grande, sage et utile collaboration à notre institution de bienfaisance. M. le doyen Chapuis ne tardait pas non plus, à se dépenser en faveur de l'Hôpital: les locaux intérieurs, salles des malades et des vieillards, sont successivement remis à neuf, la cuisine et la lessiverie pourvues d'installations modernes. Et enfin, le Dr Desceudres de la Chaux-de-Fonds est désigné comme médecin-chirurgien consultant de l'Hôpital. Sur la proposition du Dr Juillard, l'administration étudie la création d'un service de radiographie et confie aux deux médecins le soin d'en surveiller l'installation. Cette innovation contribua encore au développement de l'Hôpital dont la situation financière reste suffisante pour continuer sa marche prospère. Au 31 décembre 1921, la fortune nette de l'institution se montait à 460.000 francs en chiffres arrondis, sans compter dans cet avoir environ 7000 fr., le fonds spécial du médecin; une autre fondation de 14.000 fr. destinée à créer dans la suite un poste d'aumônier et enfin une autre fondation spéciale en faveur de la chapelle de l'Hôpital.

En 1921 Sœur Marie Alois, appelée à la direction d'une institution française, était remplacée comme supérieure par Sœur Nomadie, dont les connaissances spéciales, l'expérience et la compétence dans la direction des hôpitaux, unies à son grand dévouement, assurent à notre établissement la continuation de sa prospérité.

En terminant les quelques notes sur l'histoire de notre hôpital de district, on s'incline devant la statistique, relevant les nombreux bienfaits sortis de cet établissement de charité, et c'est avec une pensée reconnaissante que l'on se rappelle les noms des fondateurs, bienfaiteurs et collaborateurs de cette œuvre éminemment sociale.

Joseph Beuret-Frantz.

ERRATUM. Dans l'impression de la poésie de M. Daucourt, "Epithalame" un certain nombre d'exemplaires renferme un vers à changer: après le chiffre II, lire

On vient de me confer une histoire assez tendre
Que j'eus jusques au bout la tristesse d'entendre,

De l'alimentation en cas de maladie

Résultats des dernières recherches scientifiques, communiqués par le Dr A. Wander S. A., Berne

Les points de vue relatifs à l'alimentation ont subi ces dernières années une transformation considérable. Pendant longtemps on a pris ce qu'on appelait la valeur calorifique de la nourriture comme base de l'évaluation de sa valeur nutritive ; autrement dit, on estimait la nourriture de la même manière que le charbon et on admettait qu'elle avait une valeur d'autant plus grande que la chaleur développée par elle était plus considérable. Toutefois, on ne tarda pas à observer qu'on nourrissait l'homme insuffisamment en ne lui donnant que des calories sans tenir compte du fait que l'organisme a besoin non seulement de combustible, mais aussi des substances plastiques nécessaires à son développement et à la réparation de ses tissus.

Cette révolution coïncida avec la découverte que la nourriture peut contenir tous les éléments jusqu'ici exigés de la science et toutefois demeurer insuffisante. Cette découverte fut suivie d'une autre plus importante encore. On constata qu'une nourriture insuffisante qui conduisait rapidement à la mort les animaux soumis à l'expérience, se transformait en nourriture tout à fait adéquate aussitôt qu'elle contenait fût-ce simple trace de combinaisons particulières que l'on dénomma, par suite de leur importance, Vitamines, substances vitales.

On se mit aussitôt avec ardeur à la recherche de substances riches en vitamines. Parmi elles se rangèrent en première ligne le lait, les légumes frais et les fruits, le malt, la levure, les œufs, etc. Cette énumération seule suffit à montrer qu'il n'est pas difficile de se composer une alimentation riche en vitamines. Malheureusement ces vitamines se trouvent la plupart du temps détruites par une manipulation contre-indiquée, par une cuisson trop prolongée, etc.

Or les préparations au malt du Dr. Wander se sont révélées comme appartenant aux substances les plus riches en vitamines. Une nouvelle explication se trouvait par là donnée de leur influence étonnante sur l'accrois-

sement et le développement des jeunes organismes, comme de leur importance dans les cas de faiblesse et de maladie. Leurs inventeurs ont pour ainsi dire trouvé d'instinct la bonne voie, savoir: conserver aux vitamines leur optimum d'action par un traitement précautionneux des matières premières.

A cela s'ajoutent les autres propriétés de ces produits ; leur valeur nutritive, leur action bienfaisante sur la digestion et l'état général. Cela explique aussi pourquoi l'Ovomaltine, le fortifiant fait d'extrait de malt, de lait, d'œufs et de cacao, est devenue la nourriture préférée non seulement des malades et des personnes affaiblies ou délicates, mais encore de tous ceux dont la profession épuisante exige une nourriture particulièrement soignée. Nos lecteurs feront bien de découper les courtes indications qui suivent et de les conserver à portée de leurs mains :

Oromaltine, stimulant, fortifiant, reconstituant.

Extrait de malt Wander pur, contre la toux, la faiblesse, les mauvaises digestions.

Extrait de malt Wander au bromure, contre la coqueluche.

Extrait de malt Wander à la chaux, pour les femmes et les enfants faibles des os.

Extrait de malt Wander ferrugineux, contre l'anémie, la chlorose.

Extrait de malt Wander à l'iode de fer, contre les éruptions, la scrofule.

Extrait de malt Wander aux glycéro-phosphates, contre les maladies nerveuses.

Extrait de malt Wander à l'huile de foie de morue, remplace l'huile de foie de morue.

Mallosan, nourriture spéciale pour nourrissons souffrant de troubles gastro-intestinaux.

Nutromalt, sucre nutritif pour nourrissons.

Les Extraits de malt Wander se trouvent dans toutes les pharmacies ; l'Ovomaltine en outre dans toutes les épiceries. Les prix en sont modérés.

Guérison prompte et sûre des maux de jambes, maladies rhumatismales et arthrites

Les jambes ouvertes (même les plus grands ulcères purulents), *durtres, rhumatismes, goutte, sciatiques, phlébites et obturación des veines* (jambes rouges, lourdes et enflées, tiraillements et douleurs aussi pendant la nuit, fortes douleurs en étant debout) tous ces maux vous pouvez les guérir facilement chez vous et sans dérangement professionnel, uniquement à l'aide de mon pansement durable spécial ! Pendant plus de vingt ans de pratique, j'ai pu me convaincre de son efficacité absolue. Avec ce pansement, que vous pouvez facilement poser vous-même chez vous, vous serez capable de vaquer à vos occupations sans douleurs, même si les ulcères, phlébites etc., ont été très douloureuses. *Les douleurs de la sciatique disparaissent après peu de jours.* — Puisque le plus souvent un ou deux pansements suffisent — *en cas de sciatique, goutte au genou, etc. il n'en faut qu'un* — mon traitement est non seulement le plus commode, mais encore le moins coûteux ! — Un pansement, fr. 15.—; deux pansements commandés en même temps, fr. 25.—. Grand pansement pour sciatique, arthrite au genou ou inflammation dépassant le genou, frs. 20.—.

Prière, en cas d'ulcères, d'en indiquer les places et leur grandeur. En cas de sciatique, goutte, phlébite, prière d'en indiquer les places douloureuses également. (Ces pansements sont brevetés et ne sont en vente que chez moi.)

Ecrivez-moi pour ma brochure : Empêchement et guérison des maux de jambes, goutte, sciatiques, courbature, rhumatismes et arthrites. p161k

Consultations seulement le lundi, **D^r U. SCHAUB, médecin**
de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. Spécialiste pour les maladies des jambes,
Téléphone 27, seulement le matin. rhumatismes et arthrites.
ETTINGEN, près Bâle (précédemment à Zurich).

Maladies des jambes

Souffrez-vous depuis longtemps déjà des jambes ouvertes, varices, ulcères plaies enflammées ? Faites un dernier essai avec

SIVALINE

Efficacité surprenante. Plus de mille attestations. 1 boîte Frs. 2.50. Envoi par retour du courrier. p 195 k

D^r Franz Sidler, Willisau XXXI.

Baume St-Jacques

de **C. Trautmann, pharmacien, Bâle.**

Spécifique **merveilleux** pour toutes les plaies et blessures : ulcérations-brûlures, **varices et jambes ouvertes**, affections de la peau. — Hémorroïdes. — **Coups de soleil.** Se trouve dans toutes les pharmacies. Prix Frs. 1.75. Dépôt général : Pharmacie

p 205 k
ST-JACQUES, BALE.



Marque déposée

• CENTAURE .

Tonique régénérateur

PIUSSANT RECONSTITUANT

à base de plantes des Alpes et du Jura.

Prix : Grand flacon, Fr. 6.80
1/2 flacon » 4.—

Envoi par poste contre remboursement, port et emballage en plus P 431 K

M. BRIOL. herboriste, **Nyon** (Suisse)
seul préparateur. Téléphone 300.

MALADES

Vous êtes-vous soignés sans succès?

Si oui, demandez à **M. BRIOL**, herboriste à Nyon, quel thé de plantes médicinales vous devez employer pour revenir à la santé.

P 431 K

4.— et 5 fr. 50 le paquet, plus port.

Téléphone 300 — Répond à toute correspondance. **Joindre timbre.**

Demandez la petite brochure

« **Conseils et recettes** »

Envoy gratuit — Ouvert lundi et jeudi



Dépôts dans toutes les pharmacies.

Dépôt général:

D. Grewar, Meiringen.

Prix par Flacon Fr. 2.25

Pommade Kaelberer

contre les maladies de la peau: d'une efficacité surprenante dans les cas d'*Eczémas*, *Dartres*, *Boutons*, *Herpès*, *Rougeurs*, *Démangeaisons*, *Eruptions diverses*, *Plaies variqueuses et Hémorroïdes*, *Rougeurs et Excoriations de la peau des bébés*. — Pot fr. 2. - , dans toutes les pharmacies. Envoi contre remboursement dans toute la Suisse.

Dépôt général : Pharmacie KÆLBERER, Genève. p 199 k

FORSANOSE

Fortifiant idéal

remarquable dans son efficacité

contre la **maigreur**

Donne en peu de temps santé, force, embonpoint et une mine florissante. Pour augmenter le poids des personnes maigres et sous-alimentées ou pour les personnes de tout âge affaiblies par des maladies, le FORSANOSE est le seul véritable médicament efficace. Reconnu par les autorités médicales comme aliment de premier ordre, spécialement contre la maigreur. Agrable à prendre. — Tablette en boîtes à Fr. 4.50. Pour la cure : 3-6 boîtes. En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez le fabricant. p 234 k H. SCHUBERTH, pharmacien-MOLLIS, 174 (Glaris).

Voulez-vous posséder une

belle MOUSTACHE



même depuis l'âge de 16 ans, ainsi qu'une forte chevelure et une forte barbe? Demandez NIVLA, préparation de renommée universelle et seule véritable; stimulant immédiatement la croissance.

Résultat étonnant, prompt et sûr.

MEME EFFET SUR LA CHEVELURE DES DAMES

PLEIN SUCCÈS GARANTI

Envoy discret franco contre remboursement :

1^{re} force à fr. 3.75. 2^{me} force à fr. 5.80. Extra fort à fr. 8.50

Seul dépôt pour la Suisse :

A. EICHENBERGER, Exportation, LAUSANNE,



Les maladies nerveuses et leurs pénibles manifestations, les rhumatismes, la goutte, la sciatique, les troubles de la circulation du sang, l'insomnie, etc. etc. sont supprimées par l'emploi des courants électro-galvaniques de l'Appareil Wolmuth. Traitement sans douleurs, pouvant être suivi à la maison sans interruption du travail. Merveilleux résultats obtenus depuis des années. Lettres de remerciements par milliers. Brochures gratuites et franco. S'adresser à :

G. Wolmuth & Co. S. A. Kreuzlingen, (Suisse.) p 332 k

Spécialités Golliez

baisse des prix

Cognac ferrugineux

fortifiant contre anémie, pâles couleurs, faiblesses etc. à Fr. 8.— et Fr. 4.—

Sirop de brou de noix

dépuratif contre impuretés du sang, boutons, dartres à Fr. 7.50 et Fr. 4.—

Alcool de menthe et camomilles

p 249 k

contre indigestion, maux de tête, étourdissement à Fr. 3.50 et Fr. 2.—

Exigez le nom **Golliez** et la marque des « **Deux Palmiers** »

Pharmacie Golliez
à Morat.

Produits Maggi



Je suis un petit lutin
De bonne figure,
Qui aime les diablotins
Et les confitures.

Mais grande je suis assez
Pour aider maman .. liré !
Aussi, voyez ma fierté
De porter un grand panier
De Produits Maggi... dondé !

RHUMATISMES

comme Rhumatismes musculaires, douleurs dans les membres, contracture des membres, rhumatismes articulaires chronique sans fièvre, lumbago, douleurs dans le dos et dans les reins, douleurs lombaires, torticolis, affections nerveuses, rhumatismes (névralgies), sciatique (douleurs des hanches), douleurs dentaires et faciales, sont

promptement soulagées et guéries par la friction réputée



RHEUMATOL



Remède par excellence contre d'autres maladies provenant de refroidissements, tels que : catarrhe de poitrine, toux, enrhumement et remède préventif efficace contre l'influenza.

De nombreux certificats peuvent être consultés au dépôt central
OTTO BIEDER, S. A., à LUCERNE.

P 212 K

En vente dans toutes les pharmacies à fr. 2.50 par flacon.



Comment acquiert-on la vraie BEAUTÉ

S'agit-il d'acquérir le charme de la vraie beauté ou de faire disparaître des défauts du visage et du corps, mes produits biologiques sont d'une efficacité absolue et offrent toute garantie de réussite même dans les cas les plus rebelles et les plus anciens. Ils sont d'une innocuité parfaite.

Beauté du teint en 10 à 15 jours !

Vous obtiendrez, par l'emploi de mon produit Vénus, un teint éblouissant d'une pureté et d'un velouté incomparables. Rajeunissement très sensible dès la 1re application. Disparition des impuretés et inégalités de la peau sans retour. Prix 5 fr. (port et emb. 80 ct.).

Grains de beauté en 3 à 5 jours !

Verrues, grains de beauté (velus ou non), etc., disparaissent à jamais si vous faites usage de l'AURORE, le seul moyen qui supprime en 3-5 jours ces défauts d'une façon tellement inoffensive qu'il ne reste aucune trace. -- Prix 5 fr. (port et emb. 50 cent.).

Poils superflus avec la racine !

RAPIDENTH est le seul produit qui enlève instantanément et sans douleur les poils et duvets du visage et du corps. Destruction complète de la racine sans irritation de la peau. Supérieur à tout autre produit. Prix 5 fr. (port et emballage 50 cent.).

Beauté du buste en 4 à 6 semaines

Vous obtiendrez beauté et splendeur du buste, des épaules et des bras par l'emploi de mon produit externe JUNON, le seul véritablement sérieux et garanti inoffensif. Développement et raffermissement des seins, en moins de 6 semaines. Résultat durable. Prix 6 fr. (port et emb. 1 fr.).

Cheveux bouclés "Iseult", préparation excellente pour onduler les cheveux, produit des boucles naturelles durables malgré transpiration et air humide. Rend les cheveux bouffants et légers, après quoi la coiffure est un jeu.

Prix 6 fr. : (port et emb. 1 fr.). p 112 k

Beaux cils et sourcils Des sourcils bien accentués et réguliers, des cils longs, fournis et soyeux sont le complément indispensable d'un joli visage. La SEVE SOURCIERIE vous dotera de ce charme fascinateur d'une manière infaillible. Prix 4 fr. (port et emb. 50 cent.).

Envoi discret contre remboursement ou timbres-poste.

Institut de beauté **SCHRÖDER-SCHENKE**

ZURICH 136 — Rue Gladbach N. F. 33.

Tonique nerveux du Père König

contre nervosité, faiblesse des nerfs, hystérie, épilepsie, haut mal, insomnie, suites de l'ivrognerie.

Depuis 35 ans, le Tonique nerveux du Père König a fait ses preuves dans tous les pays civilisés comme remède excellent contre les maladies mentionnées ci-dessus.

Tonique nerveux



du Père König

Un livre précieux pour les maladies des nerfs sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à

König Medicine Co., Francfort s/Mein, Taunusstrasse 40.

Le tonique nerveux du Père König est en vente dans toutes les pharmacies ; à défaut, s'adresser au dépôt principal pour la Suisse : Mr **W. Volz**, pharmacien, Pharmacie Centrale, **BERNE**, près de la Tour de l'Horloge.

Si on doute d'avoir toujours reçu le véritable tonique nerveux du Père König, prière d'en informer : **The König Medicine Company**, 125 W. Lake Street, CHICAGO, 111 U. S. A.

P432K

Banque Populaire Suisse

Fondée en 1869 :: Administration Centrale BERNE

Capital social et réserves fr. 118,000,000.-

SIÈGES ET COMPTOIRS :

Amriswil	Delémont	Kreuzlingen	Porrentruy	St-Imier	Wädenswil
Bâle	Dietikon	Lausanne	Saignelégier	St-Moritz	Weinfelden
Berne	Fribourg	Locarno	Schaffhouse	Thalwil	Wetzikon
Bienne	Genève	Montreux	Soleure	Tramelan	Winterthour
Brougg	Claris	Moutier	St-Gall	Ulster	Zurich

AGENCES :

Altstetten — Breuleux — Bulle — Châtel-St-Denis — Dübendorf — Estavayer
Kusnacht — Laufon — Morat — Payerne — Romont — Tavannes

Traite toutes opérations de Banque, notamment :

Réception de Fonds en compte de dépôts, compte-courant, carnet d'épargne, sur obligations.

Prêts sur billets et en compte-courant. Prises d'hypothèques. Crédits à découvert.

Escompte et Encaissement d'effets de commerce, de coupons et de titres.

Ordres de Bourse - Achat, Vente, Gestion et Garde de Titres et Valeurs - Chèques et Lettres de Crédit, etc.

Ouvrez les yeux !!

Tout le monde devrait savoir qu'est-ce que c'est **BALDERIN** P 422 K

Unique dans son genre !

Seul fabricant de BALDERIN.
Balerna (Tessin mérid.)

Pourquoi altérer votre santé

avec des drogues nuisibles. tandis que la nature met à votre disposition tout ce qu'il faut pour rester ou redevenir bien portant ?

M. BRIOL, herboriste, Nyon

Lundi et jeudi, de 9 h. à 5 h.

Tél. 300. — Demandez la petite brochure :

« Conseils et recettes »

Envoi gratuit P 431 K

30 CARTES

Fr.



100 cartes postales différentes fr. 3.-

1000 cartes postales bien assorties fr. 27.50

Cartes postales en tous genres pour Fêtes, Anniversaires, Noël, Nouvel-An, Pâques, Fleurs, Paysages, Amoureux, Têtes de femmes, Vues suisses, etc.

30 cartes différentes fr. 1.- contre remboursement carter que vous payez ailleurs 15 à 20 ct. pièce

Postal Hall, Passage des Lions 17, Genève

Plume-réservoir automatique, fonctionnement parfait, fr. 2.-. P206K

ÉCOLE CANTONALE D'HORTICULTURE

Chatelaine-Genève

P 207 K

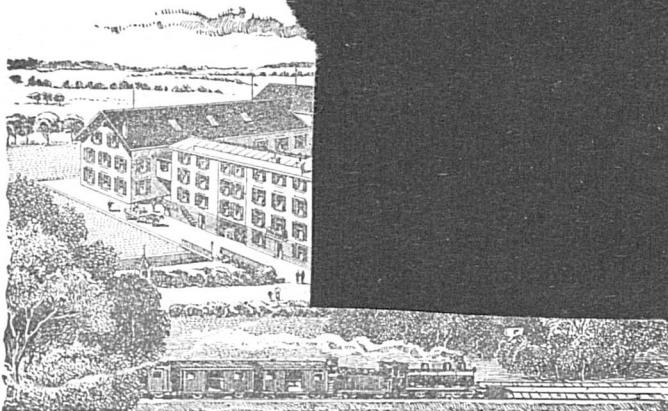
Demandez le prospectus à M. H. Duperrex, Directeur.

ÉTUDES COMPLÈTES
DE L'HORTICULTURE

LES PLUS HAUTES
RÉCOMPENSES AUX
♦♦ EXPOSITIONS ♦♦

Fabrique de Draps

J. & H. BERGER FR



Spécialité de draps nouveautés. — Cheviots et peignés fins. — Velours de laine prima. — Robes satin toutes teintes. — Milaines unies et mi-draps façonnés. Draps sport. — Draps militaires et pour Administrations.

Fabrication de Draps et Mi-laines à façon.

Echantillons et renseignements à disposition.

P 70 K

Maladies de l'estomac

Les poudres pour l'estomac de

D. Schüepp spécialiste pour les malades d'estomac et l'anémie

sont les remèdes les plus sûrs pour guérir même les cas les plus anciens.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques; la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants: après les repas chez la plus grande partie des malades, formation anormale de gaz dans l'estomac et le bas-ventre, lourdeur sur l'estomac mal de tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent facilement et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des palpitations de cœur. Dans la règle peu d'appétit: parfois on croit avoir un appétit extraordinaire, et lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie: des selles irrégulières, constipation, aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre, ordinairement froid aux pieds. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poumons, mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration. A cause de ces dérangements d'estomac la nourriture ne fait que passer dans le corps sans être digérée, et c'est ce qui produit l'anémie et les nombreuses congestions qui amènent souvent une mort prématurée.

Les remèdes peuvent être pris sans interruption dans le travail. Guérison certaine. Prix de la dose fr. 675. p 165 k

D. SCHÜEPP, HEIDEN Kt. (Appenzell.)

Rhumatisants et goutteux

Albuminuriques et diabétiques

Adressez-vous à M. BRIOL, herboriste à Nyon, qui vous donnera renseignements gratuits et fournira sur demande les *Tisanes* nécessaires à votre état de santé. (Joindre un petit flacon d'urine du malade, le matin au saut du lit. Indiquez l'âge et genre d'occupation, quelques renseignements sont utiles.) P431K

Prix des paquets: Fr. 5.50.

Ouvert lundi et jeudi.

Téléph. 300.



Accordéons et tous Instruments de Musique

de première qualité, à prix avantageux

Catalogue gratis et franco.

HERFELD & Cie, à NEUENRADE No (Westphalie)

La plus importante fabrique d'accordéons

Pour avoir une
belle chevelure



une forte moustache
et de beaux sourcils

employez la :

„THOMALINA“

à chute des cheveux, les pellicules et les déman-
isions de la tête disparaissent. Les cheveux re-
ssent au bout de peu de temps. Procédé à base
antique. Succès garanti. N'achetez aucun produit
qui n'a pas d'avenir. N'achetez aucun prospectus. Avec considération !
Le L. THOMANN. p 257 k
Téléphone Selinau 3523 Haslerstrasse 9, Zurich W.



PULMONIN du Dr. méd. W. Holderegger

Ce n'est pas là un médicament nouveau, mais un remède éprouvé depuis longtemps par les médecins et les malades.

P113K

est un produit naturel, pur, exempt de toute addition chimique et composé de plusieurs substances tirées de plantes des Alpes.

est un remède excellent contre toutes affections catarrhales de la trachée-artère, des bronches et du larynx.

est un remède d'une efficacité surprenante et rapide contre l'asthme provenant de l'en-gorgement des voies respiratoires.

est indiqué spécialement contre la coqueluche, non seulement il diminue le nombre des accès mais encore il abrège le cours de la maladie. En cas de coqueluche, demandez expressément „Pulmonin pour la coqueluche“.

Il n'existe aucun succédané de „PULMONIN“.

En vente dans toutes les pharmacies.

Prix du Pulmonin Frs. 5.50.

Pulmonin pour la coqueluche Frs. 3.50.

Seuls fabricants : Les Fils de Max Zeller, Pharmacie, Romanshorn.

Lotion Capillaire

Gitana

Si vos cheveux tombent
Si vous avez des pell-
cules

Si vous désirez garder
une belle chevelure
employez avec entière confiance la

Lotion Végétale

Gitana

Prix du flacon : **Fr. 3.50**
par poste port en plus

Demandez ces produits chez les coiffeurs et les magasins de parfumerie



Eau de Toilette

ambrée P431K

Gitana

Parfum fin et discret

d'une efficacité reconnue
contre les éruptions,
points noirs du visage,
peau grasseuse, taches
de rousseur, etc.

Prix du flacon : **Fr. 4.—**
par poste port en plus

Préparateur : **M. BRIOL, herboriste, Nyon (Suisse)** Une tisane dépurative
est toujours indiquée.

Contre le goître

gross cou, glandes de toutes sortes n'employez que
notre friction antigoitreuse STRUMASAN. Guérit même
les cas anciens et opiniâtres. Absolument inoffensive.
Nombruses attestations. Succès garanti. Prix demi-
flacon 3 fr. 1 flacon 5 frs. Prompt exp dition par la
« Pharmacie du Jura », Place du Jura Bienne. p202a

Disparition complète des Rousses

et toutes les impuretés du teint en quelques jours seulement
par l'emploi de la

Crème Lydia et du Savon Floréal.

Nombrées attestations : Succès garanti. Prompte expédi-
tion de ces deux articles par la PHARMACIE DU JURA,
BIENNE, contre remboursement de frs. 5.— p 202 k

Lettres ouvertes

Par la présente je vous prie de bien vouloir m'en-
voyer de nouveau 2 bouteilles de votre eau capil-
laire « Kopetzky » qui est vraiment excellente.

Mme Baumgartner, Görwihl.

Depuis longtemps j'emploie pour les soins de ma
chevelure «tre eau capillaire « Kopetzky ». J'en
suis très contente. Clara Herensperger, Kreuzlingen.

Veuillez s. v. m'envoyer par retour du courrier 4
bouteilles de votre eau capillaire pareille à celle
fournie antérieurement. Elle est excessivement
b nne.

Dr. Karl Anton, Pasteur.

C'est ainsi ou dans un sens analogue que sont li-
belles les appréciations sur la célèbre eau capil-
laire « Kopetzky » qui est composé exclusivement
de racines et de plantes médicinales.

En vente chez Karl Hildenbrand à la Palme
Krauzlingen.

Prix La grande bouteille Frs. 6.—
La petite bouteille Frs. 4.— p 237 k

L'ignorance favorise le vice LIVRES DE STALL



Hygiène des Sexes

Traduits en 20 langues

Les meilleurs livres de
ce genre au monde

Vendus à près de deux
millions d'exemplaires

Recommandés par l'é-
lite du monde moral et
scientifique.

4 Livres pour hommes

Ce que tout jeune garçon devrait savoir	13e mille
Ce que tout jeune homme devrait savoir	36e mille
Ce que tout homme marié devrait savoir	23e mille
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir	9e mille

4 Livres pour femmes

Ce que toute fillette devrait savoir	9e mille
Ce que toute jeune fille devrait savoir	34e mille
Ce que toute jeune femme devrait savoir	28e mille
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir	12e mille

Chaque volume se vend séparément fr. 4.50

Tables des matières gratis sur demande.

Librairie **J.-H. Jeheber**,

20, Rue du Marché, Genève.

En vente dans les librairies et gares.



Exigez
expressément
EAU DE VIE
DE FRANCE RACHER
Emballage
d'origine.
La bouteille

Renière apprécié pour les soins domestiques
du corps et pour prévenir les maladies.
Utilisable pour frictions, cataplasmes et bandages
recommandé en cas de
Goutte-rhumatisme & Lombago
Anémie, réfrigérateurs. Névralgie,
Névralgies, Mal de dent nerveux,
Faiblesse des membres, précédants ou
suivants des efforts physiques. Chute des
cheveux - formation de nævilles. —
Vente uniquement en flacons plombés.
Refusez les bouteilles sans plomb.

EAU DE VIE DE FRANCE RACHER

avec sel.

Fabricant: Josef Racher, Glaris

Souffrez vous de l'estomac?

Etes-vous fatigués, épuisés, anémisés?

Manquez-vous d'appétit?

Voulez-vous obtenir:

Santé, vigueur, puissance et force?

prenez du

„CENTAURE“

le plus plus puissant des reconstitutants à base de plantes. — Grand flacon Fr. 6.80. Par poste port et emballage en plus. Seul préparateur

M. BRIOL, herboriste, Nyon (Suisse).

Téléphone 300 P431 K

Maison fondée en 1870

Ferdinand HOCH

NEUCHATEL



Gros GRAINES Détail

potagères, fourragères et de fleurs. Graminées pour gazons et prairies. Prix courants gratuits sur demande. p 94 k

Contre tous les vices du sang, maladies secrètes, etc., etc.

demandez à **M. BRIOL**, herboriste à **Nyon** ses différentes tisanes dépuratives. (Indiquez pour quel cas). 4 et 5 fr. 50 le paquet, plus port.

Envoi gratuit sur demande de la petite brochure P 431 K

«Conseils et recettes»

élophone 300 Ouvert lundi et jeudi

THÉ CATALAN

purgatif et vulnérinaire des Alpes. MARQUE LE SERPENT, créé en 1840 par

Mérit Catalan, ancien pharmacien P241K

Ce thé, exclusivement composé de plantes indigènes de nos Alpes Suisses, est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs. Il rafraîchit et purifie les fluides chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac et rétablit les fonctions des règles. C'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards. 83 ans de succès ont justifié sa réputation. Prix de la boîte fr. 1.60 expédiée franco contre remboursement par le seul préparateur A.-T. CATALAN, VERNIER, GENEVE. Dépôt dans toutes les principales pharmacies et drogueries.

Véritable

BAUME MERVEILLEUX ANGLAIS

véritables gouttes balsamiques d'après recettes de couvent. 1 douzaine de flacons fr. 5. — 1/2 litre fr. 5. — 1 litre fr. 9. —

Gouttes d'huile d'Harlem

contre calcul biliaire (gravelle) maladie de foie, d'estomac, l'hydropsie etc. 1 douzaine de flacons fr. 6.30. p 213 k

Expédition postale immédiate par la

Pharmacie Landolt

NESTAL, près Glaris.



Il est facile à comprendre que tous les principes délétères qui agissent sur l'estomac exercent une grande influence sur le bien-être et la santé de l'homme.

Employez le

P113K

Baume Merveilleux Anglais

de Max ZELLER, pharmacien, Romanshorn

Vous serez sûrement soulagés!



A celui qui désire conserver sa chevelure, comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné : Employez

MEXANA

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant. Le flacon fr. **4.50** et **8.50**, franco contre remboursement.

Beauté ravissante
teint frais, d'une pureté incomparable, obtenus en
5 à 8 jours en utilisant

„SERENA“

Effet étonnant après quelques jours d'emploi. Rend le teint éblouissant, la peau veloutée et douce, élimine rapidement impuretés de la peau, **rousses, rides, cicatrices, feux, taches, éruptions, points noirs**. Innociété parfaite, efficacité sans égale.

Envoyé discret en remboursement
 à fr. **4.50** et **6.75**.

DÉPILATOIRE

détruit totalement, sans laisser aucune trace, poils follets, duvets, etc., sur visage et bras. **Succès garanti en 2 à 3 minutes, inoffensif**. Envoyé discret en remboursement à fr. **5.50**.

A. Eichenberger, Exp. Lausanne.

Comment Pierre trouva-t-il une fiancée.



Conte de fée moderne.

Pierre était le plus beau garçon d'une jolie petite ville, aussi les jeunes filles de l'endroit

n'avaient d'yeux que pour lui. Dans cette jolie ville, il y avait deux ravissantes lavandières, Jeanne et Marguerite sur lesquelles notre ami Pierre avait fait une profonde impression. Pierre qui aimait beaucoup le beau linge bien blanc se décida d'accorder la préférence à celle qui laverait le mieux et le plus vite. Les deux jolies lavandières et Pierre décidèrent qu'un concours aurait lieu et que le prix de la victoire serait le cœur et la main du beau Pierre. Pendant que Jeanne lavait à l'ancienne mode avec brosse et planche à savonner, Marguerite prit dans une boîte un peu de poudre blanche, la versa dans une chaudière pleine d'eau, y mit le linge et laissa bouillir; un quart d'heure après, elle l'en retira et Jeanne stupéfaite regardait, les larmes aux yeux, le linge qui, sans peine, sans brosse, presque sans travail, était devenu très propre et d'une blancheur éblouissante alors qu'elle n'en était qu'à la moitié de sa tâche. Elle comprit que tout était perdu et que la main de Pierre appartiendrait à son amie. Marguerite lui dit alors: Regarde et souviens-toi du produit magique de la fée **Persil**, avec lequel j'ai obtenu la victoire. Alors elle donna à Jeanne une boîte sur laquelle on lisait:

Persil

Lessive automatique!

Ce produit sans rival que servent aujourd'hui des millions de ménagères de tous pays est une

alliance merveilleuse

de produits, qui ne se trouvent dans aucune lessive similaire actuellement en usage. Ce mélange sans pareil fait que le **Persil** n'exige aucune addition de soude, de savon ou autres produits, comme nombre de ménagères aiment à servir. Il est prouvé premièrement, que l'addition au **Persil** d'autres produits „quelconques“ entrave considérablement, l'action bienfaisante du **Persil**; deuxièmement, en ne servant que le **Persil** l'économie réalisée est plus grande. Pensez toujours que le **Persil** lave tout seul, automatiquement, à fond, bon marché et, chose principale, ménage et désinfecte le linge. En essayant le **Persil** à plusieurs reprises et en concurrence avec d'autres produits, vous vous rendrez compte du succès phénoménal obtenu par le **Persil** et le considérerez comme le

Porte bonheur des ménagères.

Le **Persil** est arrivé à faire considérer la lessive comme un plaisir et non plus comme une corvée. — Ne se vend qu'en paquets originaux, jamais ouvert.

HENKEL & CO., Bâle, seuls fabricants de la renommée

Soude à blanchir "Henco"